



Rapport annuel révisé
Cleome Index

31 décembre 2022

*01.01.2022 – 31.12.2022
SICAV de droit luxembourgeois
R.C.S. Luxembourg B-72234*



Cleome Index

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice du 1er
janvier 2022 au 31 décembre 2022.



Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d' Administration	6
Rapport d'audit	16
État des actifs nets au 31 décembre 2022	19
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022	22
Statistiques	25
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	27
Cleome Index EMU Equities	27
Cleome Index Euro Corporate Bonds	32
Cleome Index Euro Government Bonds	49
Cleome Index Euro Long Term Bonds	53
Cleome Index Euro Short Term Bonds	56
Cleome Index Europe Equities	59
Cleome Index USA Equities	68
Cleome Index World Equities	78
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	91
Autres notes aux états financiers	93
Informations supplémentaires non auditées	102
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	109



Administration de la SICAV

Président

Tanguy DE VILLENFAGNE
Member of the Group Strategic Committee
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Administrateurs

Isabelle CABIE
Global Head of Corporate Sustainability
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Thierry BLONDEAU
Independent Director

Catherine DELANGHE
Independent Director

Vincent HAMELINK
Member of the Group Strategic Committee
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Myriam VANNESTE
Global Head of Product Management
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Siège social

5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Société de Gestion

Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)
SERENITY - Bloc B
19-21, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliaire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch
5, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée par Candriam (auparavant Candriam Luxembourg) et/ou une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam - Belgian Branch
(auparavant déléguée à Candriam Belgium jusqu'au 30.06.2022)
58, Avenue des Arts
B-1000 Bruxelles

Candriam Succursale française
(auparavant déléguée à Candriam France jusqu'au 30.06.2022)
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment
Aldersgate Street 200, London EC1A 4 HD

Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
2, Rue Gerhard Mercator
L-2182 Luxembourg



Détails sur la SICAV

La SICAV publie un rapport annuel détaillé sur ses activités et les actifs sous gestion. Le rapport comprend un état de l'actif net consolidé et un état des variations de l'actif net consolidé exprimés en EUR, le portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit. Ce rapport est disponible au siège de la SICAV ainsi qu'au siège des organismes chargés du service financier dans les pays où la SICAV est commercialisée.

En outre, elle procède, après la fin de chaque semestre, à la publication d'un rapport comprenant notamment la composition du portefeuille-titres, le nombre d'actions en circulation et le nombre d'actions émises et rachetées depuis la dernière publication.

Les actions ne sont disponibles que sous forme nominative.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient chaque année au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

L'avis de convocation pour toutes les assemblées générales est adressé à tous les actionnaires nominatifs par courrier à leur adresse indiquée dans le registre des actions, au moins 8 jours avant l'assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

De plus, des avis seront publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (« RESA ») du Grand-Duché de Luxembourg et dans un journal luxembourgeois, le « Luxemburger Wort », ainsi que dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée si la législation de ces pays l'exige.

L'exercice de la SICAV se termine le 31 décembre de chaque année.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque classe d'actions de chaque compartiment, le prix de souscription, de rachat ou de conversion de chaque classe d'actions de chaque compartiment peuvent être obtenus auprès du siège social de la SICAV et des banques désignées pour fournir des services financiers dans les pays où les actions de la SICAV sont distribuées.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports financiers de la SICAV sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.



Rapport du Conseil d'Administration

Contexte économique et financier

Aux États-Unis, même si le PIB a légèrement reculé au premier trimestre (-0,4 % en glissement trimestriel) en raison d'un repli des dépenses publiques et d'une contribution négative du bilan externe, la demande privée a conservé sa vigueur. Plus d'1,6 million d'emplois ont été créés au premier trimestre. En mars, le taux de chômage s'est établi à 3,6 %, tandis que l'inflation a atteint 8,5 % et l'inflation de base 6,4 %. Les indicateurs d'activité ISM sont restés largement supérieurs à 50. Dans cet environnement, sur fond de faiblesse des liens économiques entre la Russie et les États-Unis et des craintes que les tensions en Europe n'entraînent des pressions supplémentaires sur les prix, la Réserve fédérale a le 16 mars relevé son taux directeur de 25 points de base à 0,5 %. La forte hausse des prix des matières premières et la perspective d'un resserrement monétaire pour ramener l'inflation à son objectif de 2 % ont fait chuter le marché boursier (-4,9 % au premier trimestre), tandis que le taux à 10 ans a augmenté de 83 points de base pour atteindre 2,33 %. Au deuxième trimestre, les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement ont été accentués par les politique « zéro Covid » à très grande échelle en Chine. Malgré les effets collatéraux du conflit en Ukraine sur les prix des matières premières et du pétrole (environ 110 dollars le baril en moyenne au deuxième trimestre), les indicateurs d'activité sont restés solides et les tensions sur le marché du travail ont persisté. Ces développements ont poussé le taux à 10 ans à près de 3,5 % mi-juin. En réaction à la hausse des prix, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois début mai, de 50 points de base, puis mi-juin, de 75 points de base. Dans ce nouvel environnement, où le crédit devient plus cher et où le pouvoir d'achat des ménages est sous pression, la confiance des consommateurs s'est fortement dégradée. Enfin, la croissance était à nouveau très légèrement négative (-0,1 %). Le taux à 10 ans a augmenté de 65 pb à 2,97 % sur le trimestre. Les Bourses ont cédé 16,4 %. En juillet, le taux à 10 ans a oscillé autour de 3 %, en ligne avec les données. En effet, l'enquête ISM manufacturière et les créations mensuelles d'emplois ont été légèrement inférieures aux mois précédents, tandis qu'à la mi-juillet, l'inflation a dépassé les 9 %. Cependant, fin juillet, la hausse de 75 points de base de la Réserve fédérale à 2,5 % et la tension créée par la visite de Nancy Pelosi à Taiwan ont pesé sur les taux. Malgré le premier déclin de l'inflation en glissement trimestriel depuis mai 2020, le président de la Réserve fédérale n'a pas manqué de rappeler fin août, lors de la conférence de Jackson Hole, que le retour à la stabilité des prix (l'inflation affichait encore 8,3 % en glissement annuel) nécessiterait une politique monétaire restrictive pendant un certain temps. D'autant que, malgré un ralentissement du secteur manufacturier dû en partie à la forte appréciation du dollar, l'économie a continué de créer plus d'un million d'emplois tous les trois mois et le taux de chômage était proche de 3,5 % et la croissance des salaires a préservé sa vigueur. Dans ce contexte, le 21 septembre, les membres du FOMC (Federal Reserve) ont relevé le taux directeur de 75 points de base à 3,25 %, et ont fortement revu à la hausse leurs prévisions de taux des fonds fédéraux pour les années à venir. Pour 2023, le FOMC s'attend à ce que ces derniers oscillent aux alentours de 4,65 % (alors que les estimations étaient de seulement 3,85 % en juin). Le taux à 10 ans a terminé le troisième trimestre à 3,8 %, en hausse de 83 points de base par rapport à la fin du mois de juin. Les derniers développements et l'impact de la forte hausse des taux hypothécaires sur le secteur immobilier ont pesé négativement sur le marché boursier, qui a chuté de 5,3 % sur le trimestre. Au quatrième trimestre, suite au déclin du secteur manufacturier mondial, l'indice ISM manufacturier est passé sous la barre des 50 en réaction à la hausse du dollar et au ralentissement économique mondial. Bien que le rythme des créations mensuelles d'emplois ait légèrement ralenti - elles sont restées supérieures à 250 000 - l'inflation de base s'est maintenue à 6 % et le secteur des services est resté solide. Aussi, afin de s'assurer que l'inflation revienne à 2 % à moyen terme, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois début novembre de 75 points de base, puis de 50 points de base (à 4,5 %) à la mi-décembre. Au final, 2022 aura été l'année de l'inattendu avec un conflit aux portes de l'Europe, une inflation nettement supérieure aux attentes, le plus important resserrement monétaire depuis 1980 et, malgré tout, une croissance qui a rebondi de 0,8 % en glissement trimestriel au troisième trimestre. Cependant, les développements de 2022 et les faibles perspectives de croissance pour 2023 ont pesé sur l'indice S&P500 qui a terminé l'année en baisse de 19,4 % à 3840 malgré un rebond de plus de 7 % au cours du dernier trimestre. Le taux à 10 ans a peu fluctué au cours du dernier trimestre. En effet, l'inflation globale semble avoir dépassé son pic et, à chaque fois que l'inflation baisse, les marchés révisent leurs prévisions en matière de taux de croissance final de la Réserve fédérale, poussant le taux à 10 ans à la baisse. Il a terminé l'année à 3,83 %, soit une hausse de 233 points de base sur l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

Dans la zone euro, l'activité a repris jusqu'à fin février 2022 au rythme de l'assouplissement des mesures préventives. En dépit de la hausse des prix du gaz et de l'électricité, la confiance des consommateurs demeure élevée. Les tensions sur le marché du travail ont persisté. En février, le taux de chômage était de 6,8 %, et l'inflation de 5,9 %. Sur fond de hausse globale des taux, le taux allemand à 10 ans est ressorti une fois encore positif pour la première fois depuis 2019, et a même été poussé vers le haut par la Banque centrale européenne (BCE) qui, lors de sa réunion de février, n'a pas exclu la possibilité de hausses des taux en 2022. D'un autre côté, vu que l'inflation de base n'était que de 2,7 %, la normalisation de la politique monétaire allait être moins prononcée qu'aux États-Unis. Cependant, après l'invasion de l'Ukraine, les tensions sur les prix des matières premières et des produits agricoles ont fortement poussé les taux à la hausse. Le taux allemand à 10 ans a terminé le premier trimestre à 0,51 %, en hausse de 69 pb par rapport à fin décembre 2021. Alors que la confiance des consommateurs et des entreprises s'est maintenue jusqu'en février, elle a fortement chuté en mars. Ces évolutions ont évidemment pesé sur le marché boursier européen, qui a chuté de 9,4 %. Le deuxième trimestre a été marqué par des prix élevés de l'énergie, des métaux industriels et des produits agricoles, la réduction de l'approvisionnement en gaz de la Russie pour les pays refusant de payer en roubles et la réduction du flux de gaz vers l'Allemagne. Au total, à partir de mai, l'inflation affichait plus de 8 %. Dans ce contexte, les marchés ont anticipé plusieurs hausses de taux de la BCE, poussant tous les taux européens à la hausse. Le taux allemand à 10 ans a dépassé 1,7 %, tandis que le taux italien à 10 ans a dépassé 4 %. L'ampleur de l'élargissement des taux d'intérêt a conduit la BCE à se réunir de toute urgence le 15 juin et à annoncer un nouvel instrument « anti-fragmentation » pour la zone euro. Cependant, à partir de la mi-juin, la possibilité d'une récession s'est transformée en scénario plus plausible pour les marchés, poussant le taux allemand à 10 ans vers le bas. Le taux allemand à 10 ans a chuté de 86 pb à 1,37 % sur le trimestre. Les Bourses ont cédé 12 %. Malgré les évolutions évoquées ci-dessus, le PIB a progressé de 0,8 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre et le taux de chômage est resté historiquement bas (6,7 %), la confiance des ménages et des entreprises ayant légèrement reculé en juillet. En effet, malgré la baisse des prix de nombreuses matières premières, le niveau extrêmement élevé des prix du gaz ainsi que les risques de déficit d'approvisionnement ont plombé la confiance. Dans ce contexte, malgré un ralentissement attendu de la croissance, mais avec une inflation en hausse continue, la BCE a, le 21 juillet, pour la première fois en onze ans, relevé son taux directeur de 50 points de base pour le porter à 0,5 % et a fixé le taux de la facilité de dépôt à 0 %. Cela a permis de stopper temporairement la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, qui était à parité. Cependant, les perspectives de croissance et d'inflation n'ont fait que se détériorer au cours de l'été. Les indicateurs d'activité PMI sont tous passés sous la barre des cinquante (zone de contraction de l'activité) et, dans le même temps, l'inflation a atteint près de dix pour cent en septembre. De plus, l'euro a continué à se déprécier par rapport au dollar (en dessous de la parité), ce qui a également pesé sur l'inflation via l'inflation importée, conduisant la BCE à augmenter son taux directeur de 75 points de base à 1,25 % le 8 septembre. Fin septembre, le taux allemand à dix ans terminait le troisième trimestre à 2,11 %, soit une hausse de 74 points de base par rapport au mois de juin. La Bourse a cédé 4,7 % sur la même période. Cependant, malgré ces évolutions, la croissance est restée positive jusqu'au troisième trimestre, grâce notamment au marché du travail qui a préservé son dynamisme. Au début du quatrième trimestre, afin de contrer la baisse attendue des prix du pétrole en réponse au ralentissement de la croissance mondiale - le FMI table sur une croissance mondiale de 2,7 % en 2023 après 3,2 % en 2022 - l'OPEP+ a décidé de réduire sa production de 2 millions de barils par jour à partir du mois de novembre. Dès lors, afin de s'assurer que les anticipations d'inflation demeurent ancrées, surtout maintenant que les gouvernements européens annoncent des programmes de soutien économique plus ou moins importants, la BCE a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois de 75 points de base fin octobre, puis de 50 points de base (à 2,5 %) à la mi-décembre. Fin octobre, l'Allemagne a annoncé un plan de 200 milliards d'euros. Les évolutions de 2022 et les faibles perspectives de croissance pour 2023 ont pesé sur le marché boursier. Toutefois, grâce à la bonne performance du marché boursier au quatrième trimestre (+12,5 %), la baisse s'est limitée à 14,5 % sur l'année. Quant au taux allemand à 10 ans, après les annonces de la BCE à la mi-décembre (poursuite du resserrement monétaire et réduction du programme d'achat d'actifs), il a terminé le mois de décembre en hausse pour clôturer l'année à 2,56 %, soit une augmentation de 274 points de base sur l'année.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds

Environnement de marché

L'année 2022 a été marquée par des tensions géopolitiques et la fin de l'assouplissement monétaire, entraînant une forte hausse des taux sur les marchés obligataires. Au début de l'année, les tensions géopolitiques entre l'Occident et la Russie ont culminé avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a été suivie par des sanctions historiques et record par la plupart des pays développés. Il en a résulté une forte augmentation de la volatilité et une performance négative marquée des actifs à risque. Les retombées de cet événement se sont fait sentir tout au long de l'année : les prix des matières premières (et en particulier du pétrole) ont fortement augmenté et le spectre d'une crise énergétique potentielle s'est formé sur l'Europe. La résistance de l'Ukraine et la détermination des États-Unis, de l'UE et du Royaume-Uni à la soutenir ont conduit à un conflit durable qui a pesé sur les marchés tout au long de l'année. En outre, la situation politique en Europe n'a pas été de tout repos, la montée des partis d'extrême droite (en Italie et en Suède en particulier) prouvant que le populisme et la démondialisation étaient encore bien présents. Le Royaume-Uni a connu trois premiers ministres (et gouvernements) différents au cours de l'année, soulignant l'instabilité du pays, et le parti démocrate a cédé le contrôle du Congrès aux républicains lors des élections de mi-mandat aux États-Unis. Au niveau des marchés émergents, la Chine a mis en œuvre sa politique « zéro Covid » tout au long de l'année 2022, avant de finalement décider d'y mettre un terme. Outre le ralentissement de la croissance auquel le pays a dû faire face, les contraintes de la chaîne d'approvisionnement se sont accentuées, entraînant des pénuries et une hausse de l'inflation.

Ce contexte a contribué à la hausse des prix déjà perceptible en 2021 et a conduit à des niveaux d'inflation historiques en plusieurs décennies sur l'ensemble des marchés développés. Face à la perspective d'une inflation principalement dictée par l'offre, les banques centrales ont réagi en faisant du contrôle de l'inflation leur priorité, indépendamment des effets sur la croissance. La FED et la BCE ont non seulement relevé leurs taux de manière substantielle au cours de l'année, mais elles ont également adopté un discours extrêmement ferme et se sont engagées dans un resserrement quantitatif. Les marchés obligataires, habitués à l'assouplissement monétaire (et à un environnement à bas taux) depuis plus d'une décennie, ont été brusquement bouleversés et les taux ont rapidement atteint des niveaux très élevés, ce qui a eu des retombées sur l'ensemble des marchés obligataires. Les actifs spread (crédit et dette émergente) n'ont pas été les seuls à souffrir, les actifs de haute qualité et les valeurs refuges ont eux aussi enregistré des rendements négatifs au cours de l'année. Le quatrième trimestre a été celui d'un certain répit, les niveaux d'inflation semblant atteindre un pic et les marchés commençant à anticiper la fin du resserrement monétaire, alors que les banques centrales semblaient résolues à avancer dans leur quête de niveaux d'inflation réduits avant de mettre un terme à la hausse des taux. Au cours du dernier trimestre, les écarts se sont réduits et des performances positives ont été observées au niveau de la classe d'actifs, bien que dans l'ensemble, les marchés des titres à revenu fixe aient enregistré des performances négatives. À la fin de l'année toutefois, il est important de noter que les rendements affichaient des niveaux très élevés et que la classe d'actifs recelait un potentiel significatif, après de nombreuses années de faibles valorisations. Une situation synonyme de retour d'opportunités sur les marchés obligataires, après une année 2022 difficile.

Obligations d'État

Les obligations souveraines des marchés développés ont connu une année éprouvante, affichant les rendements les plus bas depuis des décennies. Les conséquences de la crise du coronavirus et le retour de la guerre sur le continent européen ont également entraîné une forte compression des chaînes d'approvisionnement et des turbulences sur les marchés de l'énergie. En conséquence, l'inflation a également atteint les niveaux les plus élevés depuis plus d'une génération. Ces développements ont donné lieu à une forte hausse des taux, qui ont atteint des niveaux inédits depuis la crise financière mondiale. Tout au long de l'année, les taux dans la plupart des grands marchés développés ont enregistré des performances fortement négatives, ne se ressaisissant que brièvement en novembre, lorsque les marchés se sont redressés un court instant dans l'espoir d'un changement de cap des banques centrales. Le rendement du bon du Trésor américain à 10 ans a augmenté de 237 points de base pour atteindre 3,88 %. Les taux en euros ont connu des hausses encore plus importantes. Les taux allemands à 10 ans, qui avaient encore clôturé l'année 2021 dans le rouge, ont augmenté de 275 points de base pour terminer l'année à 2,57 %. Les taux des pays périphériques de la zone euro ont également vu leurs écarts augmenter en plus des hausses de taux : Les rendements du BTP italien ont augmenté de plus de 350 points de base pour terminer l'année à 4,71 %, soit les rendements les plus élevés parmi les pays du G7. Les taux britanniques, alimentés par l'incertitude politique nationale, ont connu la plus grande volatilité des principaux marchés développés, mais ont réussi à terminer l'année largement en ligne avec leurs pairs, avec une hausse de 270 points de base à 3,67 %. Sans surprise, le Japon est un cas quelque peu à part entière, les rendements à 10 ans n'augmentant que de 35 points de base à 0,42 %. Néanmoins, dans le contexte de la politique de contrôle de la courbe des rendements de la Banque du Japon, cette hausse, quoique relativement modeste, est digne d'intérêt.

L'action de la banque centrale se dessine sur fond de rhétorique qui avait déjà commencé à devenir nettement plus ferme à la fin de l'année 2021. Dès le mois de mars, la Réserve fédérale a annoncé pas moins de 7 hausses de taux au cours de l'année, soit une hausse cumulée du taux des fonds fédéraux de 425 points de base à 4,5 %. Même si on ne peut la qualifier de précédent dans l'absolu, l'ampleur de ces hausses est exceptionnelle et démontre l'engagement de la Fed dans la lutte contre l'inflation. La Banque centrale européenne a attendu un peu plus longtemps avant d'entamer son cycle de hausses des taux, mais en juillet, elle a fait passer le taux d'intérêt global au-dessus de 0 % pour la première fois depuis des années. Trois autres hausses ont suivi ce premier décollage pour atteindre 2,5 % à la fin de l'année.

Vu la combinaison de l'impact de la guerre et du resserrement agressif des banques centrales, les investisseurs en matière de taux ont gardé un œil attentif sur les indicateurs macroéconomiques et sur la capacité des banques centrales à atteindre leur objectif de contrôle de l'inflation. En effet, alors qu'au printemps les perspectives semblaient opaques aux États-Unis et sombres en Europe, les économies des deux grands blocs se sont avérées plus résistantes que ce qui avait initialement été prévu.

Obligations indexées sur l'inflation

Après la remontée de l'inflation amorcée en 2021, les prix à la consommation ont encore augmenté après l'éclatement de la guerre pour atteindre des niveaux inédits depuis des décennies dans la plupart des marchés développés ; dans certains cas, il s'agit d'une inflation à deux chiffres. Aux États-Unis, l'inflation globale a commencé l'année à 7,5 % (janvier) et a culminé à 9,1 % en juin. Dans la zone euro, plus proche de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et très dépendante de l'énergie russe, les hausses de prix ont été plus longues et plus marquées : elles ont commencé à 5,9 % en janvier, ont atteint 8,6 % en juin et ce n'est qu'en octobre qu'elles ont culminé à 10,6 %. Aux États-Unis, l'inflation est tombée à 6,5 % à la fin de l'année, contre 8,5 % dans la zone euro. Il convient de noter que les chiffres moyens de la zone euro masquent des différences significatives entre les pays, certains (comme la France et l'Espagne) ayant connu des augmentations beaucoup plus modérées que d'autres (comme l'Allemagne et le Benelux). Ces grandes disparités sont dues aux mesures adoptées par les gouvernements.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Obligations indexées sur l'inflation (suite)

Au début de l'année 2022, les points morts d'inflation américains à 10 ans ont de nouveau fortement augmenté pour atteindre des sommets proches de 3 % en avril. Les points morts d'inflation américains à 5 ans ont culminé à plus de 3,5 %. Pour les deux émissions, ces attentes du marché représentaient des niveaux inédits en deux décennies. Toutefois, la hausse des taux, l'engagement rhétorique de la Fed à contrôler l'inflation et la chute des prix des matières premières ont rapidement fait baisser ces niveaux, et les obligations à 10 ans et à 5 ans ont clôturé l'année à 2,30 % et 2,33 %, respectivement. La performance relative des obligations indexées sur l'inflation européennes par rapport aux obligations nominales a été nettement meilleure que celle des marchés des obligations indexées sur l'inflation homologues, grâce à une inflation plus élevée et à une banque centrale moins prompte à réagir en termes de politique monétaire.

Alors que les obligations indexées sur l'inflation mondiales, en tant que classe d'actifs, n'ont pas été épargnées par les hausses de taux, l'inflation galopante a clairement offert un certain degré d'amortissement par rapport au marché des obligations nominales.

Obligations d'entreprises « investment grade »

La nouvelle année a commencé dans un contexte difficile pour les marchés financiers, les investisseurs s'adaptant à une position plus ferme par les principales banques centrales et une accentuation des tensions géopolitiques entre l'Occident et la Russie. Le premier trimestre de l'année a été marqué par les tensions géopolitiques entre l'Occident et la Russie, qui ont culminé avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion a été suivie par des sanctions historiques et record par la plupart des pays développés. Les dommages économiques provoqués par la guerre en Ukraine et la stratégie chinoise du « zéro Covid » et la hausse du nombre de cas en Asie ont accentué la pression sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les matières premières et l'énergie ont atteint des prix exorbitants, entraînant des taux d'inflation jamais vus depuis les années 80. Il en a résulté une forte augmentation de la volatilité et une performance négative marquée des actifs à risque. L'augmentation des pressions inflationnistes en Europe et aux États-Unis présente des risques supplémentaires pour la reprise. La zone euro était cependant toujours en retrait par rapport aux États-Unis, étant aux prises avec des goulets d'étranglement de l'offre qui pèsent sur l'industrie manufacturière, des restrictions dues au coronavirus qui affectent les services, et des pénuries de personnel qui occasionnent des perturbations plus larges. Les résultats des entreprises ont été bien accueillis dans l'ensemble, en particulier aux États-Unis où la forte rentabilité des entreprises s'est poursuivie au quatrième trimestre. Parmi les entreprises qui ont publié leurs résultats, une grande partie (environ 80 %) a atteint ou dépassé les attentes.

Les turbulences se sont poursuivies au deuxième trimestre, la crise géopolitique en Ukraine restant au centre des préoccupations, au même titre que les politiques des banques centrales face à des taux d'inflation record et la stratégie « zéro Covid » de la Chine qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement, laissant les acteurs du marché s'interroger sur les effets de ce cocktail toxique d'événements sur la croissance économique. Les chiffres élevés de l'inflation sont restés une préoccupation pour les banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique, avec des taux de 8,5 % aux États-Unis, les plus élevés depuis plus de quarante ans, et de 7,5 % dans la zone euro. Les commentaires optimistes de la Fed ont confirmé les attentes de hausses de taux de plus de 25 points de base, tandis que la BCE a indiqué qu'un décollage pourrait intervenir au cours de l'été 2022. Dans l'ensemble, bien que les marchés du crédit aient souffert de la hausse des rendements, les fondamentaux ont semblé résister, les résultats des entreprises restant largement conformes aux attentes. Les résultats des entreprises ont été passés au crible avec des investisseurs craignant des marges érodées et des rendements moins élevés. Toutefois, malgré des prévisions généralement positives et des résultats supérieurs aux attentes, les marchés sont restés prudents quant aux perspectives.

Tout au long du troisième trimestre, la combinaison du resserrement des politiques monétaires et de la résistance persistante de l'inflation (et des marchés du travail) a pesé lourdement sur les rendements des actifs. Les marchés du crédit ont enregistré un nouveau trimestre négatif, bien qu'extrêmement volatil. Malgré un soulagement temporaire en juillet, moment auquel les marchés ont repris leurs anciennes habitudes et ont espéré une réorientation de la Banque centrale qui sauverait la situation, la tendance est restée négative sur les marchés du crédit tout au long du trimestre. La Banque centrale européenne a clairement fait savoir aux investisseurs qu'elle n'avait pas l'intention d'opérer une réorientation souple avant que l'inflation ne soit maîtrisée. La BCE a relevé ses taux de 50 points de base en juillet et de 75 points de base supplémentaires en septembre, et a admis que l'inflation continuerait à dépasser l'objectif fixé pour les deux années à venir, voire qu'elle s'accélérait encore. Les attentes d'une hausse des taux considérable avaient augmenté au cours des semaines précédant la réunion, les membres de la BCE ayant renforcé leur discours ferme. Les tensions entre la Russie et le reste de l'Europe sont restées vives, les flux de gaz continuant à diminuer. Si les fondamentaux des entreprises sont généralement restés solides, avec des résultats du deuxième trimestre peu surprenants, nous notons que les prévisions et les attentes futures ont été revues à la baisse, le ralentissement macroéconomique et la récession potentielle étant cités comme la principale raison de la diminution des bénéfices potentiels. En ce qui concerne les développements ESG, la BCE a annoncé son plan de décarbonisation de son programme d'achat d'obligations d'entreprises. En fait partie une évaluation interne du « climat » des émetteurs éligibles à travers le prisme de leurs émissions de carbone rétrospectives, ainsi que des objectifs prospectifs de réduction des émissions de carbone et de la qualité de leur divulgation du carbone.

Le quatrième trimestre 2022 a été marqué par un solide redressement des actifs à risque, en particulier en novembre, les signes timides de ralentissement de l'inflation ayant apporté un certain soulagement et le sentiment de risque s'étant amélioré lorsque la Chine a laissé entrevoir une « nouvelle ère » en matière de mesures Covid, éloignée de la draconienne politique « zéro Covid » appliquée jusqu'à présent. Aux États-Unis, l'économie a semblé résistante, laissant la porte ouverte à un atterrissage en douceur de la part de la FED. Dans le même temps, l'inflation a montré des signes timides de plafonnement. Toutefois, bien que l'inflation globale soit retombée à environ 10 % en raison de la baisse des prix de l'énergie, l'inflation de base reste élevée et persistante. Lagarde, la présidente de la BCE, a exprimé son scepticisme quant au pic d'inflation, bien que Schnabel ait déclaré que « les données reçues jusqu'à présent suggèrent que la marge de manœuvre pour ralentir le rythme des ajustements des taux d'intérêt reste limitée ». En général, les résultats des entreprises ont été meilleurs que les attentes, et bien qu'il y ait de grandes disparités entre les entreprises qui pourraient répercuter la hausse du coût de leurs intrants sur les consommateurs (au détriment d'une baisse des volumes) et celles qui ne le peuvent pas, ces dernières partagent de manière inquiétante les mêmes perspectives moroses. Les marchés primaires ont été très calmes à cette période en raison de la période d'embargo qui entoure la publication des résultats, tandis que les marchés secondaires restent serrés et très compétitifs.

Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Lynch Euro Corporate a enregistré une forte performance négative (-14,17%) au cours de l'année. La hausse des taux directeurs au cours de l'année est intervenue au premier trimestre et a eu un impact sur la performance du marché « investment grade ».



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Obligations d'entreprises à haut rendement

L'année 2022 a été dominée par de fortes turbulences dues à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a exacerbé les problèmes de la chaîne d'approvisionnement et a plongé les marchés dans un mode d'aversion au risque au cours du premier semestre de l'année. En outre, les niveaux d'inflation élevés ont conduit les banques centrales des principaux pays (FED, BCE, BOE) à adopter une position ferme qui a entraîné des hausses de taux et un resserrement quantitatif tout au long de l'année. Dans ce contexte, les marchés Euro High Yield ont enregistré une performance négative de -11,38 %, avec des rendements en hausse et des écarts présentant une volatilité élevée. Les fondamentaux des émetteurs à haut rendement ont relativement bien résisté, même si des bouleversements sont apparus, en particulier au cours du second semestre de l'année. Les bilans des entreprises sont généralement restés stables grâce aux niveaux de liquidités accumulés pendant la période postpandémique (S2 2020 et 2021). Les valeurs techniques ont signé un résultat mitigé, la faiblesse de l'offre et la morosité des marchés primaires (source de soutien) ayant été contrebalancées par d'importantes sorties de capitaux dans un contexte d'incertitude élevée. Dans l'ensemble, l'indice ICE BofA-Merrill Lynch Euro High Yield BB/B 3% constrained, excluant les valeurs financières, a affiché une performance de -11,38 %, les rendements s'étendant largement à 7 % (contre 2,7 %) au cours de l'année. Les écarts ont été de nature plus volatile, atteignant 638 points de base (contre 304 points de base), mais diminuant vers la fin de l'année à environ 442 points de base.

Le premier semestre 2022 a été marqué par une forte hausse des niveaux de volatilité sur les marchés à haut rendement, la situation en Russie et en Ukraine et les contraintes de la chaîne d'approvisionnement (exacerbées par les confinements liés au Covid en Chine) ayant poussé les niveaux d'inflation vers de nouveaux sommets, ce qui a entraîné des turbulences significatives. En outre, l'attitude optimiste des banques centrales (en particulier la Fed et la BCE) a entraîné une hausse des taux d'intérêt dans le monde entier, ce qui a eu un impact négatif sur les marchés du crédit. Lors de sa réunion de janvier, la Fed a confirmé sa position ferme en la personne de Jerome Powell et a procédé à un relèvement des taux en mars, refusant d'exclure des augmentations lors de chaque réunion ultérieure. La BCE s'y est alignée, indiquant qu'un discours plus ferme était possible en 2022 (parallèlement à la poursuite de la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif). Les valeurs techniques ont été favorables à court terme, l'activité sur le marché primaire restant modérée en raison d'une volatilité trop élevée. Les volumes de l'étoile montante ont augmenté avec Kraft Heinz et EQT. Les fondamentaux sont restés bien orientés sur une base organique, la plupart des entreprises répercutant les coûts de l'inflation et protégeant leurs marges.

Le troisième trimestre 2022 a été une nouvelle période de forte volatilité, caractérisée par une reprise du marché en juillet et début août, avant la forte baisse observée en septembre, ce qui a finalement conduit à des performances neutres sur les marchés Euro HY (-0,14%). La forte reprise du mois de juillet a été menée par l'anticipation du marché d'un changement d'axe hypothétique des banques centrales vers une attitude plus souple. Ce phénomène aura été de courte durée, car au cours du mois d'août (et lors des réunions de Jackson Hole), les banques centrales ont renforcé leur position ferme, insistant sur l'importance de maîtriser l'inflation, même au détriment de la croissance. Ces mesures ont été suivies d'une hausse des taux de 75 points de base en septembre par la Réserve fédérale suivie par la BCE, les deux promettant d'en faire plus si nécessaire. Les écarts se sont également creusés, de manière moins spectaculaire toutefois, terminant le trimestre à environ 600 points de base. Les valeurs techniques ont été solides, avec une offre très limitée au cours de l'été et de nouvelles étoiles montantes comme T-Mobile US qui a été reclassée en qualité « Investment grade » en juillet. En août et en septembre, la classe d'actifs a connu des flux sortants à la suite des baisses observées.

Le quatrième trimestre 2022 a été marqué par une forte reprise, en particulier en octobre et novembre, les écarts s'étant fortement comprimés au cours de la période (de 597 à 443 points de base). Les rendements se sont également redressés, passant de 7,9 % à 7,1 %, bien que les taux de base soient restés volatils au cours de la période. En Europe, la météo clémente et la capacité de stockage presque complète ont fait passer les prix du gaz en territoire négatif, tandis que la BCE relevait ses taux de 75 points de base supplémentaires, tout en admettant qu'une grande partie de la normalisation des taux était désormais terminée. Le mois de novembre a ensuite été très positif pour les actifs à risque, soutenus par une rhétorique des banques centrales perçue comme moins ferme, des chiffres d'inflation inférieurs aux prévisions et l'absence d'escalade majeure sur le front géopolitique. Le mois de décembre a été moins fort et dominé par des événements macroéconomiques, les catalyseurs ne manquant pas pour faire bouger le marché entre les IPC et les emplois non agricoles et entre la Fed, la BCE et la décision surprise de la BOJ d'élargir le contrôle de la courbe des taux de 25 points de base. Les fondamentaux ont continué à se maintenir, même si des bouleversements sont apparus, car les prévisions sont soit révisées à la baisse, soit supprimées, et le niveau de dispersion s'accroît. Sur le plan technique, ils restent solides, les flux de fonds étant devenus positifs et l'offre sur le marché primaire restant modérée. En Europe, Autostrade a quitté notre indice de référence à la fin du mois de novembre et 8 milliards d'euros d'obligations sont transférés dans des indices « Investment Grade ». Entre-temps, Casino a (enfin) été rétrogradé à CCC et a quitté notre indice à la fin du mois d'octobre. Pour terminer, Repsol a été reclassé en catégorie « Investment Grade », avec des obligations d'une valeur de 3,25 milliards d'euros, et quittera également notre indice de référence sous peu.

Obligations convertibles

2022 a été l'une des pires années pour les obligations convertibles, affectées par la chute des marchés boursiers, la hausse des taux d'intérêt et l'élargissement des écarts de crédit. En effet, le paysage qui s'est effectivement concrétisé (inflation galopante, banques centrales ayant les mains liées et piètres performances des valeurs technologiques et à forte croissance) était probablement le pire des scénarios pour la classe d'actifs. Le resserrement de la politique monétaire et la hausse rapide des taux de référence ont non seulement nui aux planchers des obligations convertibles (en particulier ceux des transactions opportunistes qui sont apparues sur le marché au cœur de la frénésie de 2021), mais ont également pesé sur les valorisations des actions, en particulier celles des valeurs de croissance qui constituent la majeure partie de l'univers des obligations convertibles.

Les émissions ont également souffert (seulement 34 milliards de dollars au niveau mondial, le rythme le plus faible jamais enregistré), car les coûts d'emprunt beaucoup plus élevés et les valorisations plus faibles des actions ont mis un frein aux nouveaux volumes d'offre. Bien que le marché se soit stabilisé et que les émissions se soient quelque peu redressées au second semestre, l'année a été très difficile.

Même si l'environnement économique reste difficile, avec des perspectives de croissance et de bénéfices des entreprises susceptibles de se détériorer, nous avons des raisons d'être optimistes pour la classe d'actifs : le risque de crédit de l'émetteur est contenu, les valorisations restent attractives et un important rebond du volume d'émission est attendu, ce qui devrait apporter une diversification sectorielle et une convexité renouvelée au marché des obligations convertibles.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Bonds (suite)

Marchés émergents

Les marchés obligataires mondiaux ont été lourdement touchés en 2022 et la dette des marchés émergents n'a pas fait exception. La classe d'actifs Emerging Market Debt Hard Currency (EMD HC) a enregistré un rendement négatif presque record de -17,78 % (en USD). La majeure partie de ce rendement négatif est due à la baisse des taux du Trésor américain, qui a plombé de 14 % le rendement total de la classe d'actifs. L'élargissement des écarts, provoqué par l'invasion russe de l'Ukraine et ses retombées sur la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que des événements de crédit idiosyncratiques accélérés par le resserrement de la politique monétaire mondiale, se sont ajoutés au rendement total de la classe d'actifs et ont fait de 2022 la pire année pour EMD HC (mesurée par l'indice JPM EMBI Global Diversified) depuis 1994.

Au premier trimestre, EMD HC a enregistré l'un des pires trimestres de son histoire, les risques géopolitiques s'étant fortement accentués suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février, s'ajoutant au sentiment déjà faible des pays émergents face au resserrement de la politique monétaire en Allemagne et à l'activisme réglementaire de la Chine. Le principal moteur des marchés émergents et des marchés du risque en général au cours du trimestre a été le lancement surprise d'une vaste invasion russe de l'Ukraine après l'échec des efforts diplomatiques visant à faire baisser les tensions. Au fur et à mesure que les agressions russes progressaient en mars, les sanctions ont été élargies et renforcées, incluant des restrictions des importations de pétrole et de gaz par les États-Unis et le Royaume-Uni, des sanctions contre les familles et les oligarques, des sanctions bancaires et des gels d'actifs en mars. Les fournisseurs d'indices d'actions et de dettes des pays émergents, tels que MSCI, FTSE et JP Morgan, ont rapidement décidé d'exclure la Russie des indices des pays émergents. Les euro-obligations russes (-78 %), biélorusses (-80,5 %) et ukrainiennes (-60,1 %) se sont effondrées après le 24 février, reflétant l'augmentation des risques de défaut, de sanctions et économiques, ainsi que l'incertitude générale quant à la résolution et aux conséquences de la guerre. Comme prévu, la mise en œuvre du régime de sanctions le plus restrictif jamais imposé au deuxième exportateur de matières premières, et les contraintes potentielles sur les exportations ukrainiennes de métaux et de blé, ont entraîné une hausse importante et généralisée dans toutes les catégories de matières premières. Les bons du Trésor américain à 10 ans ont atteint 2,34 % en raison des pressions inflationnistes persistantes, d'un marché du travail américain tendu et des attentes d'une hausse de 50 points de base après l'annonce de la réduction du bilan de la Fed lors de sa réunion du mois de mai. Le dollar américain (+2,8 %) et les monnaies des pays émergents (1,4 %), pondérés par les échanges, ont augmenté en raison des attentes d'une inflation plus élevée dans les pays développés et les pays émergents et d'un resserrement des politiques monétaires.

EMD HC a enregistré deux autres trimestres moroses aux deuxième et troisième trimestres, en raison du resserrement de la liquidité mondiale avec le début du cycle d'augmentation des banques centrales des pays développés et de l'inflation galopante liée à la hausse des prix des matières premières, des politiques « zéro Covid » chinoises limitant l'offre de biens et la guerre en Ukraine exerçant une pression sur les prix de l'énergie et des produits agricoles qui ont entraîné une correction importante des marchés d'actifs à risque. La volatilité élevée des taux nominaux et réels américains a été le principal moteur des marchés émergents et des marchés à risque au cours des trimestres, entraînant des corrections sur les marchés du crédit et des actions, des pays développés et émergents, en ligne avec les tendances de performance des classes d'actifs au début de la normalisation de la politique monétaire et de la contraction de l'économie. L'indice de volatilité du Trésor américain MOVE et l'indicateur de volatilité des actions américaines VIX ont poursuivi leur trajectoire ascendante. Le renforcement du régime de sanctions à l'encontre de la Russie (l'UE a interdit les importations de pétrole et de produits pétroliers russes par voie maritime en juin) et la réduction des exportations de gaz russe vers l'Allemagne et l'Italie pendant la saison estivale de stockage ont entraîné une hausse des prix au comptant du pétrole Brent et du gaz européen.

Le quatrième trimestre a été celui d'une performance positive très attendue pour clôturer l'année, annulant en partie les pertes subies par la classe d'actifs plus tôt dans l'année. Les tendances qui ont persisté pendant la majeure partie de l'année, à savoir la hausse des taux d'intérêt du Trésor américain, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et le renforcement du dollar, ont toutes commencé à montrer des signes d'essoufflement au dernier trimestre, ouvrant la voie à une amélioration du sentiment de risque. Le principal moteur des marchés émergents et des marchés du risque au cours du trimestre a été la confirmation que l'inflation américaine avait atteint son sommet pour le cycle actuel, ce qui a permis à la Fed de ralentir le rythme du resserrement de sa politique monétaire, comme en décembre. Dans ce contexte, EM HC s'en est bien sorti, tirant principalement profit du resserrement des écarts, tandis que la contribution de la composante Trésorerie était plus faible.

Les prix des matières premières ont été moins volatils qu'au cours des trimestres précédents, à l'exception des prix du gaz naturel européen, qui ont chuté de 91 €/MWh, soit 55 %. La douceur de l'hiver européen, conjuguée à la constitution réussie de stocks de gaz au cours de l'année, a créé un marché moins tendu dans lequel les prix ont pu se modérer. Le pétrole Brent s'est négocié à peine 2 \$ de moins à la fin du trimestre, malgré la mise en œuvre de nouvelles sanctions sur les exportations de pétrole russe. Les émissions brutes se sont élevées à 87 milliards de dollars en 2022, soit le plus faible montant d'émissions obligataires depuis 2011, et une baisse de 99 milliards de dollars en glissement annuel. Les flux cumulés vers les obligations des pays émergents ont été de -89 milliards de dollars sur l'année, la demande d'obligations des pays émergents ayant été freinée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la politique « zéro Covid » chinoise et le resserrement de la politique monétaire des pays développés. Les flux sont restés globalement négatifs au cours du trimestre, mais les flux hebdomadaires sont devenus positifs au cours des dernières semaines du trimestre sur fond d'amélioration du sentiment de risque.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index EMU Equities

Au cours du premier trimestre, la Commission européenne a annoncé des plans ambitieux de réduction de deux tiers des importations de gaz en provenance de Russie avant la fin de l'année grâce à une plus grande diversification, à l'efficacité énergétique et à l'accélération des investissements dans les centrales éoliennes et solaires. Malgré cette ambition, le sommet européen de mars à Versailles a souligné qu'il existait peu d'alternatives à court terme au gaz russe et que la réduction de la dépendance de l'Europe à l'égard du gaz russe nécessitait une stratégie à long terme.

En mars, l'indice des directeurs d'achat (PMI) a montré une forte résistance économique, l'indice composite flash de la zone euro restant confortablement en territoire positif à 54,5. La production industrielle est restée stable dans de nombreux pays européens, à l'exception de l'Italie qui a enregistré une baisse de 3,4 % en janvier, ce qui pourrait refléter la manière dont les pénuries de composants et le choc énergétique commencent à nuire à l'activité manufacturière. Le mois d'avril s'est achevé sans aucun signe de résolution de la guerre en Ukraine, les combats s'intensifiant dans les parties orientale et méridionale du pays. L'impact sur les marchés de l'énergie reste particulièrement important compte tenu des difficultés rencontrées par l'Europe pour réduire sa dépendance énergétique à l'égard de la Russie. Les prix du gaz en Europe ont légèrement baissé au cours du mois, mais restent 42 % plus élevés depuis le début de l'année. La récente hausse des prix du pétrole s'est interrompue en raison de la libération des réserves stratégiques de pétrole et des prévisions de baisse de la demande de la part de la Chine.

Au cours du troisième trimestre, la crise énergétique a continué à faire la une des journaux, la Russie ayant complètement fermé le robinet du gazoduc Nord Stream 1 au début du mois de septembre. Cependant, ce qui avait été considéré comme le pire scénario pour l'Europe n'a pas conduit à de nouveaux sommets des prix du gaz, qui après avoir atteint plus de 300 euros par mégawattheure en août sont retombés à environ 200 euros à la fin du trimestre. Sur le plan économique, la situation a continué à se dégrader au cours du troisième trimestre, au point qu'une récession se profile désormais comme le scénario de base. La plupart des données économiques publiées au cours du trimestre indiquent un ralentissement, comme l'enquête PMI composite de la zone euro menée auprès des entreprises, qui montre désormais des signes de contraction. La production industrielle a fortement chuté en juillet et la confiance des consommateurs de la zone euro est tombée à son plus bas niveau historique en septembre.

Alors que la croissance décélère en Europe, ce n'est pas encore le cas de l'inflation, qui a atteint 9,1 % en glissement annuel en août et pourrait dépasser 10 % dans les mois à venir. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne s'est montrée plus ferme, relevant son taux directeur de 0,75 % en septembre, et il est maintenant attendu qu'elle augmente encore ses taux de 0,75 % en octobre et de 0,5 % en décembre, pour les porter à 2 % d'ici la fin de l'année.

Parmi les entreprises du Stoxx600 qui ont publié leurs résultats pour le troisième trimestre, 62% ont dépassé les estimations de bénéfices par action. La croissance des BPA au troisième trimestre a été de +25 % en glissement annuel, créant une surprise positive de 5 %. La croissance hors énergie est toutefois nettement plus faible, à +6 % en glissement annuel. Outre les secteurs des matières premières, les secteurs de l'industrie et de la santé ont également enregistré une forte croissance des bénéfices, tandis que 5 des autres secteurs sont négatifs.

En 2022, la classe d'actions principale I a sous-performé son indice de référence de -0,35 % (net de frais).

La sous-performance du fonds peut s'expliquer en grande partie par l'exclusion, basée sur les normes ISR, de plusieurs titres importants des secteurs des services publics, des produits pharmaceutiques et des biens d'équipement (armement), qui ont surperformé l'indice de référence MSCI.

À titre d'exemple, citons Endesa et RWE dans le secteur des services publics, Bayer dans le secteur pharmaceutique et Airbus, Thales et Safran dans le secteur de l'armement.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index Europe Equities

Au cours du premier trimestre, la Commission européenne a annoncé des plans ambitieux de réduction de deux tiers des importations de gaz en provenance de Russie avant la fin de l'année grâce à une plus grande diversification, à l'efficacité énergétique et à l'accélération des investissements dans les centrales éoliennes et solaires. Malgré cette ambition, le sommet européen de mars à Versailles a souligné qu'il existait peu d'alternatives à court terme au gaz russe et que la réduction de la dépendance de l'Europe à l'égard du gaz russe nécessitait une stratégie à long terme.

En mars, l'indice des directeurs d'achat (PMI) a montré une forte résistance économique, l'indice composite flash de la zone euro restant confortablement en territoire positif à 54,5. La production industrielle est restée stable dans de nombreux pays européens, à l'exception de l'Italie qui a enregistré une baisse de 3,4 % en janvier, ce qui pourrait refléter la manière dont les pénuries de composants et le choc énergétique commencent à nuire à l'activité manufacturière. Le mois d'avril s'est achevé sans aucun signe de résolution de la guerre en Ukraine, les combats s'intensifiant dans les parties orientale et méridionale du pays. L'impact sur les marchés de l'énergie reste particulièrement important compte tenu des difficultés rencontrées par l'Europe pour réduire sa dépendance énergétique à l'égard de la Russie. Les prix du gaz en Europe ont légèrement baissé au cours du mois, mais restent 42 % plus élevés depuis le début de l'année. La récente hausse des prix du pétrole s'est interrompue en raison de la libération des réserves stratégiques de pétrole et des prévisions de baisse de la demande de la part de la Chine.

Au cours du troisième trimestre, la crise énergétique a continué à faire la une des journaux, la Russie ayant complètement fermé le robinet du gazoduc Nord Stream 1 au début du mois de septembre. Cependant, ce qui avait été considéré comme le pire scénario pour l'Europe n'a pas conduit à de nouveaux sommets des prix du gaz, qui après avoir atteint plus de 300 euros par mégawattheure en août sont retombés à environ 200 euros à la fin du trimestre. Sur le plan économique, la situation a continué à se dégrader au cours du troisième trimestre, au point qu'une récession se profile désormais comme le scénario de base. La plupart des données économiques publiées au cours du trimestre indiquent un ralentissement, comme l'enquête PMI composite de la zone euro menée auprès des entreprises, qui montre désormais des signes de contraction. La production industrielle a fortement chuté en juillet et la confiance des consommateurs de la zone euro est tombée à son plus bas niveau historique en septembre.

Alors que la croissance décélère en Europe, ce n'est pas encore le cas de l'inflation, qui a atteint 9,1 % en glissement annuel en août et pourrait dépasser 10 % dans les mois à venir. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne s'est montrée plus ferme, relevant son taux directeur de 0,75 % en septembre, et il est maintenant attendu qu'elle augmente encore ses taux de 0,75 % en octobre et de 0,5 % en décembre, pour les porter à 2 % d'ici la fin de l'année.

Au Royaume-Uni, le décès de la reine Élisabeth II, le monarque le plus ancien du pays, a fait la une des journaux au cours du trimestre. L'inflation est restée élevée au Royaume-Uni au cours du dernier trimestre et même si le principal IPC a légèrement diminué en août, passant de 10,1 % à 9,9 % en glissement annuel, l'IPC de base a augmenté de 6,2 % à 6,3 % en glissement annuel. La Banque d'Angleterre a annoncé deux hausses de taux de 0,5 % au cours du trimestre, une nouvelle hausse étant attendue en octobre en raison de l'augmentation des factures d'énergie.

Parmi les entreprises du Stoxx600 qui ont publié leurs résultats pour le troisième trimestre, 62% ont dépassé les estimations de bénéfices par action. La croissance des BPA au troisième trimestre a été de +25 % en glissement annuel, créant une surprise positive de 5 %. La croissance hors énergie est toutefois nettement plus faible, à +6 % en glissement annuel. Outre les secteurs des matières premières, les secteurs de l'industrie et de la santé ont également enregistré une forte croissance des bénéfices, tandis que 5 des autres secteurs sont négatifs.

En 2022, la classe d'actions principale I a sous-performé son indice de référence de -0,65 % (net de frais).

La sous-performance du fonds peut s'expliquer en grande partie par l'exclusion, basée sur les normes ISR, de plusieurs titres importants des secteurs produits alimentaires, boissons et tabac, matériaux et biens d'équipement (armement), qui ont surperformé l'indice de référence MSCI.

À titre d'exemple, citons British American Tobacco et Imperial Brands Plc. dans le secteur des produits alimentaires, des boissons et du tabac, Holcim Ltd et Glencore Plc. pour les matériaux et Airbus, Thales et Safran pour les activités liées à l'armement.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index USA Equities

Au cours du premier trimestre, la Fed a relevé le taux cible de 0,25 %, comme prévu, indiquant clairement que d'autres augmentations seront nécessaires. Le membre votant moyen s'attend désormais à sept hausses cette année et à quatre l'année prochaine, ce qui indique que les taux pourraient terminer ce cycle de hausses à un niveau plus élevé que le taux neutre perçu par le comité, à savoir 2,4 %. La commission prévoit de réduire la taille de son bilan, qui s'élève aujourd'hui à 9 000 milliards de dollars, ce qui pourrait être annoncé « lors d'une prochaine réunion ». Le Congrès a adopté une loi de dépenses pour financer le gouvernement fédéral jusqu'en septembre, ce qui, conjugué au relèvement du plafond de la dette de 2 500 milliards de dollars en décembre dernier, élimine le risque imminent d'une crise budgétaire.

Bien que l'économie américaine ait déjà enregistré deux trimestres consécutifs de croissance économique négative cette année et que l'enquête de l'université du Michigan sur la confiance des consommateurs soit tombée à ses niveaux les plus bas depuis 50 ans, la plupart des données économiques publiées au troisième trimestre ont continué à souligner la résilience de l'économie américaine.

Sur le front de l'inflation, les prix à la consommation sont restés stables en juillet et n'ont augmenté que de 0,1 % en août, le taux d'inflation en glissement annuel tombant à 8,2 %. Les marchés ont néanmoins mal réagi à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'août, car la modeste augmentation de 0,1 % pour le mois s'explique presque entièrement par une baisse de 10,5 % des prix de l'essence, alors qu'il y avait de nombreux points sensibles ailleurs, tels que les coûts du logement, qui ont augmenté de 0,7 %. Dans l'ensemble, l'inflation devrait encore se modérer au cours des prochains mois, mais l'inflation de base devrait rester supérieure à l'objectif de la Fed.

Par conséquent, les données relatives à l'activité immobilière, telles que les ventes de logements existants ou l'enquête de la NAHB (National Association of Home Builders) sur les constructeurs de logements, sont restées baissières. Cette faiblesse a fait craindre une répétition de la crise financière de 2008 liée à l'immobilier. Toutefois, les fondamentaux du marché du logement sont aujourd'hui beaucoup plus solides : 95 % des prêts hypothécaires sont assortis de taux fixes à long terme, tandis que le pourcentage de prêts hypothécaires à risque est passé de 14 % en 2008 à 2,3 % aujourd'hui. Par conséquent, si nous nous attendons à un ralentissement continu de l'activité immobilière et de la croissance économique, nous ne prévoyons pas de crise financière. Contrairement aux sondages et aux attentes du marché, les élections américaines de mi-mandat du 8 novembre ne se sont pas soldées par une victoire écrasante des républicains, les démocrates conservant une mince majorité au Sénat et les républicains gagnant une mince majorité à la Chambre des représentants. L'impact spontané du résultat de cette élection a été négatif pour les actions américaines, mais il s'est avéré de courte durée étant donné l'attention constante portée aux tendances inflationnistes, à la politique de la Fed et aux risques de récession. L'un des principaux moteurs de la reprise du marché observée en novembre a été l'indice des prix à la consommation (IPC) moins élevé que prévu en octobre aux États-Unis, qui a surpris à la baisse de 30 points de base, s'établissant à 7,7 % contre 8,2 % le mois précédent. La Fed est restée très ferme malgré la poursuite de la modération de l'inflation en décembre. Le 13 décembre, l'IPC américain de novembre a surpris à la baisse de 20 points de base, s'établissant à 7,1 % contre 7,7 % le mois dernier. Il s'agit de la deuxième surprise négative consécutive, ce qui indique que les États-Unis ont potentiellement dépassé le pic d'inflation.

En 2022, la classe d'actions principale I a sous-performé son indice de référence de -0,33 % (net de frais).

La sous-performance du fonds peut s'expliquer en grande partie par l'exclusion, basée sur les normes ISR, de plusieurs titres importants des secteurs des services publics, de l'énergie et des biens d'équipement (armement), qui ont surperformé l'indice de référence MSCI.

Citons comme exemples Chevron Corp. dans le secteur de l'énergie et Raytheon Technologies Corp. et Lockheed Martin Corp. dans le secteur de l'armement.

Cleome Index World Equities

Après une année 2021 exceptionnelle, le premier trimestre 2022 a été difficile pour les marchés. Les inquiétudes concernant les conséquences économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la nécessité potentielle d'accélérer le rythme des hausses de taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation ont pesé sur les actions et les obligations. Les actions des marchés développés ont récupéré une partie de leurs pertes pour terminer le mois de mars en hausse d'environ 3 %, mais sont toujours en baisse de 5 % depuis le début de l'année. Les marchés émergents ont encore cédé 2 % en mars, ce qui leur a fait perdre près de 7 % depuis le début de l'année. Une nouvelle série de cas d'Omicron en Chine a pesé sur les marchés chinois, en plus des préoccupations géopolitiques plus générales. Les attentes d'un resserrement monétaire plus rapide aux États-Unis ont contribué à une remontée du dollar, qui a terminé le trimestre en hausse d'environ 3 % par rapport à la livre et à l'euro.

Le deuxième trimestre a été une nouvelle période difficile pour les marchés, après un début d'année déjà compliqué. Il s'agit désormais du pire premier semestre pour les actions des marchés développés depuis plus de 50 ans. Les obligations d'État ont été touchées, les marchés s'attendant à de nouvelles hausses significatives des taux d'intérêt en plus de celles déjà annoncées. Les marchés s'attendent désormais à ce que les taux d'intérêt atteignent 3,4 %, 3 % et 1,6 % aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe, respectivement, d'ici l'année prochaine. La bonne nouvelle, c'est que les valorisations sont désormais largement inférieures à leur moyenne depuis 1990 dans toutes les grandes régions autres que les États-Unis. L'indice Russell 1000 Growth a baissé de 28 % depuis le début de l'année, et l'indice Russell 1000 Value de 14 %. Malgré les craintes de récession, les prévisions des analystes tablent encore, de manière peut-être surprenante, sur une croissance positive des bénéfices des entreprises pour cette année et la suivante.



Rapport du Conseil d'Administration

Cleome Index World Equities (suite)

Après une forte reprise des marchés d'actions et d'obligations en juillet, ceux-ci se sont de nouveau fortement repliés en août et en septembre. Dans l'ensemble, les actions des marchés développés ont chuté de 6 % au cours du trimestre, tandis que les obligations mondiales ont perdu 7 %. Le rebond de juillet a été favorisé par le fait que les marchés ont commencé à tabler sur des baisses de taux d'intérêt de la Réserve fédérale (Fed) en 2023, ce qui a alimenté l'espoir d'un atterrissage en douceur de l'économie. Toutefois, en août, la Fed et d'autres banques centrales ont réaffirmé, lors du sommet de Jackson Hole, que leur priorité restait la lutte contre l'inflation plutôt que le soutien à la croissance. Cette déclaration a été le principal moteur de la forte hausse des rendements obligataires et de la chute des actions au cours de la seconde moitié du trimestre. Les banques centrales ont appuyé leur discours ferme par des hausses des taux directeurs de 1,5 % pour la Fed, de 1,25 % pour la Banque centrale européenne et de 1 % pour la Banque d'Angleterre. Les marchés se sont également engagés sur la voie d'un relèvement des taux beaucoup plus agressif, les taux devraient désormais atteindre 4,5 %, 3,5 % et 5,75 % d'ici à l'année prochaine aux États-Unis, en Europe et au Royaume-Uni, respectivement. Sur le front de la croissance économique, les données publiées au cours du troisième trimestre ont continué à indiquer un ralentissement de la croissance mondiale. La guerre en Ukraine et la lutte des banques centrales contre l'inflation ont été les principales sources de difficultés pour les marchés obligataires et d'actions. Toutefois, le dernier trimestre de l'année a apporté un certain soulagement, même si la réouverture de la Chine ne s'est pas déroulée comme prévu. Mais il y a une région du monde où peu de gens diraient que beaucoup de mauvaises nouvelles ont déjà été intégrées dans les prix : la Chine. Les actions de valeur ont nettement surpassé les actions de croissance, tant cette année qu'au cours du trimestre. On l'explique en grande partie par les valorisations initiales élevées des actions de croissance, par certaines déceptions liées à la croissance et par l'effet de la hausse des taux d'intérêt. Le mouvement le plus douloureux sur les marchés a sans doute été la forte baisse des prix des obligations d'État. Nous savons tous que les actions peuvent suivre un parcours semé d'embûches, mais l'ampleur inhabituelle des ventes d'obligations d'État, conjuguée à la chute des prix des actions, a laissé les investisseurs livrés à eux-mêmes dans la tempête. Cette situation s'explique par le fait que les banques centrales ont dû relever les taux d'intérêt dans une mesure plus élevée que ce que les investisseurs avaient prévu au début de l'année, en raison d'une inflation galopante.

En 2022, la classe d'actions principale I a sous-performé son indice de référence de -0,18 % (net de frais).

La sous-performance du fonds peut s'expliquer en grande partie par l'exclusion, basée sur les normes ISR, de plusieurs titres importants des secteurs des services publics, de l'énergie, des produits alimentaires, des boissons et du tabac et des biens d'équipement (armement), qui ont surperformé l'indice de référence MSCI.

Bien qu'ils soient répartis sur plusieurs titres, nous tenons à souligner les fabricants de tabac dans le secteur des produits alimentaires, des boissons et du tabac, Chevron Corp. pour le secteur de l'énergie et Raytheon Technologies Corp. et Lockheed Martin Corp. pour les activités liées à l'armement.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 mars 2023.



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Cleome Index

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Cleome Index et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Champ de l'audit

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*



Autres informations

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 6 avril 2023

Représenté par

Sébastien Sadzot

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Cleome Index EMU Equities	Cleome Index Euro Corporate Bonds	Cleome Index Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	179,762,558	228,320,674	115,207,761
Liquidités en banque et courtier	10	245,474	864,547	1,926,294
A recevoir sur souscriptions		65,025	966,317	69,562
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		161,793	2,257,613	1,152,947
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	173,130	0
Autres actifs		650,141	0	0
Total des actifs		180,884,991	232,582,281	118,356,564
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	0
À payer pour investissements achetés		0	0	0
Montant dû sur les rachats		38,939	13,792	101,046
Commissions de gestion à payer	3	19,805	11,160	7,104
Commissions de distribution à payer	4	0	14,069	0
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	15,523	30,448	6,575
Autres passifs		0	0	0
Total des passifs		74,267	69,469	114,725
Total des actifs nets		180,810,724	232,512,812	118,241,839



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	7,423,490	99,418,970	930,468,846
Liquidités en banque et courtier	10	46,498	494,748	2,951,799
A recevoir sur souscriptions		0	0	2,892,653
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		129,140	731,098	932,338
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Autres actifs		0	0	699,817
Total des actifs		7,599,128	100,644,816	937,945,453
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	1,391
À payer pour investissements achetés		0	0	2,765,092
Montant dû sur les rachats		11,674	1,605	179,780
Commissions de gestion à payer	3	2,080	8,101	50,477
Commissions de distribution à payer	4	17,451	5,434	56,415
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	20,650	10,472	139,683
Autres passifs		0	0	1,469
Total des passifs		51,855	25,612	3,194,307
Total des actifs nets		7,547,273	100,619,204	934,751,146



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	Cleome Index World Equities	Combinés
		USD	EUR	EUR
Actifs				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	1,492,216,659	111,658,814	3,070,449,596
Liquidités en banque et courtier	10	2,391,385	192,798	8,962,856
A recevoir sur souscriptions		2,154,429	98,860	6,111,090
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		959,999	88,870	6,353,306
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	13,996	0	13,114
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	173,130
Autres actifs		0	85,450	1,435,408
Total des actifs		1,497,736,468	112,124,792	3,093,498,500
Passifs				
Découvert bancaire		0	0	1,391
À payer pour investissements achetés		1,811,931	0	4,462,849
Montant dû sur les rachats		271,046	97,522	698,325
Commissions de gestion à payer	3	73,104	13,704	180,929
Commissions de distribution à payer	4	46,639	0	137,069
Charges opérationnelles et administratives à payer	5	177,709	9,811	399,673
Autres passifs		0	0	1,469
Total des passifs		2,380,429	121,037	5,881,705
Total des actifs nets		1,495,356,039	112,003,755	3,087,616,795



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		Cleome Index EMU Equities	Cleome Index Euro Corporate Bonds	Cleome Index Euro Government Bonds
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		226,832,123	239,459,876	167,944,525
Revenus				
Dividendes, nets		5,740,926	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	3,558,504	2,742,739
Intérêts reçus sur CFD		83	0	0
Intérêts sur prêts de titres	7	34,184	28,026	27,911
Intérêts bancaires		534	6,065	2,255
Autres revenus		4,647	561	197
Total des revenus		5,780,374	3,593,156	2,773,102
Frais				
Commissions de gestion	3	220,372	114,013	85,038
Charges opérationnelles et administratives	5	179,578	157,363	84,906
Commissions de distribution	4	0	63,493	0
Commissions de dépositaire	5	8,254	10,228	6,443
Coûts de transaction	2g	129,663	785	0
Intérêts bancaires		6,847	23,165	4,227
Autres frais		168	236	925
Total des frais		544,882	369,283	181,539
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		5,235,492	3,223,873	2,591,563
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	6,736,471	(5,445,139)	(9,241,832)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	(61,255)	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		1,644	3,316	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		11,973,607	(2,279,205)	(6,650,269)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(41,056,479)	(33,224,043)	(22,932,942)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	48,760	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(29,082,872)	(35,454,488)	(29,583,211)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		74,684,648	101,080,313	19,864,599
Rachats d'actions		(91,528,987)	(72,396,718)	(39,976,838)
Dividendes versés		(94,188)	(176,171)	(7,236)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		180,810,724	232,512,812	118,241,839



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		Cleome Index Euro Long Term Bonds	Cleome Index Euro Short Term Bonds	Cleome Index Europe Equities
		EUR	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		14,097,944	105,761,278	905,494,964
Revenus				
Dividendes, nets		0	0	28,858,296
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		262,712	1,529,724	0
Intérêts reçus sur CFD		0	0	0
Intérêts sur prêts de titres	7	1,160	20,359	176,098
Intérêts bancaires		107	1,418	5,521
Autres revenus		16	655	446
Total des revenus		263,995	1,552,156	29,040,361
Frais				
Commissions de gestion	3	30,500	98,328	640,636
Charges opérationnelles et administratives	5	11,145	53,841	935,832
Commissions de distribution	4	85,384	23,538	239,514
Commissions de dépositaire	5	448	4,560	41,945
Coûts de transaction	2g	0	0	881,816
Intérêts bancaires		397	4,255	22,104
Autres frais		8	42	521
Total des frais		127,882	184,564	2,762,368
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		136,113	1,367,592	26,277,993
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(837,679)	(3,106,162)	18,746,203
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	(294,988)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	0
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		0	(33)	2,333,462
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		(701,566)	(1,738,603)	47,062,670
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(3,482,828)	(3,093,545)	(148,665,568)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(4,184,394)	(4,832,148)	(101,602,898)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		11,359	4,295,366	501,958,303
Rachats d'actions		(2,377,636)	(4,605,292)	(365,784,179)
Dividendes versés		0	0	(5,315,044)
Différence de change		0	0	0
Actifs nets à la fin de l'exercice		7,547,273	100,619,204	934,751,146



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	Cleome Index World Equities	Combinés
		USD	EUR	EUR
Actifs nets au début de l'exercice		1,742,265,329	169,772,857	3,361,429,456
Revenus				
Dividendes, nets		18,461,549	2,039,170	53,936,634
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	0	8,093,679
Intérêts reçus sur CFD		0	0	83
Intérêts sur prêts de titres	7	59,785	8,193	351,949
Intérêts bancaires		18,731	846	34,297
Autres revenus		0	151	6,673
Total des revenus		18,540,065	2,048,360	62,423,315
Frais				
Commissions de gestion	3	842,924	164,277	2,142,973
Charges opérationnelles et administratives	5	1,555,661	118,059	2,998,359
Commissions de distribution	4	198,511	0	597,931
Commissions de dépositaire	5	73,005	5,351	145,634
Coûts de transaction	2g	187,752	21,293	1,209,478
Intérêts bancaires		50,880	1,098	109,767
Autres frais		0	25	1,925
Total des frais		2,908,733	310,103	7,206,067
Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements		15,631,332	1,738,257	55,217,248
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	68,763,137	14,086,690	85,368,758
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	(1,223,639)	(513,160)	(1,954,683)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	(61,255)
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		9,499,086	1,433,848	12,672,762
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)		92,669,916	16,745,635	151,242,830
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(475,112,424)	(36,009,882)	(733,639,730)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	13,996	0	13,114
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	48,760
Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations		(382,428,512)	(19,264,247)	(582,335,026)
Évolution du capital				
Souscriptions d'actions		649,555,562	17,214,693	1,327,734,778
Rachats d'actions		(534,991,338)	(55,695,407)	(1,133,645,299)
Dividendes versés		(408,520)	(24,141)	(5,999,558)
Différence de change		21,363,518	0	120,432,444
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,495,356,039	112,003,755	3,087,616,795



Statistiques

Cleome Index EMU Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		180,810,724	226,832,123	210,426,900
C	LU1292953335	Capitalisation	EUR	1,003.00	203.72	236.03	194.28
C	LU1365257788	Distribution	EUR	310.00	180.59	213.33	178.35
I	LU1292953418	Capitalisation	EUR	31,632.00	2,159.38	2,476.94	2,018.81
R	LU1292953509	Capitalisation	EUR	251,859.64	182.16	209.39	170.97
R	LU1718421743	Distribution	EUR	26,030.21	161.49	189.22	156.92
Z	LU1292953764	Capitalisation	EUR	28,555.00	2,176.98	2,494.97	2,031.06

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		232,512,812	239,459,876	220,873,302
C	LU1542321093	Capitalisation	EUR	4,893.99	139.66	162.77	165.16
C	LU1542321176	Distribution	EUR	672.57	100.49	117.58	-
I	LU1542321259	Capitalisation	EUR	125,568.28	136.98	159.37	161.66
R2	LU1542321416	Capitalisation	EUR	17,437.98	129.02	150.18	152.38
R2	LU1622416649	Distribution	EUR	517,018.25	131.99	154.23	157.61
Y	LU1542321689	Capitalisation	EUR	173,627.55	37.45	44.04	45.14
Z	LU1542321762	Capitalisation	EUR	976,180.55	140.92	163.72	165.82

Cleome Index Euro Government Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		118,241,839	167,944,525	188,413,552
C	LU1542321929	Capitalisation	EUR	17.54	136.84	167.65	173.73
C	LU1542322141	Distribution	EUR	85.53	148.21	-	-
I	LU1542322224	Capitalisation	EUR	33,477.73	1,352.58	1,654.73	1,716.89
R2	LU1542322653	Capitalisation	EUR	14,749.52	133.63	163.56	169.79
R2	LU1622416722	Distribution	EUR	108,265.37	129.98	159.17	166.16
S	LU1933089531	Capitalisation	EUR	18,985.32	1,210.76	1,480.19	1,534.73
Z	LU1542322810	Capitalisation	EUR	24,890.07	1,362.64	1,665.04	1,725.52

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		7,547,273	14,097,944	18,588,771
C	LU1542323032	Capitalisation	EUR	1.00	126.60	187.27	201.77
I	LU1542323206	Capitalisation	EUR	3.00	1,399.96	2,074.94	2,238.92
Y	LU1542323891	Capitalisation	EUR	151,956.87	49.62	74.33	81.08
Z	LU1542324196	Capitalisation	EUR	2.00	1,422.14	2,104.90	2,268.98

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		100,619,204	105,761,278	112,097,487
C	LU1542324352	Capitalisation	EUR	1.00	144.35	150.92	151.95
I	LU1542324519	Capitalisation	EUR	15,033.95	1,052.23	1,102.41	1,112.10
V	LU1542324865	Capitalisation	EUR	76,856.00	1,055.61	1,105.51	1,114.78
Y	LU1542324949	Capitalisation	EUR	118,886.81	30.85	32.58	33.14
Z	LU1542325086	Capitalisation	EUR	2.00	1,159.46	1,212.92	1,221.78

Cleome Index Europe Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		934,751,146	905,494,964	739,791,091
C	LU0461106337	Capitalisation	EUR	78,078.99	216.69	243.50	195.88
I	LU0461106683	Capitalisation	EUR	26,633.18	2,300.43	2,560.18	2,039.31



Statistiques

Cleome Index Europe Equities (suite)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
R	LU1006087669	Capitalisation	EUR	567,288.92	151.98	169.44	135.21
R	LU1718421826	Distribution	EUR	11,039.64	167.87	191.76	155.99
V2	LU0438017591	Capitalisation	EUR	48,859.25	2,318.03	2,577.97	2,052.04
Y	LU0102768701	Capitalisation	EUR	444,491.77	48.09	54.19	43.70
Z	LU0479710047	Capitalisation	EUR	199,858.00	2,086.20	2,318.98	1,844.97
Z	LU1379319319	Distribution	EUR	112,500.00	1,928.20	2,195.82	1,780.78

Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			USD		1,495,356,039	1,532,065,889*	1,236,156,022*
C	LU1006087313	Capitalisation	USD	5,662.42	297.07	375.75	299.38
C	LU1365257515	Distribution	USD	489.51	259.58	332.27	267.79
C - EUR - Hedged	LU2403432581	Capitalisation	EUR	0.07	129.25	-	-
C - EUR - Unhedged	LU0461105529	Capitalisation	EUR	4,848.11	456.44	541.82	401.23
I	LU0461105875	Capitalisation	USD	39,233.50	3,517.51	4,406.36	3,476.35
I - EUR - Unhedged	LU2197357747	Capitalisation	EUR	370.00	1,541.59	1,812.73	1,561.87
R	LU1718422477	Capitalisation	USD	42,182.60	230.95	289.83	229.07
R	LU1718422550	Distribution	USD	12,050.60	208.69	265.00	211.85
R - EUR - Unhedged	LU1006087586	Capitalisation	EUR	697,070.38	236.08	278.05	204.25
R - EUR - Unhedged	LU1718422394	Distribution	EUR	1,230.00	246.95	293.82	218.38
V	LU0438016601	Capitalisation	USD	400.81	2,099.43	2,628.89	2,073.20
V - EUR - Hedged	LU2403432821	Capitalisation	EUR	13,291.24	1,445.59	-	-
V - EUR - Unhedged	LU2197358042	Capitalisation	EUR	11,604.74	1,564.86	1,838.98	1,515.35
Y - EUR - Unhedged	LU0102768370	Capitalisation	EUR	227,934.69	72.31	86.05	63.88
Z	LU0644256330	Capitalisation	USD	320,242.07	3,017.36	3,775.29	2,974.90
Z - EUR - Unhedged	LU0479709973	Capitalisation	EUR	19,323.51	5,146.20	6,042.81	4,425.64
Z - EUR - Unhedged	LU1379320085	Distribution	EUR	13,093.00	2,406.19	2,854.17	2,114.94

Cleome Index World Equities

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
Total des actifs nets			EUR		112,003,755	169,772,857	127,182,017
C	LU1365257945	Distribution	EUR	6,158.40	235.30	277.05	217.14
I	LU1292954903	Capitalisation	EUR	31,780.86	2,791.91	3,207.61	2,452.18
R	LU1292955033	Capitalisation	EUR	67,096.99	189.78	218.43	167.29
R	LU1718422634	Distribution	EUR	4,183.42	181.54	208.95	-
Z	LU1292955207	Capitalisation	EUR	2,958.87	2,815.92	3,231.31	2,467.34

*Actif net Global en EUR - voir la Note 1



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	12,968	EUR	387,743	0.21
OMV AG	5,043	EUR	242,568	0.13
VERBUND AG	4,635	EUR	364,543	0.20
VOESTALPINE AG	3,477	EUR	86,160	0.05
			1,081,014	0.60
Belgique				
AGEAS NOM	7,282	EUR	301,620	0.17
ANHEUSER-BUSCH INBEV	35,628	EUR	2,004,788	1.11
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	2,930	EUR	389,104	0.22
GROUPE BRUXELLES LAMBERT GBL	3,627	EUR	270,502	0.15
KBC GROUPE SA	11,151	EUR	669,952	0.37
SOLVAY	2,354	EUR	222,359	0.12
UCB	8,035	EUR	591,055	0.33
UMICORE SA	9,605	EUR	329,644	0.18
			4,779,024	2.64
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	6,103	EUR	301,854	0.17
FORTUM CORP	17,866	EUR	277,638	0.15
KESKO CORP	11,012	EUR	227,067	0.13
KONE -B-	15,827	EUR	764,444	0.42
NESTE	18,870	EUR	811,787	0.45
NOKIA OYJ	243,873	EUR	1,055,238	0.58
ORION CORPORATION (NEW) -B-	7,724	EUR	395,778	0.22
SAMPO OYJ -A-	18,683	EUR	912,104	0.50
STORA ENSO -R-	27,344	EUR	359,574	0.20
UPM KYMMENE CORP	25,788	EUR	900,775	0.50
WARTSILA CORPORATION -B-	20,931	EUR	164,685	0.09
			6,170,944	3.41
France				
ACCOR SA	7,346	EUR	171,529	0.09
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	1,641	EUR	205,453	0.11
AIR LIQUIDE SA	22,631	EUR	2,996,344	1.66
ALSTOM SA	15,403	EUR	351,496	0.19
AMUNDI SA	1,846	EUR	97,838	0.05
ARKEMA SA	2,589	EUR	217,165	0.12
AXA SA	81,715	EUR	2,129,084	1.18
BIOMERIEUX SA	2,599	EUR	254,494	0.14
BNP PARIBAS SA	45,428	EUR	2,419,041	1.34
BOUYGUES SA	11,382	EUR	319,151	0.18
BUREAU VERITAS SA	17,447	EUR	429,371	0.24
CAPGEMINI SE	6,849	EUR	1,068,102	0.59
CARREFOUR SA	27,089	EUR	423,672	0.23
CIE DE SAINT-GOBAIN	27,427	EUR	1,252,043	0.69
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	28,456	EUR	739,429	0.41
COVIVIO SA	3,475	EUR	192,689	0.11
CREDIT AGRICOLE SA	38,491	EUR	378,405	0.21
DANONE SA	27,690	EUR	1,363,179	0.75
DASSAULT SYST.	28,376	EUR	950,454	0.53
EDENRED SA	12,645	EUR	643,378	0.36
EDF SA	31,378	EUR	376,536	0.21
EIFFAGE	4,743	EUR	435,977	0.24
ENGIE SA	64,497	EUR	863,486	0.48
ESSILORLUXOTTICA SA	12,629	EUR	2,136,827	1.18
GECINA	3,976	EUR	378,316	0.21
GETLINK ACT	29,063	EUR	435,218	0.24

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HERMES INTERNATIONAL SA	1,459	EUR	2,108,255	1.17
IPSEN	2,776	EUR	278,988	0.15
KERING	3,329	EUR	1,582,940	0.88
KLEPIERRE SA	14,000	EUR	301,420	0.17
LA FRANCAISE DES JEUX SA	1,632	EUR	61,331	0.03
LEGRAND SA	22,592	EUR	1,690,333	0.93
L'OREAL SA	10,183	EUR	3,397,049	1.88
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	11,676	EUR	7,938,512	4.39
ORANGE	90,311	EUR	838,176	0.46
PERNOD RICARD SA	8,617	EUR	1,583,374	0.88
PUBLICIS GROUPE	13,662	EUR	811,796	0.45
REMY COINTREAU	941	EUR	148,302	0.08
RENAULT SA	10,672	EUR	333,767	0.18
SANOFI	50,197	EUR	4,509,698	2.49
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	1,450	EUR	438,625	0.24
SCHNEIDER ELECTRIC SE	28,014	EUR	3,661,990	2.03
SOCIETE GENERALE SA	33,619	EUR	789,374	0.44
SODEXO SA	4,915	EUR	439,794	0.24
TELEPERFORMANCE SE	2,820	EUR	628,014	0.35
TOTALENERGIESSE	107,892	EUR	6,327,866	3.50
UBISOFT ENTERTAINMENT	3,971	EUR	104,874	0.06
UNIBAIL RODAMCO	5,523	EUR	268,583	0.15
VALEO SA	9,793	EUR	163,543	0.09
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	25,389	EUR	609,336	0.34
VINCI SA	24,307	EUR	2,267,600	1.25
VIVENDI SA	41,350	EUR	368,594	0.20
WENDEL SA	1,648	EUR	143,706	0.08
WORLDLINE SA	10,455	EUR	381,921	0.21
			63,406,438	35.07
Allemagne				
ADIDAS AG NAMEN AKT	7,082	EUR	902,672	0.50
ALLIANZ SE REG SHS	17,288	EUR	3,473,159	1.92
BASF SE REG SHS	39,194	EUR	1,818,210	1.01
BECHTLE	3,562	EUR	117,760	0.07
BEIERSDORF AG	5,217	EUR	559,262	0.31
BMW AG	19,065	EUR	1,589,640	0.88
BRENNTAG - NAMEN AKT	10,694	EUR	638,646	0.35
CARL ZEISS MEDITEC AG	2,141	EUR	252,424	0.14
COMMERZBK	56,977	EUR	503,449	0.28
CONTINENTAL AG	5,036	EUR	281,915	0.16
COVESTRO AG	7,665	EUR	280,156	0.15
DAIMLER AG NAMEN-AKT	35,151	EUR	2,158,271	1.19
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	21,604	EUR	625,328	0.35
DELIVERY HERO	7,133	EUR	319,416	0.18
DEUTSCHE BANK AG REG SHS	92,361	EUR	977,918	0.54
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	9,701	EUR	1,565,741	0.87
DEUTSCHE LUFTHANSA AG REG SHS	17,000	EUR	132,005	0.07
DEUTSCHE POST AG REG SHS	44,170	EUR	1,553,901	0.86
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	147,448	EUR	2,748,136	1.52
E.ON SE	119,994	EUR	1,120,024	0.62
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	8,720	EUR	266,570	0.15
FRESENIUS SE	18,455	EUR	484,444	0.27
GEA GROUP AG	10,761	EUR	411,070	0.23
HANNOVER RUECK SE	3,583	EUR	664,646	0.37
HELLOFRESH SE	6,370	EUR	130,776	0.07
HENKEL AG & CO KGAA	2,268	EUR	136,647	0.08
HENKEL AG & CO KGAA	9,837	EUR	639,602	0.35
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	61,108	EUR	1,737,300	0.96

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	4,274	EUR	218,145	0.12
LEG IMMOBILIEN - NAMEN AKT	3,839	EUR	233,642	0.13
MERCK KGAA	6,672	EUR	1,206,965	0.67
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	3,500	EUR	707,700	0.39
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	6,514	EUR	1,980,256	1.10
NEMETSCHKE	2,683	EUR	127,952	0.07
PUMA AG	4,685	EUR	265,640	0.15
RATIONAL NAMEN	303	EUR	168,165	0.09
SAP AG	45,282	EUR	4,364,732	2.41
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	1,259	EUR	465,075	0.26
SCOUT24	4,145	EUR	194,525	0.11
SIEMENS AG REG	35,839	EUR	4,646,168	2.57
SIEMENS ENERGY - REGISTERED SHS	28,642	EUR	503,383	0.28
SIEMENS HEALTHINEERS	12,609	EUR	589,219	0.33
SYMRISE AG	6,523	EUR	663,063	0.37
UNITED INTERNET AG REG SHS	1,506	EUR	28,448	0.02
VOLKSWAGEN AG	1,547	EUR	228,415	0.13
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	8,099	EUR	942,886	0.52
VONOVIA SE	29,373	EUR	646,793	0.36
ZALANDO SE	9,390	EUR	310,903	0.17
			44,581,163	24.66
Irlande				
BANK OF IRELAND - REGISTERED	60,970	EUR	542,633	0.30
CRH PLC	27,101	EUR	1,003,008	0.55
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	7,200	EUR	920,160	0.51
KERRY GROUP -A-	6,161	EUR	519,003	0.29
KINGSPAN GROUP	10,143	EUR	513,033	0.28
SMURFIT KAPPA PLC	12,504	EUR	432,138	0.24
			3,929,975	2.17
Italie				
AMPLIFON SPA	4,843	EUR	134,732	0.07
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	44,121	EUR	733,070	0.41
DIASORIN	1,216	EUR	158,566	0.09
ENEL SPA	321,000	EUR	1,614,630	0.89
ENI SPA	100,556	EUR	1,335,987	0.74
FINCOBANK	29,515	EUR	458,073	0.25
INTESA SANPAOLO	651,327	EUR	1,353,458	0.75
MONCLER SPA	9,049	EUR	447,926	0.25
NEXI SPA	21,042	EUR	154,995	0.09
POSTE ITALIANE SPA	7,294	EUR	66,565	0.04
PRYSMIAN SPA	23,131	EUR	801,720	0.44
RECORDATI SPA	6,750	EUR	261,562	0.14
SNAM SPA	78,114	EUR	353,622	0.20
TELECOM ITALIA	227,762	EUR	49,265	0.03
TERNA SPA	88,580	EUR	611,202	0.34
UNICREDIT SPA REGS	89,781	EUR	1,191,573	0.66
			9,726,946	5.38
Luxembourg				
ARCELORMITTAL SA	8,066	EUR	198,222	0.11
AROUNDTOWN SA	27,315	EUR	59,629	0.03
EUROFINS SCIENTIFIC SE	6,407	EUR	429,653	0.24
TENARIS SA - REG.SHS	25,948	EUR	422,563	0.23
			1,110,067	0.61
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	18,536	EUR	239,578	0.13
ADYEN --- PARTS SOCIALES	914	EUR	1,177,598	0.65
AEGON NV	84,683	EUR	401,228	0.22
AKZO NOBEL NV	8,806	EUR	550,903	0.30
ARGENX SE	2,806	EUR	977,330	0.54

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ASM INTERNATIONAL NV	2,030	EUR	478,370	0.26
ASML HOLDING NV	17,128	EUR	8,629,086	4.77
CNH INDUSTRIAL NV	47,509	EUR	710,972	0.39
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	13,222	EUR	125,397	0.07
DSM KONINKLIJKE	8,246	EUR	942,518	0.52
EXOR REG	6,056	EUR	413,625	0.23
FERRARI NV	5,368	EUR	1,074,674	0.59
HEINEKEN HOLDING	4,390	EUR	316,300	0.17
HEINEKEN NV	11,259	EUR	989,441	0.55
ING GROUP NV	162,706	EUR	1,852,896	1.02
JUST EAT TAKEAWAY.COM N.V.	6,724	EUR	132,799	0.07
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	47,501	EUR	1,274,927	0.71
KONINKLIJKE KPN NV	199,326	EUR	576,052	0.32
NN GROUP NV	13,635	EUR	520,312	0.29
PROSUS NV	36,138	EUR	2,329,094	1.29
QIAGEN - REGISTERED	14,076	EUR	661,713	0.37
RANDSTAD BR	8,317	EUR	473,736	0.26
ROYAL PHILIPS NV	35,612	EUR	498,710	0.28
STELLANTIS N.V.-BEARER & REGISTERED SHS	97,230	EUR	1,289,726	0.71
STMICROELECTRONICS NV	29,918	EUR	987,144	0.55
WOLTERS KLUWER NV	14,644	EUR	1,431,597	0.79
			29,055,726	16.07
Portugal				
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG.SHS	135,748	EUR	632,043	0.35
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	20,760	EUR	261,784	0.14
JERONIMO MARTINS SGPS SA	10,796	EUR	217,863	0.12
			1,111,690	0.61
Espagne				
ACS	9,579	EUR	256,430	0.14
AENA SME SA	2,995	EUR	351,314	0.19
AMADEUS IT GROUP SA -A-	18,157	EUR	881,522	0.49
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	279,373	EUR	1,573,987	0.87
BANCO SANTANDER SA REG SHS	688,877	EUR	1,930,578	1.07
CAIXABANK SA	215,154	EUR	790,045	0.44
CELLNEX TELECOM SA	22,117	EUR	683,858	0.38
EDP RENOVAVEIS SA	23,775	EUR	489,290	0.27
ENAGAS	12,764	EUR	198,161	0.11
FERROVIAL SA	20,589	EUR	503,813	0.28
GRIFOLS SA -A-	12,232	EUR	131,739	0.07
IBERDROLA SA	275,813	EUR	3,014,636	1.67
INDITEX SHARE FROM SPLIT	46,469	EUR	1,154,755	0.64
NATURGY ENERGY GROUP SA	5,694	EUR	138,421	0.08
RED ELECTRICA	34,243	EUR	556,791	0.31
REPSOL SA	64,154	EUR	952,687	0.53
TELEFONICA SA	215,522	EUR	729,542	0.40
			14,337,569	7.93
Royaume-Uni				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	9,174	EUR	472,002	0.26
			472,002	0.26
Total des actions			179,762,558	99.42
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			179,762,558	99.42
Total du portefeuille-titres			179,762,558	99.42
Coût d'acquisition			168,626,706	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index EMU Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	35.03
Allemagne	24.66
Pays-Bas	15.68
Espagne	7.93
Italie	5.13
Finlande	3.41
Belgique	2.64
Irlande	2.17
Luxembourg	1.29
Portugal	0.61
Autriche	0.60
Royaume-Uni	0.26
	99.42

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	11.84
Industrie pharmaceutique	9.04
Électronique et semi-conducteurs	7.26
Textile et habillement	6.62
Assurance	6.02
Énergie et eau	6.00
Électrotechnique	5.82
Internet et services d'Internet	5.73
Pétrole	5.65
Industrie automobile	4.65
Chimie	4.61
Télécommunication	4.21
Matériaux de construction	3.34
Tabac et boissons alcoolisées	2.86
Distribution, commerce de détail	2.70
Construction de machines et appareils	1.79
Transport	1.76
Art graphique, maison d'édition	1.44
Industrie agro-alimentaire	1.37
Immobilier	1.15
Biotechnologie	0.98
Papier et bois	0.94
Services divers	0.78
Restauration, industrie hôtelière	0.64
Pneus et caoutchouc	0.56
Biens de consommation divers	0.43
Industrie aéronautique et spatiale	0.39
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.39
Services environnementaux et recyclage	0.27
Métaux non ferreux	0.18
	99.42



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Australie				
AUSNET SERVICES HOLDI 1.50 15-27 26/02A	300,000	EUR	270,798	0.12
MACQUARIE GROUP LTD 0.35 20-28 03/12A	400,000	EUR	325,770	0.14
SCENTRE MGMT LTD 2.25 14-24 16/07A	300,000	EUR	291,982	0.13
WESTPAC BANKING 1.125 17-27 05/09A	100,000	EUR	89,308	0.04
WESTPAC BANKING 1.45 18-28 17/07A	500,000	EUR	445,020	0.19
			1,422,878	0.61
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG 0.05 20-25 16/09A	200,000	EUR	180,436	0.08
ERSTE GROUP BANK AG 0.875 20 27 13/05A	300,000	EUR	262,730	0.11
OMV AG 1,875 18-28 04/12A	300,000	EUR	274,917	0.12
			718,083	0.31
Belgique				
ANHEUSER BUSCH INBEV 2.70 04-26 31/03A	600,000	EUR	587,118	0.25
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.50 15-30 18/04A	500,000	EUR	431,720	0.19
ANHEUSER-BUSCH INBEV 1.6500 19-31 28/03A	800,000	EUR	680,084	0.29
ANHEUSER-BUSCH INBEV 2.00 16-28 17/03A	900,000	EUR	831,573	0.36
BELFIUS BANQUE SA 0.00 19-26 28/08U	500,000	EUR	439,832	0.19
BELFIUS BANQUE SA/NV 0.01 20-25 15/10A	300,000	EUR	272,678	0.12
BPOST BANK NV 1.25 18-26 11/07A	100,000	EUR	92,124	0.04
ELIA SYSTEM OP SA/NV 3.25 13-28 04/04A	100,000	EUR	97,218	0.04
ELIA SYSTEM OPERATOR 1.375 19-26 14/01A	100,000	EUR	93,078	0.04
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	200,000	EUR	160,969	0.07
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	200,000	EUR	188,210	0.08
SOLVAY SA 0.500 19-29 06/09A	300,000	EUR	239,697	0.10
SOLVAY SA 2.75 15-27 02/12A	200,000	EUR	192,534	0.08
VGP SA 2.25 22-30 17/01A	100,000	EUR	66,036	0.03
			4,372,871	1.88
Canada				
CANADA 0.375 19-24 03/05A	347,000	EUR	333,181	0.14
TORONTO DOMINION BK 1.952 22-30 08/04A	300,000	EUR	258,462	0.11
TORONTO-DOMINIO 3.1290 22-32 03/08A	400,000	EUR	364,258	0.16
			955,901	0.41
Îles Caïman				
CKE HUTCHISON FINANCE 2.00 16-28 06/04A	200,000	EUR	175,957	0.08
			175,957	0.08
Danemark				
AP MOLLER MAERSK 1.75 18-26 16/03A	200,000	EUR	187,319	0.08
DANSKE BANK A/S 0.625 20-25 12/05A	200,000	EUR	185,671	0.08
NYKREDIT REALKREDIT 0.1250 19-24 10/07A	519,000	EUR	489,510	0.21
NYKREDIT REALKREDIT 0.875 21-31 28/04A	300,000	EUR	254,306	0.11
			1,116,806	0.48
Finlande				
BALDER FINLAND OYJ 1,375 21-30 24/05A	400,000	EUR	254,114	0.11
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	800,000	EUR	657,212	0.28
OP CORPORATE BANK 0.625 19-29 12/11U	300,000	EUR	231,932	0.10
OP CORPORATE BANK PLC 0.375 21-28 08/12A	500,000	EUR	396,055	0.17
SBB TREASURY OY 0.7500 20-28 14/12A	200,000	EUR	128,553	0.06
			1,667,866	0.72
France				
AEROPORTS DE PARIS 1.0 17-27 13/12A	400,000	EUR	351,540	0.15
AEROPORTS DE PARIS 1.125 19-34 18/06A	100,000	EUR	70,817	0.03
AEROPORTS DE PARIS A 1 20-29 02/07A	600,000	EUR	508,053	0.22
AIR LIQUIDE FINANCE 0,375 21-33 20/09A	800,000	EUR	572,556	0.25
APRR SA 0.125 20-29 18/09A	300,000	EUR	244,821	0.11
APRR SA 1.25 20-27 14/04A	300,000	EUR	274,190	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
APRR SA 1.625 17-32 13/01A	100,000	EUR	84,377	0.04
ARKEMA SA 0.75 19-29 03/12A	200,000	EUR	161,138	0.07
ARKEMA SA 1.50 17-27 20/04A	500,000	EUR	456,895	0.20
ARVA SE 4.0 22-26 22/09A	1,000,000	EUR	995,320	0.43
AUCHAN HOLDING SA 2.625 19-24 30/01A	500,000	EUR	490,732	0.21
AUCHAN HOLDING SA 3.25 20-27 23/07A	300,000	EUR	276,082	0.12
AUTOROUTES DU SUD 1.375 18-30 22/01A	100,000	EUR	86,964	0.04
AUTOROUTES DU SUD FRA 1.125 17-26 20/04A	300,000	EUR	277,473	0.12
AXA SA 1.125 16-28 15/05A	100,000	EUR	88,466	0.04
BANQUE FEDERATIVE DU 0.01 21-26 08/04A	800,000	EUR	705,744	0.30
BANQUE FEDERATIVE DU 0.1 20-27 08/10A	200,000	EUR	169,283	0.07
BANQUE FEDERATIVE DU 1.25 20-30 03/06A	500,000	EUR	405,390	0.17
BFCM 0.25 21-28 19/01A	200,000	EUR	160,868	0.07
BFCM 1.75 19-29 15/03A	600,000	EUR	517,962	0.22
BNP PARIBAS 0.375 20-27 14/10A	200,000	EUR	172,778	0.07
BNP PARIBAS 1.00 17-24 29/11A	100,000	EUR	94,512	0.04
BNP PARIBAS 1.125 20-29 17/04A	600,000	EUR	503,262	0.22
BNP PARIBAS 1.625 16-26 23/03A	800,000	EUR	759,396	0.33
BNP PARIBAS -33 31/08A	500,000	EUR	387,515	0.17
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	700,000	EUR	653,240	0.28
BOUYGUES 1.125 20-28 14/04A	100,000	EUR	87,134	0.04
BOUYGUES 2.25 22-29 29/06A	800,000	EUR	719,868	0.31
BOUYGUES 5.375 22-42 30/06A	200,000	EUR	204,993	0.09
BPCE 0.5 20-27 15/09A	700,000	EUR	605,906	0.26
BPCE 0.625 19-24 26/09A	200,000	EUR	190,139	0.08
BPCE 0.875 18-24 31/01A	200,000	EUR	194,867	0.08
BPCE 1.0 19-25 01/04A	1,400,000	EUR	1,318,387	0.57
BPCE 1.00 16-28 05/10A	500,000	EUR	429,768	0.18
BPCE 2.875 16-26 22/04A	100,000	EUR	96,253	0.04
BPCE S.A. 0.625 20-25 28/04A	400,000	EUR	373,278	0.16
BPCE SA 1.75 22-34 02/02A	500,000	EUR	405,678	0.17
CA 2.5 22-34 22/04A	500,000	EUR	422,475	0.18
CAPGEMINI SE 0.625 20-25 23/06A	200,000	EUR	186,606	0.08
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	100,000	EUR	82,860	0.04
CAPGEMINI SE 1.625 20-26 15/04A	100,000	EUR	93,996	0.04
CAPGEMINI SE 2.375 20-32 15/04A	200,000	EUR	176,439	0.08
CARREFOUR SA 1.7500 18-26 04/05A	200,000	EUR	187,177	0.08
CARREFOUR SA 2.375 22-29 30/10A	500,000	EUR	446,465	0.19
CARREFOUR SA 2.625 20-27 01/04A	200,000	EUR	189,078	0.08
CIE GENERALE DES ETA 0 20-28 02/11U	300,000	EUR	247,986	0.11
CIE GENERALE DES ETA 0.25 20-32 02/11A	300,000	EUR	221,445	0.10
COFIROUTE SA 1 20-31 19/05A	300,000	EUR	244,014	0.10
COVIVIO SA 1.625 20-30 23/06A	200,000	EUR	169,582	0.07
CREDIT AGRICOLE 0.125 20-27 09/12A	300,000	EUR	248,282	0.11
CREDIT AGRICOLE 0.375 19-25 21/10A	400,000	EUR	367,884	0.16
CREDIT AGRICOLE 0.375 21-28 20/04A	200,000	EUR	163,875	0.07
CREDIT AGRICOLE 2.70 15-25 14/04Q	100,000	EUR	96,766	0.04
CREDIT AGRICOLE SA 4.1 12-24 17/04Q	150,000	EUR	151,034	0.06
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.01 20-26 28/10A	300,000	EUR	265,968	0.11
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 21-33 11/03A	100,000	EUR	71,558	0.03
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.125 19-29 23/05A	100,000	EUR	83,184	0.04
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.25 16-26 01/06A	100,000	EUR	96,538	0.04
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 19-31 11/03A	100,000	EUR	90,698	0.04
CTE CO TRANSP ELEC 2.125 17-32 29/07A	200,000	EUR	168,529	0.07
DASSAULT SYSTEM 0.1250 19-26 16/09A	300,000	EUR	266,673	0.11
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	200,000	EUR	190,270	0.08
EDENRED SA 1.875 17-27 30/03A	100,000	EUR	93,964	0.04
EDENRED SA 1.875 18-26 06/03A	300,000	EUR	285,915	0.12

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EDF 1.00 16-26 13/10A	500,000	EUR	452,088	0.19
EDF 4.00 10-25 12/11A	100,000	EUR	100,815	0.04
EDF SA 2.00 18-30 02/10A	500,000	EUR	416,290	0.18
EDF SA 4.50 10-40 12/11A	100,000	EUR	98,238	0.04
ELECTRICITE DE 4.7500 22-34 12/10A	400,000	EUR	394,992	0.17
ENGIE 1.00 15-26 13/03A	200,000	EUR	183,958	0.08
ENGIE SA 0.375 19-27 21/06A	300,000	EUR	259,512	0.11
ENGIE SA 0.5 19-30 24/10A	300,000	EUR	229,314	0.10
ENGIE SA 1.25 19-41 24/10A	200,000	EUR	117,618	0.05
ENGIE SA 1.375 17-29 28/02A	100,000	EUR	86,202	0.04
ENGIE SA 1.50 15-35 13/03A	100,000	EUR	73,130	0.03
ENGIE SA 1.50 20-49 31/12A	400,000	EUR	317,488	0.14
ENGIE SA 1.875 18-33 19/09A	300,000	EUR	235,636	0.10
ESSILORLUXOTTICA 0.375 19-27 27/11A	300,000	EUR	259,872	0.11
ESSILORLUXOTTICA 0.75 19-31 27/11A	500,000	EUR	397,808	0.17
FONC DES REGIONS 1.875 16-26 20/05A	100,000	EUR	93,876	0.04
GECINA 1.00 16-29 30/01A	100,000	EUR	82,980	0.04
GECINA 1.625 18-30 14/03A	100,000	EUR	83,954	0.04
GECINA 1.625 19-34 29/05A	400,000	EUR	300,472	0.13
GIE PSA TRESORIE 6.00 03-33 19/09A	100,000	EUR	109,574	0.05
GROUPAMA SA 3.375 18-28 24/09A	100,000	EUR	91,152	0.04
GROUPAMA SA 6.00 17-27 23/01A	200,000	EUR	208,789	0.09
HLDG INFRA TRANSPORT 0.625 17-23 27/03A	1,000,000	EUR	994,215	0.43
HOLDING D'INFRASTRUC 0.625 21-28 14/05A	500,000	EUR	401,042	0.17
ICADE SA 0.625 21-31 18/01A	200,000	EUR	138,886	0.06
ICADE SA 1.50 17-27 13/09A	100,000	EUR	86,711	0.04
ICADE SA 1.625 18-28 28/02A	200,000	EUR	166,086	0.07
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	100,000	EUR	73,136	0.03
JC DECAUX SA 2 20-24 24/04A	200,000	EUR	193,008	0.08
JCDECAUX SE 1.6250 22-30 07/02A	300,000	EUR	239,601	0.10
KERING SA 0.75 20-28 13/05A	100,000	EUR	87,796	0.04
KLEPIERRE (EX-COMPAG 0.875 20-31 17/11A	500,000	EUR	365,230	0.16
KLEPIERRE 1.25 16-31 29/09A	100,000	EUR	73,482	0.03
KLEPIERRE 1.875 16-26 19/02A	100,000	EUR	92,994	0.04
LA BANQUE POSTALE 2.00 18-28 13/07A	100,000	EUR	88,992	0.04
LA POSTE 0.625 20-26 21/04A	500,000	EUR	444,855	0.19
LA POSTE 1.375 20-32 21/04A	800,000	EUR	637,580	0.27
LEGRAND SA 0.6250 19-28 24/06A	100,000	EUR	84,501	0.04
LEGRAND SA 0.75 20-30 20/05A	200,000	EUR	163,869	0.07
LEGRAND SA 1.875 17-32 06/07A	200,000	EUR	168,396	0.07
MMS USA INVESTMENTS 1.7500 19-31 13/06A	100,000	EUR	82,773	0.04
ORANGE SA 0.00 19-26 04/09U	400,000	EUR	352,108	0.15
ORANGE SA 0.125 20-29 16/09A	200,000	EUR	159,360	0.07
ORANGE SA 0.5 19-32 04/09A	200,000	EUR	145,320	0.06
ORANGE SA 1.00 18-25 12/09A	200,000	EUR	187,480	0.08
ORANGE SA 1.25 20-27 07/04A	200,000	EUR	180,843	0.08
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	400,000	EUR	358,274	0.15
ORANGE SA 1.625 20-32 07/04A	100,000	EUR	83,994	0.04
ORANGE SA 8.125 03-33 28/01A	400,000	EUR	523,036	0.22
PERNOD RICARD SA 0.50 19-27 24/10A	100,000	EUR	86,907	0.04
PERNOD RICARD SA 0.875 19-31 24/10A	200,000	EUR	156,242	0.07
PERNOD RICARD SA 1.125 20-25 06/04A	500,000	EUR	475,125	0.20
PEUGEOT SA 2 18-25 20/03A	200,000	EUR	192,716	0.08
RCI BANQUE SA 1.625 18-26 24/05A	200,000	EUR	180,610	0.08
RCI BANQUE SA 4.875 22-28 21/09A	300,000	EUR	293,666	0.13
RENAULT SA 2 19-24 11/07A	600,000	EUR	583,731	0.25
RTE EDF TRANSPORT 1.125 19-49 09/09A	200,000	EUR	105,560	0.05
RTE RESEAU DE T 0.6250 20-32 08/07A	400,000	EUR	296,434	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
SANEF SA 1.875 15-26 16/03A	100,000	EUR	92,953	0.04
SANOFI 1.375 18-30 21/03A	100,000	EUR	87,142	0.04
SANOFI SA 1.25 19-34 21/03A	600,000	EUR	479,091	0.21
SCHNEIDER ELECT 1.5000 19-28 15/01A	100,000	EUR	91,315	0.04
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.375 18-27 21/06A	200,000	EUR	183,059	0.08
SG 4.25 22-32 16/11A	500,000	EUR	497,530	0.21
SOCIETE DES AUTOROUTE 1.375 19-31 21/02A	100,000	EUR	84,591	0.04
SOCIETE GENERALE 0.8750 19-26 01/07A	100,000	EUR	89,118	0.04
SOCIETE GENERALE 1.125 18-25 23/01A	300,000	EUR	283,990	0.12
SOCIETE GENERALE 1.25 19-24 15/02A	300,000	EUR	292,960	0.13
SOCIETE GENERALE 2.125 18-28 27/09A	100,000	EUR	88,029	0.04
SOCIETE GENERALE SA 0.125 21-28 18/02A	400,000	EUR	330,470	0.14
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	200,000	EUR	172,993	0.07
SOCIETE GENERALE SA 1.25 20-30 12/06A	400,000	EUR	316,642	0.14
SODEXHO 2.50 14-26 24/06A	300,000	EUR	290,798	0.13
SODEXO 0.75 20-25 27/04A	625,000	EUR	591,406	0.25
SODEXO 1 20-29 27/04A	100,000	EUR	84,924	0.04
STE AUTORPARRHI 1.5 18-30 25/01A	300,000	EUR	260,404	0.11
STELLANTIS 2.00 17-24 23/03A	200,000	EUR	196,670	0.08
STELLANTIS 2.75 20-26 15/05A	200,000	EUR	191,236	0.08
SUEZ 1.25 16-28 19/05A	100,000	EUR	87,436	0.04
SUEZ ENVIRONNEMENT 1.75 15-25 10/09A	100,000	EUR	95,634	0.04
TOTALENERGIES CAPIT 1.535 19-39 31/05A	500,000	EUR	361,228	0.16
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 0.625 20-27 04/12A	100,000	EUR	85,020	0.04
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 1.375 21-33 25/05A	600,000	EUR	427,380	0.18
UNIBAIL-RODAMCO-WEST 2.125 20-25 09/04A	900,000	EUR	860,490	0.37
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.8 20-32 15/06A	200,000	EUR	152,776	0.07
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.59 15-28 10/01A	200,000	EUR	180,595	0.08
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.94 18-30 07/01A	200,000	EUR	177,206	0.08
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.625 12-27 30/03A	200,000	EUR	207,353	0.09
VINCI SA 1,625 19-29 18/01A	200,000	EUR	180,919	0.08
VINCI SA 1,7500 18-30 26/09A	400,000	EUR	354,428	0.15
VIVENDI SA 0.6250 19-25 11/06A	300,000	EUR	279,294	0.12
VIVENDI SA 1.1250 19-28 11/12A	100,000	EUR	84,545	0.04
WENDEL 2,50 15-27 09/02A	200,000	EUR	186,919	0.08
WPP FINANCE SA EMTN 2.25 14-26 22/09A	300,000	EUR	283,282	0.12
			41,653,049	17.91
Allemagne				
ADIDAS AG 0.6250 20-35 10/09A	200,000	EUR	138,600	0.06
BASF SE 0.875 16-31 06/10A	300,000	EUR	234,212	0.10
BASF SE 3.75 22-32 29/06A	300,000	EUR	294,609	0.13
COMMERZBANK AG 0.625 19-24 28/08A	367,000	EUR	350,135	0.15
COMMERZBANK AG 0.875 20-27 22/01A	800,000	EUR	683,940	0.29
COMMERZBANK AG 4.00 16-26 23/03A	200,000	EUR	196,077	0.08
DAIMLER 2.0 19-31 27/02A	100,000	EUR	88,730	0.04
DAIMLER AG 0,75 19-30 08/02A	200,000	EUR	165,442	0.07
DAIMLER AG 0,75 20-30 10/09A	100,000	EUR	81,597	0.04
DAIMLER AG 1,125 19-31 06/11A	400,000	EUR	322,754	0.14
DAIMLER AG 1,375 16-28 11/05A	300,000	EUR	269,859	0.12
DAIMLER AG 1.50 16-26 09/03A	600,000	EUR	567,015	0.24
DAIMLER AG 2 20-26 22/05A	242,000	EUR	231,421	0.10
DAIMLER AG 2,375 20-30 22/05A	100,000	EUR	92,472	0.04
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 20-50 08/12A	400,000	EUR	195,950	0.08
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.625 21-36 15/04A	550,000	EUR	369,963	0.16
DEUTSCHE BANK AG 1.125 15-25 17/03A	500,000	EUR	475,218	0.20
DEUTSCHE BANK AG 1.625 20-27 20/01A	400,000	EUR	352,516	0.15
DEUTSCHE POST AG 1 20-32 20/05A	100,000	EUR	81,290	0.03
DEUTSCHE TELEKOM AG 0.50 19-27 05/07A	520,000	EUR	460,905	0.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	100,000	EUR	86,596	0.04
EVONIK FINANCE BV 0.375 16-24 07/09A	200,000	EUR	190,770	0.08
EVONIK FINANCE BV 0.75 16-28 07/09A	157,000	EUR	133,632	0.06
FRESENIUS MEDICAL CARE 1.50 18-25 11/07A	261,000	EUR	246,401	0.11
FRESENIUS SE CO. KG 1.625 20-27 08/04A	201,000	EUR	176,202	0.08
HOCHTIEF AG 0.5 19-27 03/09A	200,000	EUR	163,171	0.07
INFINEON TECHNO 1.1250 20-26 24/06A	400,000	EUR	365,764	0.16
LANDESBANK BADEN-WUE 0.25 21-28 21/07A	300,000	EUR	242,985	0.10
LANDESBANK BADEN-WUER 2.2 19-29 09/05A	500,000	EUR	408,228	0.18
LEG IMMOBILIEN SE 1.5 22-34 17/01A	500,000	EUR	334,785	0.14
MERCK FINANCIAL SERVI 0.375 19-27 05/07A	200,000	EUR	175,500	0.08
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	200,000	EUR	149,049	0.06
SANTANDER CONS BK 0.2500 19-24 15/10A	400,000	EUR	374,966	0.16
SAP EMTN 1.625 18-31 10/03A	300,000	EUR	260,943	0.11
SAP SE 0.125 20-26 18/05A	100,000	EUR	90,102	0.04
TALANX AG 2.50 14-26 23/07A	100,000	EUR	95,974	0.04
VOLKSWAGEN LEASING 1.50 19-26 19/06A	100,000	EUR	90,588	0.04
VOLKSWAGEN LEASING G 0,25 21-26 12/01A	300,000	EUR	264,822	0.11
VOLKSWAGEN LEASING G 0,5 21-29 12/01A	743,000	EUR	577,679	0.25
VONOVIA FINANCE BV 1.5 18-26 22/03A	200,000	EUR	180,248	0.08
VONOVIA FINANCE BV 2.25 20-30 07/04A	100,000	EUR	82,128	0.04
VONOVIA SE 1 21-33 16/06A	400,000	EUR	265,300	0.11
VONOVIA SE 1.625 21-51 01/09A	100,000	EUR	45,490	0.02
			10,654,028	4.58
Irlande				
AIB GROUP PLC 2.25 18-25 03/07A	100,000	EUR	94,984	0.04
BANK OF IRELAND GRP 1.375 18-23 29/08A	200,000	EUR	197,884	0.09
FCA BANK S.P.A. - IR 0.125 20-23 16/11A	196,000	EUR	190,160	0.08
FCA BANK SPA 0.00 21-24 16/04U	143,000	EUR	136,090	0.06
FRESENIUS FIN IRL 1.50 17-24 30/01A	500,000	EUR	490,302	0.21
			1,109,420	0.48
Italie				
ACEA SPA 0.00 21-25 28/09U	177,000	EUR	159,175	0.07
ACEA SPA 0.25 21-30 28/07A	159,000	EUR	117,821	0.05
ASSICURAZ GENERALI 4.125 14-26 04/05A	300,000	EUR	304,088	0.13
ENI SPA 1.0000 19-34 11/10A	600,000	EUR	418,797	0.18
INTESA SANPAOLO 0.75 19-24 04/12A	275,000	EUR	260,882	0.11
INTESA SANPAOLO 1.75 19-29 04/07A	518,000	EUR	434,887	0.19
POSTE ITALIANE SPA 0.0 20-24 10/12U	428,000	EUR	395,382	0.17
POSTE ITALIANE SPA 0.50 20-28 10/12A	129,000	EUR	99,421	0.04
SNAM S.P.A. 0.625 21-31 30/06A	400,000	EUR	294,986	0.13
TERNA S.P.A. 0.75 20-32 24/07A	200,000	EUR	147,552	0.06
TERNA SPA 1.00 16-28 11/10U	100,000	EUR	85,027	0.04
			2,718,018	1.17
Japon				
MITSUBISHI UFJ FIN 0.848 19-29 19/07A	400,000	EUR	332,332	0.14
MIZUHO FINANCIAL GR 0.523 19-24 10/06A	295,000	EUR	282,784	0.12
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.118 19-24 06/09A	300,000	EUR	283,876	0.12
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.214 20-25 07/10A	208,000	EUR	190,069	0.08
MIZUHO FINANCIAL GRP 0.843 21-33 12/04A	300,000	EUR	219,688	0.09
NISSAN MOTOR CO 1.94 20-23 15/09A	300,000	EUR	296,124	0.13
NISSAN MOTOR CO 3.2010 20-28 17/09A	200,000	EUR	175,597	0.08
			1,780,470	0.77
Luxembourg				
3M CO 1.50 16-31 02/06A	100,000	EUR	84,441	0.04
ABBOTT IRL FINANCING 0.375 19-27 19/11A	146,000	EUR	127,105	0.05
ABBVIE INC 0.75 19-27 18/11A	200,000	EUR	175,236	0.08
ABERTIS INFRASTRUCT 0.625 19-25 15/07A	500,000	EUR	458,505	0.20
ABERTIS INFRASTRUCT 1.625 19-29 15/07A	100,000	EUR	81,818	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ABERTIS INFRASTRUCT 3.0000 19-31 27/03A	200,000	EUR	173,386	0.07
ACEA SPA 1 16-26 24/10A	200,000	EUR	176,798	0.08
ACEA SPA 1.50 18-27 08/06	100,000	EUR	88,505	0.04
ACEA SPA 1.7500 19-28 23/05A	102,000	EUR	89,417	0.04
AQUARIUS INVESTMENTS 4.25 13-42 02/10A	155,000	EUR	155,347	0.07
AROUNDTOWN SA 0.625 19-25 09/07A	300,000	EUR	233,938	0.10
AROUNDTOWN SA 1.00 17-25 07/01A	600,000	EUR	494,415	0.21
ASML HOLDING NV 0.625 20-29 07/05A	459,000	EUR	386,189	0.17
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	200,000	EUR	178,389	0.08
AT&T INC 0.8000 19-30 04/03A	100,000	EUR	79,750	0.03
AT&T INC 1.6 20-28 27/05A	388,000	EUR	343,945	0.15
AT&T INC 2.60 14-29 17/12A	300,000	EUR	274,518	0.12
AT&T INC 3.375 14-34 15/03A	400,000	EUR	363,534	0.16
AT&T INC 3.55 12-32 17/12A	200,000	EUR	188,761	0.08
AVIVA PLC 3.375 15-45 04/12A	100,000	EUR	94,152	0.04
BANCO BILBAO VI 0.3750 19-26 15/11A	200,000	EUR	175,155	0.08
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.75 20-25 04/06A	200,000	EUR	187,823	0.08
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	100,000	EUR	91,166	0.04
BANCO SANTANDER SA 0.30 19-26 04/10A	300,000	EUR	263,750	0.11
BANCO SANTANDER SA 1.125 18-25 17/01A	400,000	EUR	380,424	0.16
BANCO SANTANDER SA 1.125 20-27 23/06A	400,000	EUR	354,922	0.15
BANCO SANTANDER SA 1.375 20-26 05/05A	300,000	EUR	278,109	0.12
BANK OF AMERICA CORP 1.375 15-25 26/03A	200,000	EUR	191,312	0.08
BANQUE FED CRED 1.25 17-27 26/05A	400,000	EUR	359,346	0.15
BAXTER INTERNATIONAL 1.30 19-29 15/05A	200,000	EUR	167,746	0.07
BAXTER INTL 1.30 17-25 30/05A	200,000	EUR	189,140	0.08
BECTON DICKINSON 1.208 19-26 04/06A	799,000	EUR	730,626	0.31
BECTON DICKINSON EUR 1.213 21-36 12/02A	100,000	EUR	69,964	0.03
BFCM 1.25 15-25 14/01A	1,200,000	EUR	1,144,512	0.49
BFCM 1.875 16-26 04/11A	100,000	EUR	92,198	0.04
BFCM 2.5 18-28 25/05A	200,000	EUR	181,285	0.08
BG ENERGY CAP REGS 2.25 14-29 21/11A	250,000	EUR	226,996	0.10
BMW FINANCE NV 1.5000 19-29 06/02A	292,000	EUR	258,490	0.11
BNP PARIBAS 1.50 16-28 25/05A	300,000	EUR	268,898	0.12
BNP PARIBAS 2.875 16-26 01/10A	350,000	EUR	336,733	0.14
BNP PARIBAS SA 1.00 17-24 27/06A	400,000	EUR	386,536	0.17
BNP PARIBAS SA 1.125 18-26 11/06A	200,000	EUR	182,731	0.08
BOSTON SCIENTIF CORP 0.6250 19-27 01/12A	532,000	EUR	457,060	0.20
BP CAPITAL MARKETS 1.00 14-26 25/09A	100,000	EUR	95,110	0.04
BP CAPITAL MARKETS 1.573 15-27 16/02A	100,000	EUR	91,746	0.04
BP CAPITAL MARKETS 1.637 17-29 26/06A	700,000	EUR	612,759	0.26
BRISTOL-MYERS SQUIBB 1.75 15-35 15/05A	100,000	EUR	81,492	0.04
BRITISH TELECOM 1.75 16-26 10/03A	500,000	EUR	468,272	0.20
CAIXABANK SA 0.625 19-24 01/10A	300,000	EUR	284,340	0.12
CHUBB INA HOLDING INC 0.875 19-29 15/12A	400,000	EUR	319,838	0.14
CHUBB INA HOLDINGS 0.875 19-27 15/06A	200,000	EUR	174,908	0.08
CIE DE SAINT GOBAIN 1.125 18-26 23/03A	300,000	EUR	276,346	0.12
CIE DE SAINT GOBAIN 1.875 19-31 15/03A	300,000	EUR	255,960	0.11
CITIGROUP 1.75 15-25 28/01A	100,000	EUR	96,684	0.04
CITIGROUP EMTN 2.375 14-24 22/05A	400,000	EUR	396,142	0.17
CITIGROUP INC 1.50 16-28 26/10A	200,000	EUR	172,381	0.07
CK HUTCHISON FINANCE 0.7500 19-26 17/04A	500,000	EUR	448,278	0.19
CK HUTCHISON FINANCE 0.875 16-24 03/10A	300,000	EUR	283,668	0.12
CNH INDUSTRIAL 1.875 18-26 19/01A	200,000	EUR	188,153	0.08
CNH INDUSTRIAL FINAN 0 20-24 01/12U	1,000,000	EUR	956,920	0.41
COCA COLA 1.625 15-35 09/09A	300,000	EUR	240,864	0.10
COCA-COLA CO 1,875 14-26 22/09A	100,000	EUR	95,076	0.04
COCA-COLA EUROPEAN 1.125 19-29 12/04A	628,000	EUR	534,290	0.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
COCA-COLA EUROPEAN 1.75 16-28 26/05A	100,000	EUR	90,272	0.04
COCA-COLA EUROPEAN 1.875 15-30 18/03A	400,000	EUR	349,486	0.15
CREDIT AGRICOLE 1.75 19-29 05/03A	1,300,000	EUR	1,128,296	0.49
CREDIT AGRICOLE 2.625 15-27 17/03A	600,000	EUR	562,023	0.24
CREDIT AGRICOLE EMTN 3.125 14-26 05/02A	100,000	EUR	99,535	0.04
CREDIT AGRICOLE LDN 1.875 16-26 20/12A	300,000	EUR	276,250	0.12
CRH FUNDING B.V. 1.625 20-30 05/05A	111,000	EUR	94,306	0.04
DEUT TELEKOM INT FIN 3.25 13-28 17/01A	200,000	EUR	199,370	0.09
DEUT TELEKOM INT FIN 7.50 03-33 24/01A	200,000	EUR	253,976	0.11
DEUTSCHE BAHN FIN 1.00 18-27 17/12A	400,000	EUR	358,066	0.15
DEUTSCHE BAHN FIN 1.625 18-33 16/08A	300,000	EUR	243,705	0.10
DEUTSCHE BAHN FINANC 0.75 20-35 16/01A	200,000	EUR	140,201	0.06
DH EUROPE FIN 0.20 19-26 18/03A	200,000	EUR	180,109	0.08
DH EUROPE FIN 0.45 19-28 18/03A	275,000	EUR	234,182	0.10
DIAGEO FINANCE PLC 2.375 14-26 20/05A	400,000	EUR	386,894	0.17
DOW CHEMICAL CO 1.125 20-32 25/02A	100,000	EUR	76,070	0.03
DS SMITH PLC 0.8750 19-26 12/09A	500,000	EUR	443,448	0.19
DSM KONINKLIJKE 0.75 16-26 28/09A	300,000	EUR	269,457	0.12
E.ON SE 0.8750 20-31 20/08A	700,000	EUR	548,513	0.24
EDP FINANCE 1.50 17-27 22/11A	500,000	EUR	448,780	0.19
ELI LILLY & CO 2.125 15-30 03/06A	300,000	EUR	274,866	0.12
ENAGAS FIN REGS 1.25 15-25 06/02A	300,000	EUR	285,822	0.12
ENEL FIN INTL 0.375 19-27 17/06A	320,000	EUR	275,899	0.12
ENEL FIN INTL 1.125 18-26 16/09A	201,000	EUR	184,766	0.08
ENEL SOCIETA -EMTN- 5.625 07-27 21/06A	400,000	EUR	431,918	0.19
ENI SPA 3.625 14-29 29/01A	400,000	EUR	396,314	0.17
ERSTE GROUP BAN 0.8750 19-26 22/05A	200,000	EUR	178,731	0.08
EURONEXT NV 1 18-25 18/04A	100,000	EUR	93,871	0.04
EXXON MOBIL CORP 0.835 20-32 26/06A	300,000	EUR	224,564	0.10
FID NATL INFO SERV 1.10 17-24 15/07A	200,000	EUR	192,585	0.08
FIDELITY NATIONAL INF 0.625 19-25 03/12A	300,000	EUR	273,052	0.12
FORTUM CORP 1.625 19-26 27/02A	200,000	EUR	185,254	0.08
FRESENIUS MEDICAL CA 1 20-26 29/05A	343,000	EUR	308,199	0.13
FRESENIUS MEDICAL CARE 1.25 19-29 29/11A	100,000	EUR	77,565	0.03
FRESENIUS SE CO. KG 0.75 20-28 15/01A	448,000	EUR	372,151	0.16
GENERAL ELECTRIC CO 4.125 05-35 19/09A	250,000	EUR	247,129	0.11
GENERAL MOTORS FIN 2.20 19-24 01/04A	218,000	EUR	213,775	0.09
GENERAL MOTORS FINAN 1.694 18-25 26/03A	200,000	EUR	189,350	0.08
GIVAUDAN FINANCE EUR 1 20-27 22/04A	243,000	EUR	219,802	0.09
GLAXOSMITHKLINE 1.375 17-29 12/09A	600,000	EUR	526,359	0.23
HEIDELBERGCEMENT 1.125 19-27 01/12A	200,000	EUR	176,753	0.08
HEIDELBERGCEMENT 1.5 17-27 14/06A	300,000	EUR	273,416	0.12
HEIDELBERGCEMENT 2.25 16-24 03/06A	200,000	EUR	196,857	0.08
HEIDELBERGCEMENT FIN 1.75 18-28 24/04A	100,000	EUR	89,605	0.04
HEINEKEN 1.50 17-29 03/10A	700,000	EUR	611,814	0.26
HEINEKEN NV 2.875 12-25 04/08A	240,000	EUR	237,295	0.10
HLDG INFRA TRANSPORT 2.25 14-25 24/03A	500,000	EUR	477,295	0.21
IBERDROLA FINANZAS 1.621 17-29 29/11A	100,000	EUR	89,182	0.04
IBERDROLA INTL BV 1.125 16-26 21/04A	100,000	EUR	93,450	0.04
IBM CORP 1.25 19-27 29/01A	300,000	EUR	273,086	0.12
IBM CORP 1.5 17-29 23/05A	100,000	EUR	87,282	0.04
IBM CORP 1.75 16-28 07/03A	100,000	EUR	90,623	0.04
ILLINOIS TOOL WORKS 2.125 15-30 22/05A	200,000	EUR	180,278	0.08
INFORMA PLC 1.5000 18-23 05/07A	100,000	EUR	99,202	0.04
ING GROEP NV 2.5000 18-30 15/11A	200,000	EUR	180,956	0.08
ING GROUP NV 1.125 18-25 14/02A	300,000	EUR	286,352	0.12
ING GROUP NV 2.125 19-26 10/01A	1,000,000	EUR	950,525	0.41
INNOGY FINANCE BV 5.75 03-33 14/02A	300,000	EUR	333,093	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
INTESA SANPAOLO 1.00 19-26 19/11A	100,000	EUR	88,918	0.04
INTESA SANPAOLO SPA 1.75 18-28 20/03A	300,000	EUR	261,526	0.11
INVESTOR AB 1.5000 18-30 12/09A	200,000	EUR	171,347	0.07
IREN SPA 1.50 17-27 24/10A	300,000	EUR	263,973	0.11
ITALGAS SPA 1.0 19-31 11/12A	100,000	EUR	74,558	0.03
ITALGAS SPA 1.625 17-29 18/01A	300,000	EUR	255,934	0.11
JOHN DEERE CASH MANA 2.2 20-32 02/04A	300,000	EUR	267,446	0.12
JOHNSON A JOHNSON 1.65 16-35 20/05A	300,000	EUR	249,068	0.11
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375 16-25 25/02A	200,000	EUR	190,683	0.08
JPMORGAN CHASE & C 1.50 16-26 29/10A	200,000	EUR	184,580	0.08
JPMORGAN CHASE & CO 1.50 15-25 27/01A	600,000	EUR	581,082	0.25
JPMORGAN CHASE & CO 3.00 14-26 19/02A	300,000	EUR	296,053	0.13
KERRY GROUP FIN SERV 0.625 19-29 20/09A	300,000	EUR	240,975	0.10
KON AHOLD DELHAIZE 0.25 19-25 26/06A	103,000	EUR	95,248	0.04
KONINKIJKKE 1.125 18-26 19/03A	113,000	EUR	104,365	0.04
LINDE FINANCE BV 0.55 20-32 19/05A	800,000	EUR	615,616	0.26
LLOYDS BANKING GROUP 1.50 17-27 12/09A	100,000	EUR	89,798	0.04
LOGICOR FINANCI 2.0000 22-34 17/01A	300,000	EUR	189,722	0.08
LONDON STOCK EX 1.7500 18-27 06/12A	100,000	EUR	92,023	0.04
LSE GROUP 1.75 17-29 19/09A	200,000	EUR	176,229	0.08
MAGNA INTL 1.500 17-27 25/09A	100,000	EUR	88,786	0.04
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	200,000	EUR	187,627	0.08
MC DONALD S 1.875 15-27 26/05A	700,000	EUR	653,905	0.28
MEDIOBANCA 0.875 19-26 15/01A	467,000	EUR	423,690	0.18
MEDIOBANCA 1.00 20-27 08/09A	194,000	EUR	169,091	0.07
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.50 19-39 02/07A	200,000	EUR	136,085	0.06
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	200,000	EUR	184,974	0.08
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.375 20-28 15/10A	200,000	EUR	166,666	0.07
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.00 19-31 02/07A	450,000	EUR	359,354	0.15
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.125 19-27 07/03A	500,000	EUR	453,492	0.20
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.625 19-31 07/03A	500,000	EUR	425,675	0.18
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 2.25 19-39 07/03A	300,000	EUR	231,584	0.10
MERCK & CO INC 1.875 14-26 15/10A	100,000	EUR	95,304	0.04
MERCK FIN SERVI 0.1250 20-25 16/07A	300,000	EUR	277,635	0.12
MICROSOFT 2.625 13-33 02/05A	100,000	EUR	93,438	0.04
MIZUHO FINA 1.5980 18-28 10/04A	200,000	EUR	177,980	0.08
MOLNLYCKE HLDG 1.875 17-25 28/02A	200,000	EUR	190,637	0.08
MONDELEZ INTERNATIONAL 1.625 15-27 08/03	200,000	EUR	183,638	0.08
MORGAN STANLEY 1.375 16-26 27/10	100,000	EUR	91,032	0.04
MORGAN STANLEY 1.75 15-25 30/01A	300,000	EUR	289,182	0.12
MYLAN INC 2.125 18/25 23/05A	400,000	EUR	380,250	0.16
MYLAN NV 2.25 16-24 22/11A	200,000	EUR	193,055	0.08
MYLAN NV 3.125 16-28 22/11	300,000	EUR	274,424	0.12
NASDAQ INC 1.7500 19-29 28/03A	400,000	EUR	346,516	0.15
NATIONAL AUSTRALIA 1.1250 19-31 20/05A	100,000	EUR	83,893	0.04
NATIONAL AUSTRALIA 1.3750 18-28 30/08A	1,100,000	EUR	981,717	0.42
NATURGY FINANCE B.V. 1.25 20-26 15/04A	100,000	EUR	92,109	0.04
NATURGY FINANCE BV 1.375 17-27 19/01A	500,000	EUR	450,952	0.19
NESTLE FINANCE INTL 1.25 17-29 02/11A	900,000	EUR	785,151	0.34
NESTLE FINANCE INTL 1.75 17-37 02/11A	300,000	EUR	239,198	0.10
NETFLIX INC 3.6250 19-30 15/06S	500,000	EUR	459,210	0.20
NN GROUP NV 4.375 14-XX 13/06A	100,000	EUR	98,934	0.04
NOVARTIS FINANCE 1.375 18-30 14/08A	200,000	EUR	173,084	0.07
NOVARTIS FINANCE 1.70 18-38 14/08A	100,000	EUR	78,619	0.03
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	270,000	EUR	219,382	0.09
OP CORPORATE BA 1.0000 18-25 22/05A	100,000	EUR	94,214	0.04
ORACLE CORP 3.125 13-25 10/07A	320,000	EUR	315,019	0.14
PEPSICO INC 0.5 20-28 06/05A	617,000	EUR	530,867	0.23

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
PPG INDUSTRIES 1.40 15-27 13/03A	200,000	EUR	180,218	0.08
PROCTER & GAMBLE 1.25 17-29 25/10A	200,000	EUR	175,373	0.08
PROCTER & GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	1,000,000	EUR	957,445	0.41
PROLOGIS 3.00 14-26 02/06A	100,000	EUR	97,546	0.04
PROLOGIS EURO FINANCE 0.25 19-27 10/09A	200,000	EUR	167,332	0.07
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	174,000	EUR	144,231	0.06
PROLOGIS EURO FINANCE 1.875 18-29 05/01A	400,000	EUR	350,762	0.15
PSA BANQUE FRAN 0.6250 19-24 21/06A	206,000	EUR	196,749	0.08
RED ELECT FIN 1.00 16-26 21/04A	200,000	EUR	184,876	0.08
RELAX CAPITAL INC 1.30 15-25 12/05A	300,000	EUR	284,086	0.12
RELX FINANCE BV 1.375 16-26 12/05A	350,000	EUR	324,672	0.14
REPSOL INTL FINANCE 0.25 19-27 02/08A	300,000	EUR	259,752	0.11
REPSOL INTL FINANCE 2.6250 20-30 15/04A	200,000	EUR	187,538	0.08
RICHEMONT INTERNATIO 0.75 20-28 26/05A	454,000	EUR	398,467	0.17
RICHEMONT INTERNATION 2.0 18-38 26/03A	200,000	EUR	157,153	0.07
ROYAL PHILIPS NV 0.50 19-26 22/05A	292,000	EUR	260,616	0.11
SANTANDER CONS BK 0.125 19-24 11/09A	200,000	EUR	187,748	0.08
SANTANDER CONS FIN 0.375 19-24 27/06A	300,000	EUR	286,348	0.12
SANTANDER CONSUMER F 0,375 20-25 17/01A	400,000	EUR	374,374	0.16
SAP SE 0.375 20-29 18/05A	500,000	EUR	416,835	0.18
SBAB BANK AB 0.5 20-25 13/05A	200,000	EUR	186,111	0.08
SCHLUMBERGER FINANCE 1.375 20-26 06/05A	650,000	EUR	599,105	0.26
SHELL INT FIN 0.75 16-28 15/08A	300,000	EUR	256,755	0.11
SHELL INTL FINANCE 1.625 14-27 10/01A	300,000	EUR	279,130	0.12
SIEMENS FIN NV 1.3750 18-30 06/09A	600,000	EUR	521,295	0.22
SIEMENS FINANCIERING 0.375 20-26 05/06A	200,000	EUR	180,625	0.08
SIMON INTERNATIONAL 1.125 21-33 19/03A	400,000	EUR	289,752	0.12
SIMON INTL FINANCE 1.25 16-25 13/05A	400,000	EUR	375,816	0.16
SKANDINAVISKA ENSKIL 0.625 19-29 12/11A	400,000	EUR	319,088	0.14
SNAM SPA 0.00 19-24 12/05U	200,000	EUR	190,442	0.08
SNAM SPA 0.875 16-26 25/10A	300,000	EUR	271,270	0.12
SNAM SPA 1.2500 19-25 28/08A	106,000	EUR	99,528	0.04
SOCIETE GENERALE 1.375 17-28 13/01A	100,000	EUR	86,197	0.04
SOCIETE GENERALE 2.625 15-25 27/02A	400,000	EUR	390,160	0.17
STATOIL ASA 1.625 15-35 17/02A	200,000	EUR	159,619	0.07
STEDIN HOLDING NV 0.50 19-29 14/11A	400,000	EUR	322,276	0.14
STRYKER CORP 0.75 19-29 01/03A	232,000	EUR	193,159	0.08
STRYKER CORP 2.125 18-27 30/11A	100,000	EUR	93,146	0.04
STRYKER CORP 2.6250 18-30 30/11A	100,000	EUR	90,662	0.04
SUEZ 1.625 18-30 17/09A	100,000	EUR	85,131	0.04
SUMITOMO MITSUI FIN 0.934 17-24 11/10A	200,000	EUR	191,659	0.08
SUMITOMO MITSUI FIN 1.546 16-26 15/06A	100,000	EUR	92,514	0.04
SUMITOMO MITSUI FINAN 0.632 19-29 23/10A	300,000	EUR	238,694	0.10
SUMITOMO MITSUI FINL 0.465 19-24 30/05A	220,000	EUR	211,688	0.09
TAKEDA PHARMACEUTICAL 0.75 20-27 09/07A	1,077,000	EUR	947,771	0.41
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2.25 18-26 21/11A	496,000	EUR	471,919	0.20
TELEFONICA EMISIONES 1.788 19-29 12/03A	200,000	EUR	177,712	0.08
TELEFONICA EMISIONES 1.807 20-32 21/05A	200,000	EUR	163,436	0.07
TELEFONICA EMISIONES 1.93 16-31 17/10A	100,000	EUR	84,107	0.04
TELEFONICA EMISIONES 2.318 17-28 17/10A	100,000	EUR	91,973	0.04
TELEFONICA EMISIONES 2.932 14-29 17/10A	300,000	EUR	282,890	0.12
TELENOR ASA 0.25 20-28 14/02A	147,000	EUR	123,118	0.05
TELENOR ASA 0.2500 19-27 25/09A	254,000	EUR	215,534	0.09
TELENOR ASA 1.75 19-34 31/05A	200,000	EUR	158,508	0.07
TELIASONERA EMTN 3.875 10-25 01/10A	200,000	EUR	201,604	0.09
TELSTRA CORP LTD 1.125 16-26 14/04A	300,000	EUR	277,437	0.12
TELSTRA CORPORATION 1 20-30 23/04A	278,000	EUR	231,634	0.10
TENNET HOLDING 2.0 18-34 05/06A	200,000	EUR	162,751	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	350,000	EUR	322,938	0.14
TERNA SPA 1.375 17-27 26/07A	200,000	EUR	180,498	0.08
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	100,000	EUR	90,040	0.04
THERMO FISHER SCIEN 2.00 14-25 15/04A	400,000	EUR	387,606	0.17
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	100,000	EUR	85,714	0.04
THERMO FISHER SCIENT 0.75 16-24 12/09A	400,000	EUR	382,870	0.16
THERMO FISHER SCIENT 1.40 17-26 23/01A	112,000	EUR	105,077	0.05
THERMO FISHER SCIENT 1.75 20-27 02/04A	400,000	EUR	371,996	0.16
TORONTO DOMINION BANK 0.375 19-24 25/04A	200,000	EUR	192,468	0.08
SANOFI 2.125 14-29 18/09A	200,000	EUR	182,231	0.08
TOTALENERGIES CAP 1.491 18-30 04/09A	200,000	EUR	172,175	0.07
TOTALENERGIES CAPITA 0.952 20-31 18/05A	400,000	EUR	324,024	0.14
TOTALENERGIES CAPITA 1.994 20-32 08/04A	400,000	EUR	348,702	0.15
TRANSURBAN FINANCE 1.45 19-29 16/05A	400,000	EUR	341,230	0.15
TRATON FINANCE LUXEM 1.25 21-33 24/03A	500,000	EUR	350,818	0.15
UNIBAIL RODAMCO 1.00 15-25 14/03A	200,000	EUR	187,034	0.08
UNIBAIL RODAMCO 1.375 16-26 09/03A	200,000	EUR	181,824	0.08
UNIBAIL-RODAMCO 1.375 15-30 15/04A	300,000	EUR	238,674	0.10
UNICREDIT SPA 2.125 16-26 24/10A	400,000	EUR	377,606	0.16
UNILEVER 1.625 18-33 12/02A	700,000	EUR	584,924	0.25
UNILEVER NV 1.125 16-28 29/04A	200,000	EUR	178,561	0.08
VERIZON COMMUNICATION 1.50 19-39 19/09A	200,000	EUR	133,674	0.06
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	500,000	EUR	435,978	0.19
VF CORP 0.25 20-28 25/02A	400,000	EUR	330,462	0.14
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	100,000	EUR	90,526	0.04
VODAFONE GROUP 1.50 17-27 24/07A	100,000	EUR	91,041	0.04
VODAFONE GROUP 2.20 16-26 25/08A	100,000	EUR	95,030	0.04
VODAFONE GROUP 2.875 17-37 20/11A	100,000	EUR	82,018	0.04
VODAFONE GROUP PLC 1.125 17-25 20/11A	100,000	EUR	93,312	0.04
VODAFONE GROUP PLC 1.60 16-31 29/07A	470,000	EUR	388,756	0.17
VODAFONE GROUP PLC 1.875 14-25 11/09A	100,000	EUR	95,674	0.04
VOLKSWAGEN FIN 1.5 19-24 01/10A	100,000	EUR	95,766	0.04
VOLKSWAGEN FIN 2.2500 19-27 01/10A	500,000	EUR	453,838	0.20
VOLKSWAGEN FINANCIAL 3 20-25 06/04A	400,000	EUR	390,872	0.17
VW INTL FINANCE 1.625 15-30 16/01A	500,000	EUR	420,380	0.18
WELLS FARGO 1.5 17-27 24/05A	100,000	EUR	88,856	0.04
WELLS FARGO CO 1.625 15-25 02/06A	100,000	EUR	94,827	0.04
WHIRLPOOL FINANCE 1.25 06-16 15/06A	400,000	EUR	361,690	0.16
WINTERSHALL DEA 1.8230 19-31 25/09A	300,000	EUR	222,033	0.10
WOLTERS KLUWER 1.50 17-27 22/03A	200,000	EUR	183,622	0.08
ZURICH FINANCE 1.6250 19-39 17/06A	300,000	EUR	209,752	0.09
			73,575,240	31.64
Pays-Bas				
ABN AMRO BANK 0.5 19-26 15/04A	302,000	EUR	276,412	0.12
ABN AMRO BANK 1.25 22-34 20/01A	200,000	EUR	144,766	0.06
ABN AMRO BANK NV 1 21-33 02/06A	400,000	EUR	293,450	0.13
AKZO NOBEL NV 2.0 22-32 28/03A	600,000	EUR	507,780	0.22
ALLIANZ FINANCE II 1.5 19-30 15/01A	300,000	EUR	262,636	0.11
ASML HOLDING NV 1.375 16-26 07/07S	100,000	EUR	93,756	0.04
BMW FINANCE NV 0.2 21-33 11/01A	286,000	EUR	204,128	0.09
BMW FINANCE NV 0.75 19-26 13/07A	200,000	EUR	183,307	0.08
COOP RABOBANK 1.25 16-26 23/03A	200,000	EUR	187,500	0.08
CRH FINANCE 1.375 16-28 18/10A	400,000	EUR	350,566	0.15
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	300,000	EUR	270,704	0.12
DIAGEO CAPITAL BV 0.125 20-28 28/09A	300,000	EUR	249,430	0.11
DIAGEO CAPITAL BV 1.875 22-34 08/06A	500,000	EUR	415,688	0.18
DIGITAL DUTCH FINCO 1 20-32 23/09A	325,000	EUR	227,225	0.10
DIGITAL DUTCH FINCO 1,25 20-31 26/06A	100,000	EUR	73,061	0.03

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
EASYJET FINCO B.V. 1.875 21-28 03/03A	500,000	EUR	404,442	0.17
EDP FINANCE 1.625 18-26 26/01A	217,000	EUR	203,504	0.09
ENEL FIN INTL 1.125 19-34 17/10A	700,000	EUR	490,700	0.21
EURONEXT NV 0.125 21-26 17/05A	200,000	EUR	175,706	0.08
EURONEXT NV 1.1250 19-29 12/06A	500,000	EUR	415,115	0.18
EURONEXT NV 1.5 21-41 17/05A	100,000	EUR	61,222	0.03
IBERDROLA 0.375 16-25 15/09A	300,000	EUR	277,518	0.12
IBERDROLA INTL BV 1.45 21-99 31/12A	300,000	EUR	255,362	0.11
IBERDROLA INTL BV 1.874 20-99 31/12A	500,000	EUR	446,165	0.19
ING GROEP NV FL.R 20-29 18/02A	300,000	EUR	241,371	0.10
ING GROUP NV 0.25 21-30 11/01A	500,000	EUR	387,668	0.17
KONINKLIJKE KPN NV 0.875 20-32 14/09A	300,000	EUR	218,458	0.09
KONINKLIJKE PHILIPS 2.125 22-29 05/11A	300,000	EUR	259,036	0.11
PROSUS NV 2.031 20-32 03/08A	600,000	EUR	426,303	0.18
RABOBANK 1.125 19-31 07/05A	300,000	EUR	237,102	0.10
RENTOKIL INITIAL FINA 4.375 22-30 27/06A	600,000	EUR	607,611	0.26
SCHLUMBERGER FINANCE 0.25 19-27 15/10A	546,000	EUR	467,663	0.20
SHELL INTERNATIONAL 1.875 20-32 07/04A	500,000	EUR	429,888	0.18
SHELL INTL FINANCE BV 0.875 19-39 08/11A	200,000	EUR	123,173	0.05
SIEMENS FINANCIERING 0.25 20-29 20/02A	200,000	EUR	166,430	0.07
SIEMENS FINANCIERING 0.50 19-34 05/09A	500,000	EUR	360,320	0.15
SIEMENS FINANCIERING 1.25 19-31 28/02A	300,000	EUR	252,386	0.11
STELLANTIS N.V. 1.25 21-33 18/06A	700,000	EUR	489,944	0.21
TENNET HOLDING B.V 1.125 21-41 09/06A	1,000,000	EUR	623,650	0.27
VOLKSWAGEN INTL FIN 0.8750 20-28 22/09A	400,000	EUR	324,222	0.14
VOLKSWAGEN INTL FIN 1.25 20-32 23/09A	400,000	EUR	300,188	0.13
VONOVIA FINANCE B.V. 1 21-41 28/01A	300,000	EUR	146,841	0.06
VONOVIA FINANCE BV 1.625 19-39 07/10A	500,000	EUR	296,012	0.13
VONOVIA FINANCE BV 2.125 18-30 22/03A	100,000	EUR	81,230	0.03
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	500,000	EUR	399,202	0.17
			13,308,841	5.72
Norvège				
STATOIL ASA 1.625 16-36 09/11A	200,000	EUR	153,388	0.07
			153,388	0.07
Portugal				
ENERGIAS DE PORTUGAL 1.625 20-27 15/04A	100,000	EUR	91,418	0.04
			91,418	0.04
Espagne				
ABERTIS INFRASTRUCT 1.00 16-27 27/02A	200,000	EUR	172,916	0.07
ABERTIS INFRASTRUCT 1.125 19-28 26/03A	200,000	EUR	166,744	0.07
AMADEUS IT GROUP 0.875 18-23 18/09A	300,000	EUR	295,236	0.13
BANCO BILBAO VIZCAYA 0.5 20-27 14/01A	200,000	EUR	174,518	0.08
BANCO BILBAO VIZCAYA 3.50 17-27 10/02A	200,000	EUR	194,711	0.08
BANCO SANTANDER SA 0.25 19-24 19/06A	300,000	EUR	286,818	0.12
BANCO SANTANDER SA 0.5 21-27 24/03A	100,000	EUR	88,479	0.04
BANCO SANTANDER SA 2.125 18-28 08/02A	400,000	EUR	356,642	0.15
BANCO SANTANDER SA 2.50 15-25 18/03A	300,000	EUR	292,802	0.13
BANKIA SA 0.75 19-26 09/07A	200,000	EUR	177,372	0.08
BANKINTER SA 0.8750 19-26 08/07A	300,000	EUR	265,725	0.11
CAIXABANK S.A. 0.75 21-28 26/05A	300,000	EUR	251,960	0.11
CAIXABANK SA 1.125 19-26 27/03A	200,000	EUR	181,904	0.08
CAIXABANK SA 1.75 18-23 24/10A	200,000	EUR	197,694	0.09
CRITERIA CAIXA SA 1.5 17-23 10/05A	800,000	EUR	796,376	0.34
IBERDROLA FIN 1.25 18-26 28/10A	200,000	EUR	185,940	0.08
SANTANDER CONS FIN 0.5 19-26 06/05A	200,000	EUR	175,602	0.08
SANTANDER CONSUMER F 0 21-26 23/02U	100,000	EUR	88,462	0.04
TELEFONICA EMISIONES 1.864 20-40 13/07A	300,000	EUR	205,875	0.09
			4,555,776	1.96

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Suède				
INVESTOR AB 0.375 20-35 29/10A	500,000	EUR	326,612	0.14
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.05 19-26 03/09A	200,000	EUR	173,947	0.07
TELIA COMPANY AB 2.125 19-34 20/02A	400,000	EUR	332,512	0.14
			833,071	0.36
Suisse				
UBS AG 1.50 16-24 30/11A	600,000	EUR	583,413	0.25
UBS GROUP SA 0.25 20-28 05/11A	600,000	EUR	489,417	0.21
			1,072,830	0.46
Royaume-Uni				
ANZ NEW ZEALAND 1.125 18-25 20/03A	100,000	EUR	95,356	0.04
ANZ NEW ZEALAND INTL 0.375 19-29 17/09A	500,000	EUR	392,695	0.17
BARCLAYS PLC 0.577 21-29 09/08A	400,000	EUR	315,400	0.14
BARCLAYS PLC 1.375 18-26 24/01A	300,000	EUR	280,858	0.12
BP CAPITAL MARKETS 1.231 19-31 08/05A	300,000	EUR	241,414	0.10
BP CAPITAL MARKETS 3.25 20-XX 22/06A	300,000	EUR	276,513	0.12
BP CAPITAL MARKETS 3.625 20-XX 22/06A	300,000	EUR	257,878	0.11
BP CAPITAL MARKETS P 2.822 20-32 07/04A	250,000	EUR	226,736	0.10
BRITISH TEL 3.375 22-32 30/08A	500,000	EUR	465,000	0.20
DS SMITH PLC 1.375 17-24 26/07A	400,000	EUR	386,500	0.17
HSBC HLDGS 3.125 16-28 07/06A	400,000	EUR	370,312	0.16
INFORMA PLC 1.2500 19-28 22/04A	200,000	EUR	169,210	0.07
NATIONAL GRID ELECTR 0.823 20-32 07/07A	300,000	EUR	223,672	0.10
NATIONAL GRID PLC 0.75 21-33 01/09A1/09A	500,000	EUR	349,872	0.15
NATWEST MARKETS PLC 2.75 20-25 02/04A	300,000	EUR	292,233	0.13
STANDARD CHARTERED 0.9 19-27 02/07A	800,000	EUR	706,136	0.30
UBS AG LONDON BRANCH 0.5 21-31 31/03A	400,000	EUR	303,632	0.13
			5,353,417	2.30
États-Unis d'Amérique				
ABBVIE INC 2.125 16-28 17/11A	100,000	EUR	91,518	0.04
AMERICAN HONDA FINAN 0.3 21-28 09/07A	300,000	EUR	247,905	0.11
AMERICAN INTL GRP 1.875 17-27 21/06A	200,000	EUR	180,256	0.08
AMERICAN TOWER CORP 0,875 21-29 21/05A	400,000	EUR	318,360	0.14
AMERICAN TOWER CORP 1 20-32 10/09A	400,000	EUR	292,770	0.13
AMGEN INC 2.00 16-26 25/02A	200,000	EUR	190,564	0.08
ARCHER DANIELS MIDLAND 1% 18-25 12/09A	100,000	EUR	93,798	0.04
AT&T INC 1.80 18-26 05/09A	100,000	EUR	93,020	0.04
AT&T INC 2.45 15-35 15/03S	100,000	EUR	80,726	0.03
BANK OF AMERICA CORP 1.102 21-32 24/05A	400,000	EUR	306,196	0.13
BOOKING HOLDING 4.7500 22-34 15/11A	500,000	EUR	506,958	0.22
CHUBB INA HOLDINGS 1.55 18-28 15/03A	100,000	EUR	88,236	0.04
COCA-COLA CO 0,5 21-33 09/03A	200,000	EUR	147,972	0.06
COCA-COLA CO 0,8 20-40 18/09A	300,000	EUR	190,306	0.08
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.875 19-29 12/11S	200,000	EUR	136,805	0.06
COMCAST CORP 0.25 20-27 20/05A	386,000	EUR	332,288	0.14
COMCAST CORP 0.7500 20-32 20/02A	500,000	EUR	379,270	0.16
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	1,000,000	EUR	926,285	0.40
DIGITAL EURO FINCO 1.125 19-28 09/10A	451,000	EUR	365,051	0.16
DOW CHEMICAL CO 0.5 20-27 25/02A	200,000	EUR	173,821	0.07
ELI LILLY & CO 0.625 19-31 01/11A	620,000	EUR	486,716	0.21
ELI LILLY 1.625 15-26 02/06A	200,000	EUR	188,293	0.08
EQUINIX INC 0,2500 21-27 15/03A	330,000	EUR	285,216	0.12
EQUINIX INC 1 21-33 10/03A	200,000	EUR	145,260	0.06
EURO MEDIUM TERM NOTE 0.875 19-25 31/01A	393,000	EUR	372,961	0.16
FEDEX CORP 0.95 21-33 04/05A	200,000	EUR	142,491	0.06
FEDEX CORP 1.30 19-31 05/08A	100,000	EUR	78,929	0.03
FIDELITY NATIONAL INF 1.5 19-27 21/05A	200,000	EUR	179,360	0.08
FIDELITY NATL INFORM 2 19-30 21/05A	150,000	EUR	127,997	0.06
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	200,000	EUR	177,331	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FISERV INC 1.625 19-30 01/07A	200,000	EUR	165,208	0.07
GENERAL MOTORS 0.6500 21-28 07/09A	200,000	EUR	157,436	0.07
IBM CORP 1.75 19-31 31/01A	300,000	EUR	255,506	0.11
ILLINOIS TOOL WORKS 3.00 14-34 19/05A	100,000	EUR	91,602	0.04
INTERNATIONAL BUSINE 0.3 20-28 11/02A	772,000	EUR	649,526	0.28
JOHNSON CONTROLS INT 0.375 20-27 15/09A	355,000	EUR	302,932	0.13
MCDONALD'S CORP 0.2500 21-28 04/10A	500,000	EUR	412,868	0.18
MCDONALD'S CORP 0.9 19-26 15/06A	200,000	EUR	183,063	0.08
MCKESSON CORP 1.50 17-25 17/11A	200,000	EUR	187,895	0.08
MERCK & CO 2.50 14-34 15/10A	200,000	EUR	180,378	0.08
MONDELEZ INTERNATION 0.75 21-33 17/03A	400,000	EUR	293,826	0.13
MOODY'S CORP 0.95 19-30 25/02A	480,000	EUR	392,810	0.17
MORGAN STANLEY 0.497 21-31 08/02A	900,000	EUR	681,466	0.29
NASDAQ INC 0.9 21-33 30/07A	300,000	EUR	212,232	0.09
PEPSICO INC 0.75 21-33 14/10A	300,000	EUR	226,084	0.10
PEPSICO INC 1.125 19-31 18/03A	100,000	EUR	83,648	0.04
PROCTER & GAMBLE 1.875 18-38 30/10A	500,000	EUR	410,675	0.18
PROLOGIS EURO FINANCE 0.625 19-31 10/09A	300,000	EUR	220,474	0.09
PROLOGIS EURO FINANCE L 1.5 19-49 10/09A	200,000	EUR	113,359	0.05
PROLOGIS INTERNATION 1.625 20-32 17/06A	200,000	EUR	151,223	0.07
STRYKER CORP 1.00 19-31 03/12A	100,000	EUR	77,643	0.03
SUMITOMO MITSUI FINL 1.143 17-27 14/06A	100,000	EUR	89,870	0.04
THERMO FISHER SCIENT 0.875 19-31 01/10A	1,100,000	EUR	866,508	0.37
THERMO FISHER SCIENT 1.875 19-49 01/10A	300,000	EUR	189,204	0.08
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125 21-27 06/05A	300,000	EUR	254,373	0.11
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.25 20-26 16/01A	200,000	EUR	179,094	0.08
UNITED PARCEL 1.00 16-28 28/11A	100,000	EUR	85,526	0.04
VERIZON COMM 1.125 21-35 19/09A	500,000	EUR	347,940	0.15
VERIZON COMM 3.25 14-26 17/02A	200,000	EUR	197,561	0.08
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	151,000	EUR	133,582	0.06
VERIZON COMMUNICATION 1.375 16-28 02/11A	100,000	EUR	86,684	0.04
VERIZON COMMUNICATION 2.625 14-31 01/12A	200,000	EUR	179,014	0.08
WELLS FARGO 0.50 19-24 26/04A	400,000	EUR	384,864	0.17
WELLS FARGO 1.375 16-26 26/10A	482,000	EUR	432,212	0.19
WELLS FARGO CO 0.625 20-30 14/02A	300,000	EUR	226,245	0.10
ZIMMER BIOMET 1.164 19-27 15/11A	100,000	EUR	86,878	0.04
			16,516,068	7.10
Total des obligations			183,805,396	79.05
Obligations à taux variables				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-31 08/09	400,000	EUR	345,722	0.15
OMV AG FL.R 18-XX 19/06A	200,000	EUR	193,481	0.08
OMV AG FL.R 20-49 31/12A	100,000	EUR	81,788	0.04
VIENNA INSURANCE GRP FL.R 15-XX 02/03A	100,000	EUR	94,978	0.04
			715,969	0.31
Belgique				
AGEAS NV FL.R 19-49 02/07A	100,000	EUR	84,318	0.04
KBC GROUP NV FL.R 19-29 03/12A	400,000	EUR	360,876	0.16
KBC GROUPE FL.R 22-28 21/01A	500,000	EUR	430,958	0.19
			876,152	0.38
Danemark				
ORSTED FL.R 19-XX 09/12A	400,000	EUR	343,440	0.15
			343,440	0.15
France				
AXA FL.R 22-43 10/03A	200,000	EUR	181,923	0.08
AXA SA FL.R 14-XX 07/11A	100,000	EUR	97,952	0.04
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	300,000	EUR	277,322	0.12
AXA SA FL.R 18-49 28/05A	500,000	EUR	443,268	0.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BNP PARIBAS FL.R 19-25 15/07A	400,000	EUR	379,454	0.16
BNP PARIBAS FL.R 19-26 04/12A	200,000	EUR	183,571	0.08
BNP PARIBAS FL.R 4.032 14-XX 25	200,000	EUR	192,843	0.08
BNP PARIBAS SA FL.R 20-32 15/01A	600,000	EUR	505,140	0.22
CNP ASSURANCES FL.R 14-45 05/06A	400,000	EUR	397,242	0.17
CNP ASSURANCES FL.R 14-XX 18/11A	200,000	EUR	197,269	0.08
CNP ASSURANCES FL.R 15-47 10/06A	500,000	EUR	495,895	0.21
CREDIT AGRICOLE FL.R 16-48 27/09A	100,000	EUR	96,608	0.04
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 17-29 25/10A	100,000	EUR	94,380	0.04
CREDIT MUTUEL ARKEA FL.R 20-29 11/06A	200,000	EUR	169,768	0.07
DANONE SA FL.R 17-XX 23/06A	200,000	EUR	197,853	0.09
DANONE SA FL.R 21-XX XX/XXA	700,000	EUR	588,844	0.25
ENGIE SA FL.R 19-XX 08/07A	100,000	EUR	91,826	0.04
GROUPAMA SA FL.R 14-XX 28/05A	100,000	EUR	101,788	0.04
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	1,100,000	EUR	1,003,326	0.43
LA MONDIALE FL.R 14-XX 17/12A	500,000	EUR	496,068	0.21
ORANGE SA FL.R 14-XX 01/10A	400,000	EUR	401,770	0.17
SCOR FL.R 15-XX 05/06A	100,000	EUR	89,793	0.04
SCOR SE SUB FL.R 16-48 27/05A	100,000	EUR	91,652	0.04
SOCIETE GENERALE FL.R 18-28 23/02A	300,000	EUR	297,086	0.13
SOCIETE GENERALE SA 0.5 21-29 12/01A	200,000	EUR	160,303	0.07
SOGECAP SA FL.R 14-49 29/12A	200,000	EUR	191,889	0.08
SUEZ FL.R 17-XX 19/04A	300,000	EUR	292,596	0.13
SUEZ FL.R 19-XX XX/XXA	300,000	EUR	259,575	0.11
TOTAL SE FL.R 20-XX 04/09A	300,000	EUR	228,490	0.10
TOTALENE FL.R 19-XX 04/04A	761,000	EUR	720,302	0.31
			8,925,796	3.84
Allemagne				
ALLIANZ SE FL.R 13-XX 24/10A	300,000	EUR	298,356	0.13
ALLIANZ SE FL.R 19-49 25/09A	200,000	EUR	155,677	0.07
ALLIANZ SE FL.R 20-50 22/05A	600,000	EUR	483,432	0.21
COMMERZBANK AG FL.R 20-26 24/03A	100,000	EUR	91,378	0.04
DEUTSCHE BANK AG 1.0 20-25 19/11A	1,500,000	EUR	1,400,108	0.60
DEUTSCHE BANK AG 1.75 20-30 19/11A	100,000	EUR	78,427	0.03
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-31 19/05A	1,500,000	EUR	1,462,462	0.63
DEUTSCHE BOERSE AG 1.25 20-47 16/06A	100,000	EUR	87,364	0.04
DEUTSCHE BOERSE FL.R 22-48 23/06A	500,000	EUR	437,292	0.19
MUNICH RE FL.R 18-49 26/05A	200,000	EUR	178,786	0.08
TALANX AG FL.R 17-47 05/12A	600,000	EUR	513,225	0.22
			5,186,507	2.23
Irlande				
AIB GROUP PLC FL.R 22-28 04/04A	500,000	EUR	445,438	0.19
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	500,000	EUR	428,210	0.18
			873,648	0.38
Italie				
ASSICURAZ GENERALI FL.R 15-47 27/10A	200,000	EUR	202,110	0.09
ASSICURAZ GENERALI FL.R 16-48 08/06A	500,000	EUR	497,353	0.21
ENEL SPA 2.25 20-XX XX/XXA	402,000	EUR	345,666	0.15
ENEL SPA FL.R 18-78 24/05A	200,000	EUR	195,801	0.08
ENI SPA FL.R 20-49 31/12A	577,000	EUR	523,841	0.23
ENI SPA FL.R 21-99 31/12A	283,000	EUR	236,295	0.10
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	1,000,000	EUR	956,950	0.41
UNICREDIT SPA FL.R 20-27 22/07A	500,000	EUR	452,255	0.19
			3,410,271	1.47
Luxembourg				
ACHMEA BV FL.R 15-49 31/12A	100,000	EUR	98,040	0.04
AEGON NV FL.R 14-44 25/04A	100,000	EUR	98,310	0.04
ASR NEDERLAND NV FL.R 15-45 29/09A	100,000	EUR	99,498	0.04
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 19-29 22/02A	400,000	EUR	389,888	0.17

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
COMMONW BK AUSTRALIA FL.R 17-29 03/10A	100,000	EUR	94,460	0.04
COOPERATIEVE RABOBAN FL.R 20-28 05/05A	900,000	EUR	780,340	0.34
DANSKE BANK A/S FL.R 19-30 12/02A	400,000	EUR	365,940	0.16
HANNOVER RUECK SE FL.R 14-XX 26/06A	900,000	EUR	862,294	0.37
HSBC HOLDINGS PLC 1.5 18-24 04/12A	500,000	EUR	491,045	0.21
IBERDROLA INTL BV FL.R 17-XX 22/02A	700,000	EUR	696,724	0.30
ING GROUP NV FL.R 17-29 15/02A	100,000	EUR	96,994	0.04
ING GROUP NV FL.R 20-31 26/05A	100,000	EUR	90,630	0.04
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 19-27 11/03A	224,000	EUR	203,376	0.09
JPMORGAN CHASE & CO FL.R 19-32 04/11A	100,000	EUR	76,015	0.03
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 18-28 07/09A	800,000	EUR	769,440	0.33
MERCK KGAA FL.R 19-79 25/06A	100,000	EUR	94,530	0.04
MERCK KGAA FL.R 20-80 09/09A	700,000	EUR	623,010	0.27
MORGAN STANLEY FL.R 19-24 26/07A	376,000	EUR	370,191	0.16
NN GROUP NV FL.R 14-XX 15/07A	700,000	EUR	681,922	0.29
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	100,000	EUR	96,348	0.04
ORANGE FL.R 14-XX 07/02A	400,000	EUR	404,126	0.17
STANDARD CHARTERED FL.R 20-28 16/01A	200,000	EUR	170,636	0.07
SVENSKA HANDELSBANKEN FL.R 18-29 05/03A	1,000,000	EUR	961,720	0.41
TOTALENERGIESSE	650,000	EUR	611,088	0.26
UNICREDIT SPA FL.R 19-29 23/09A	200,000	EUR	183,813	0.08
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 8-XX 27/06A	1,000,000	EUR	888,285	0.38
WELLS FARGO CO FL.R 20-30 04/05A	100,000	EUR	84,564	0.04
			10,383,227	4.47
Pays-Bas				
ELM BV FL.R 15-XX 01/09A	400,000	EUR	371,572	0.16
IBERDROLA INTL BV FL.R -49 31/12A	200,000	EUR	192,864	0.08
ING GROUP NV FL.R 19-25 03/09A	400,000	EUR	373,882	0.16
ING GROUP NV FL.R 19-30 13/11A	300,000	EUR	264,420	0.11
ING GROUP NV FL.R 22-33 14/11A	300,000	EUR	312,936	0.13
NN GROUP NV FL.R 14-44 08/04A	200,000	EUR	198,927	0.09
TENNET HOLDING BV FL.R 17-49 12/04A	1,113,000	EUR	1,084,336	0.47
			2,798,937	1.20
Norvège				
DNB BANK A 4.625 22-33 28/02A	800,000	EUR	786,720	0.34
			786,720	0.34
Espagne				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	500,000	EUR	453,015	0.19
BANCO DE SABADELL SA FL.R 19-25 07/11A	100,000	EUR	92,958	0.04
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	100,000	EUR	89,294	0.04
CAIXABANK S.A. FL.R 20-26 10/07A	900,000	EUR	825,993	0.36
CAIXABANK S.A. FL.R 20-26 18/11A	100,000	EUR	88,685	0.04
CAIXABANK SA FL.R 17-28 14/07A	600,000	EUR	588,819	0.25
CAIXABANK SA FL.R 18-30 17/04A	100,000	EUR	91,230	0.04
			2,229,994	0.96
Suède				
SKANDINAVISKA ENSKIL FL.R 16-28 31/10A	200,000	EUR	194,548	0.08
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.25 22-33 01/06A	500,000	EUR	460,415	0.20
SWEDBANK AB FL.R 22-32 23/08A	800,000	EUR	737,932	0.32
			1,392,895	0.60
Royaume-Uni				
AVIVA PLC FL.R 14-44 03/07A	100,000	EUR	97,761	0.04
BARCLAYS PLC 1.106 21-32 12/05A	300,000	EUR	220,440	0.09
BARCLAYS PLC FL.R 19-25 09/06A	174,000	EUR	165,038	0.07
HSBC HOLDINGS PLC 0.309 20-26 13/11A	799,000	EUR	711,414	0.31
HSBC HOLDINGS PLC FL.R 20-31 13/11A	200,000	EUR	151,828	0.07
NATIONWIDE BUILDING FL.R 17-29 25/07A	400,000	EUR	377,190	0.16
NATIONWIDE BUILDING FL.R 18-26 08/03A	500,000	EUR	467,660	0.20
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-25 04/03A	200,000	EUR	195,205	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-26 02/03A	200,000	EUR	188,289	0.08
NATWEST GROUP PLC FL.R 21-30 26/02A	800,000	EUR	627,180	0.27
			3,202,005	1.38
États-Unis d'Amérique				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-31 26/10A	600,000	EUR	451,140	0.19
BANK OF AMERICA FL.R 19-29 08/08A	300,000	EUR	243,052	0.10
CITIGROUP INC FL.R 19-27 08/10A	400,000	EUR	348,046	0.15
CITIGROUP INC FL.R 20-26 06/05A	489,000	EUR	456,063	0.20
CITIGROUP INC FL.R 22-33 22/09A	300,000	EUR	288,418	0.12
JPMORGAN CHASE FL.R 22-30 23/03A	1,000,000	EUR	871,105	0.37
MORGAN STANLEY CAPITAL FL.R 22-34 25/01A	400,000	EUR	414,338	0.18
MORGAN STANLEY FL.R 17-26 23/10A	200,000	EUR	184,675	0.08
MORGAN STANLEY FL.R 20-29 26/10A	166,000	EUR	132,880	0.06
			3,389,717	1.46
Total des obligations à taux variables			44,515,278	19.15
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			228,320,674	98.20
Total du portefeuille-titres			228,320,674	98.20
Coût d'acquisition			263,319,404	



Cleome Index Euro Corporate Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Luxembourg	36.11
France	21.75
États-Unis d'Amérique	8.56
Pays-Bas	6.93
Allemagne	6.81
Royaume-Uni	3.68
Espagne	2.92
Italie	2.64
Belgique	2.26
Suède	0.96
Irlande	0.85
Japon	0.77
Finlande	0.72
Danemark	0.63
Autriche	0.62
Australie	0.61
Suisse	0.46
Canada	0.41
Norvège	0.40
Îles Caïman	0.08
Portugal	0.04
	98.20

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	51.75
Industrie pharmaceutique	4.87
Télécommunication	4.70
Énergie et eau	4.58
Assurance	4.21
Immobilier	3.74
Pétrole	2.68
Transport	2.39
Internet et services d'Internet	2.06
Tabac et boissons alcoolisées	1.76
Électronique et semi-conducteurs	1.65
Industrie agro-alimentaire	1.65
Industrie automobile	1.64
Chimie	1.37
Électrotechnique	1.34
Matériaux de construction	1.05
Art graphique, maison d'édition	1.01
Biens de consommation divers	0.92
Distribution, commerce de détail	0.76
Articles de bureaux et ordinateurs	0.74
Restauration, industrie hôtelière	0.54
Construction de machines et appareils	0.52
Services divers	0.51
Institutions non classifiables	0.49
Institutions non classifiables	0.45
Industries d'emballage	0.36
Textile et habillement	0.20
Pneus et caoutchouc	0.20
Soins de santé	0.07
	98.20



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-25 20/04U	1,000,000	EUR	938,280	0.79
AUSTRIA 0.5 19-29 20/02A	500,000	EUR	430,565	0.36
AUSTRIA 0.9 22-32 20/02A	500,000	EUR	411,220	0.35
AUSTRIA 1.20 15-25 20/10A	500,000	EUR	480,102	0.41
AUSTRIA 1.50 16-47 20/02A	775,000	EUR	594,115	0.50
AUSTRIA 2.10 17-XX 20/09A	200,000	EUR	141,879	0.12
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	800,000	EUR	742,352	0.63
AUSTRIA 4.85 09-26 15/03A	500,000	EUR	531,770	0.45
AUSTRIA 6.25 97-27 15/07A	250,000	EUR	286,710	0.24
			4,556,993	3.85
Belgique				
BELGIUM 0.0000 20-27 22/10U	100,000	EUR	87,220	0.07
BELGIUM 0.1000 20-30 22/06A	1,700,000	EUR	1,373,710	1.16
BELGIUM 0.20 16-23 22/10A	760,000	EUR	746,107	0.63
BELGIUM 0.80 15-25 22/06A	850,000	EUR	811,763	0.69
BELGIUM 0.80 17-27 22/06A	500,000	EUR	457,285	0.39
BELGIUM 0.80 18-28 22/06A	750,000	EUR	674,869	0.57
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	300,000	EUR	282,968	0.24
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	350,000	EUR	245,768	0.21
BELGIUM 1.90 15-38 22/06A	300,000	EUR	246,123	0.21
BELGIUM 2.25 17-57 22/06A	300,000	EUR	238,084	0.20
BELGIUM 2.60 14-24 22/06A	200,000	EUR	199,478	0.17
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	500,000	EUR	524,540	0.44
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	500,000	EUR	551,445	0.47
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	600,000	EUR	697,398	0.59
			7,136,758	6.04
Finlande				
FINLAND 0.000 20-30 15/09U	500,000	EUR	395,718	0.33
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	150,000	EUR	100,817	0.09
FINLAND 0.5 18-28 04/09A	450,000	EUR	393,280	0.33
FINLAND 0.50 16-26 15/04A	150,000	EUR	139,669	0.12
FINLAND 0.50 17-27 15/09A	200,000	EUR	179,412	0.15
FINLAND 0.875 15-25 15/09A	300,000	EUR	285,478	0.24
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	250,000	EUR	182,278	0.15
FINLAND 2.625 12-42 04/07A	150,000	EUR	138,270	0.12
			1,814,922	1.53
France				
FRANCE 0.00 20-26 25/02U	1,500,000	EUR	1,374,375	1.16
FRANCE 0.00 21-24 25/02U	1,500,000	EUR	1,452,795	1.23
FRANCE 0.00 21-31 25/11U	1,700,000	EUR	1,306,093	1.10
FRANCE 0.0000 19-29 25/11U	1,200,000	EUR	986,010	0.83
FRANCE 0.25 15-26 25/11A	1,050,000	EUR	951,967	0.81
FRANCE 0.5 18-29 25/05A	1,550,000	EUR	1,335,581	1.13
FRANCE 0.50 15-25 25/05A	1,700,000	EUR	1,609,900	1.36
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	2,000,000	EUR	1,851,960	1.57
FRANCE 0.50 20-40 25/05A	925,000	EUR	580,548	0.49
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	1,500,000	EUR	1,342,582	1.14
FRANCE 0.75 17-28 25/11A	1,000,000	EUR	887,025	0.75
FRANCE 1.00 15-25 25/11A	1,700,000	EUR	1,616,998	1.37
FRANCE 1.00 16-27 25/05A	1,500,000	EUR	1,386,915	1.17
FRANCE 1.25 16-36 25/05A	1,000,000	EUR	777,250	0.66
FRANCE 1.25 18-34 25/05A	1,000,000	EUR	812,260	0.69
FRANCE 1.50 15-31 25/05A	1,500,000	EUR	1,343,708	1.14
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	975,000	EUR	657,199	0.56
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	1,400,000	EUR	1,371,699	1.16

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	950,000	EUR	769,500	0.65
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	1,750,000	EUR	1,704,990	1.44
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	1,600,000	EUR	1,573,632	1.33
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	1,200,000	EUR	1,379,136	1.17
FRANCE 4.75 04-35 25/04A	1,000,000	EUR	1,144,760	0.97
FRANCE GOVERNMENT 2.0 22-32 25/11A	1,000,000	EUR	907,030	0.77
			29,123,913	24.63
Allemagne				
ALLEMAGNE 0.25 17-27 15/02A	1,600,000	EUR	1,459,736	1.23
BUNDESREPUB. DE 0.0000 19-29 15/08U	1,400,000	EUR	1,187,970	1.00
GERMANY 0.00 19-24 18/10U	500,000	EUR	477,440	0.40
GERMANY 0.00 20-27 15/11U	1,300,000	EUR	1,151,163	0.97
GERMANY 0.00 20-30 15/02U	2,225,000	EUR	1,866,018	1.58
GERMANY 0.00 20-35 15/05U	500,000	EUR	362,058	0.31
GERMANY 0.00 21-31 15/02U	2,300,000	EUR	1,879,272	1.59
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	860,000	EUR	440,458	0.37
GERMANY 1.00 15-25 15/08A	1,900,000	EUR	1,825,330	1.54
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	700,000	EUR	535,279	0.45
GERMANY 1.75 14-24 15/02A	3,000,000	EUR	2,976,750	2.52
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	800,000	EUR	789,760	0.67
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	625,000	EUR	619,962	0.52
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	600,000	EUR	694,938	0.59
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	750,000	EUR	909,656	0.77
GERMANY 4.75 08-40 04/07A	550,000	EUR	709,291	0.60
GERMANY 4.75 98-28 04/07A	1,300,000	EUR	1,444,807	1.22
GERMANY 6.50 97-27 04/07A	1,200,000	EUR	1,396,632	1.18
			20,726,520	17.53
Irlande				
IRELAND 0.20 20-27 15/05A	250,000	EUR	223,425	0.19
IRELAND 0.90 18-28 15/05A	200,000	EUR	181,142	0.15
IRELAND 1.10 19-29 16/01A	200,000	EUR	179,174	0.15
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	150,000	EUR	102,660	0.09
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	350,000	EUR	289,014	0.24
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	200,000	EUR	159,804	0.14
IRELAND 2.40 14-30 15/05A	700,000	EUR	676,088	0.57
IRELAND 3.40 14-24 18/03A	350,000	EUR	352,908	0.30
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	200,000	EUR	211,275	0.18
			2,375,490	2.01
Italie				
BUONI POLIENNAL 0.8500 19-27 15/01S	1,700,000	EUR	1,519,256	1.28
BUONI POLIENNAL 1.5000 21-45 30/04S	260,000	EUR	144,759	0.12
ITALY 0.6 21-31 01/08S	2,400,000	EUR	1,749,096	1.48
ITALY 1.50 15-25 01/06S	1,700,000	EUR	1,624,920	1.37
ITALY 1.75 19-24 01/07S	1,000,000	EUR	978,580	0.83
ITALY 2.05 17-27 01/08S	700,000	EUR	648,666	0.55
ITALY 2.20 17-27 01/06S	700,000	EUR	656,887	0.56
ITALY 2.50 14-24 01/12S	1,000,000	EUR	986,800	0.83
ITALY 2.8 22-29 15/06S	894,000	EUR	821,287	0.69
ITALY 2.80 16-67 01/03S	1,300,000	EUR	858,852	0.73
ITALY 3.45 17-48 01/03S	1,050,000	EUR	850,799	0.72
ITALY 3.50 14-30 01/03S	2,000,000	EUR	1,911,240	1.62
ITALY 3.75 14-24 01/09S	1,000,000	EUR	1,008,105	0.85
ITALY 4.00 05-37 01/02S	1,000,000	EUR	927,080	0.78
ITALY 4.75 13-28 01/09S	1,750,000	EUR	1,811,644	1.53
ITALY 5.00 03-34 01/08S	600,000	EUR	607,161	0.51
ITALY 5.00 07-39 01/08S	1,000,000	EUR	1,014,620	0.86
ITALY 5.00 09-25 01/03S	1,210,000	EUR	1,250,650	1.06
ITALY 5.00 09-40 01/09S	1,400,000	EUR	1,425,970	1.21
ITALY 5.25 98-29 01/11S	1,000,000	EUR	1,066,800	0.90

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ITALY 5.75 02-33 01/02S	200,000	EUR	216,561	0.18
ITALY 7.25 96-26 01/11S	900,000	EUR	1,015,790	0.86
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	500,000	EUR	558,688	0.47
REPUBLIQUE ITALIENNE 0.00 21-26 01/08U	400,000	EUR	350,804	0.30
			24,005,015	20.30
Luxembourg				
BUNDSOBLIGATION 0.0 18-23 13/10U	500,000	EUR	490,790	0.42
			490,790	0.42
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 17-24 15/01U	650,000	EUR	632,687	0.54
NETHERLANDS 0.00 20-30 15/07U	810,000	EUR	656,169	0.55
NETHERLANDS 0.25 15-25 15/07A	500,000	EUR	470,615	0.40
NETHERLANDS 0.25 19-29 14/02A	1,000,000	EUR	851,325	0.72
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	500,000	EUR	463,485	0.39
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	200,000	EUR	136,554	0.12
NETHERLANDS 0.75 17-27 15/07A	650,000	EUR	596,342	0.50
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	650,000	EUR	648,593	0.55
NETHERLANDS 3.75 10-42 15/01A	900,000	EUR	1,010,637	0.85
			5,466,407	4.62
Portugal				
PORTUGAL 0.30 21-31 17/10A	550,000	EUR	419,878	0.36
PORTUGAL 2.125 18-28 17/10A	500,000	EUR	476,378	0.40
PORTUGAL 2.25 18-34 18/04A	250,000	EUR	218,538	0.18
PORTUGAL 2.875 15-25 15/10A	400,000	EUR	399,928	0.34
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	200,000	EUR	205,384	0.17
PORTUGAL 4.10 15-45 15/02A	138,950	EUR	144,183	0.12
PORTUGAL 4.125 17-27 14/04A	300,000	EUR	313,917	0.27
PORTUGAL 5.65 13-24 15/02A	400,000	EUR	412,472	0.35
			2,590,678	2.19
Espagne				
SPAIN 0.5 21-31 31/10A	1,992,000	EUR	1,543,820	1.31
SPAIN 0.60 19-29 31/10A	400,000	EUR	335,524	0.28
SPAIN 1.40 18-28 30/07A	700,000	EUR	636,100	0.54
SPAIN 1.45 17-27 31/10A	950,000	EUR	878,474	0.74
SPAIN 1.45 19-29 29/01A	1,200,000	EUR	1,078,338	0.91
SPAIN 1.50 17-27 30/04A	500,000	EUR	468,605	0.40
SPAIN 1.60 15-25 30/04A	1,600,000	EUR	1,553,512	1.31
SPAIN 1.85 19-35 05/03A	1,100,000	EUR	890,769	0.75
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	1,440,000	EUR	1,304,986	1.10
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	1,800,000	EUR	1,763,397	1.49
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	600,000	EUR	511,488	0.43
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	700,000	EUR	618,352	0.52
SPAIN 3.80 14-24 30/04A	500,000	EUR	506,190	0.43
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	1,000,000	EUR	1,042,515	0.88
SPAIN 4.40 13-23 31/10A	500,000	EUR	507,125	0.43
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	500,000	EUR	554,560	0.47
SPAIN 5.15 13-28 31/10A	700,000	EUR	769,195	0.65
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	450,000	EUR	531,862	0.45
SPAIN 5.90 11-26 30/07A	1,300,000	EUR	1,425,463	1.21
			16,920,275	14.31
Total des obligations			115,207,761	97.43
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			115,207,761	97.43
Total du portefeuille-titres			115,207,761	97.43
Coût d'acquisition			142,039,294	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Government Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	24.63
Italie	20.30
Allemagne	17.53
Espagne	14.31
Belgique	6.04
Pays-Bas	4.62
Autriche	3.85
Portugal	2.19
Irlande	2.01
Finlande	1.53
Luxembourg	0.42
	97.43

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	97.09
Institutions non classifiables	0.35
	97.43



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 20-40 20/10U	65,000	EUR	36,550	0.48
AUSTRIA 2.10 17-XX 20/09A	20,000	EUR	14,188	0.19
AUSTRIA 2.40 13-34 23/05A	40,000	EUR	37,118	0.49
AUSTRIA 3.15 12-44 20/06A	40,000	EUR	39,355	0.52
AUSTRIA 3.80 12-62 26/01A	120,000	EUR	135,362	1.79
AUSTRIA 4.15 06-37 15/03A	35,000	EUR	38,495	0.51
REPUBLIC OF AUS 0.2500 21-36 20/10A	25,000	EUR	16,933	0.22
			318,001	4.21
Belgique				
BELGIUM 0.4000 20-40 22/06A	90,000	EUR	54,325	0.72
BELGIUM 1.4 22-53 22/06A	15,000	EUR	9,337	0.12
BELGIUM 1.60 16-47 22/06A	95,000	EUR	66,709	0.88
BELGIUM 2.15 16-66 22/06A	80,000	EUR	61,183	0.81
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	90,000	EUR	94,417	1.25
BELGIUM 4.25 10-41 28/03A	115,000	EUR	126,832	1.68
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	165,000	EUR	191,784	2.54
			604,587	8.01
Finlande				
FINLAND 0.125 20-36 15/04A	105,000	EUR	70,572	0.94
FINLAND 1.375 17-47 15/04A	60,000	EUR	43,747	0.58
			114,319	1.51
France				
FRANCE 0.50 21-44 25/06A	25,000	EUR	14,411	0.19
FRANCE 0.75 21-53 25/05A	70,000	EUR	35,858	0.48
FRANCE 1.25 18-34 25/05A	600,000	EUR	487,356	6.46
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	170,000	EUR	114,588	1.52
FRANCE 1.75 15-66 25/05A	130,000	EUR	87,605	1.16
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	200,000	EUR	162,000	2.15
FRANCE 2.00 17-48 25/05A	110,000	EUR	84,779	1.12
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	130,000	EUR	127,858	1.69
FRANCE 4.00 04-55 25/04A	115,000	EUR	129,216	1.71
FRANCE 4.00 09-60 25/04A	135,000	EUR	155,153	2.06
FRANCE 4.50 09-41 25/04A	95,000	EUR	109,744	1.45
FRANCE GOVT BOND OAT 1.25 22-38 25/05A	370,000	EUR	277,356	3.67
FRANCE ZCP 0.75 19-52A	130,000	EUR	68,513	0.91
			1,854,437	24.57
Allemagne				
GERMANY 0.00 19-50 15/08U	100,000	EUR	51,128	0.68
GERMANY 0.00 21-50 15/08U	80,000	EUR	40,973	0.54
GERMANY 0.00 21-52 15/08U	120,000	EUR	58,604	0.78
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	130,000	EUR	99,409	1.32
GERMANY 1.8 22-53 15/08A	50,000	EUR	42,313	0.56
GERMANY 2.50 12-44 04/07A	105,000	EUR	103,656	1.37
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	170,000	EUR	168,630	2.23
GERMANY 3.25 10-42 04/07A	110,000	EUR	120,922	1.60
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	250,000	EUR	289,558	3.84
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	220,000	EUR	266,832	3.54
			1,242,025	16.46
Irlande				
IRELAND 1.30 18-33 15/05A	20,000	EUR	16,780	0.22
IRELAND 1.50 19-50 15/05A	50,000	EUR	34,220	0.45
IRELAND 1.70 17-37 15/05A	75,000	EUR	61,932	0.82
IRELAND 2.00 15-45 18/02A	40,000	EUR	31,961	0.42
			144,893	1.92

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Italie				
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	200,000	EUR	172,200	2.28
ITALY 1.80 20-41 01/03S	135,000	EUR	86,435	1.15
ITALY 2.80 16-67 01/03S	220,000	EUR	145,344	1.93
ITALY 3.25 14-46 01/09S	100,000	EUR	78,868	1.04
ITALY 3.45 17-48 01/03S	130,000	EUR	105,337	1.40
ITALY 4.00 05-37 01/02S	240,000	EUR	222,499	2.95
ITALY 5.00 03-34 01/08S	190,000	EUR	192,268	2.55
ITALY 5.00 07-39 01/08S	360,000	EUR	365,263	4.84
ITALY 5.00 09-40 01/09S	170,000	EUR	173,154	2.29
			1,541,368	20.42
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 20-52 15/01U	90,000	EUR	42,912	0.57
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	200,000	EUR	136,554	1.81
NETHERLANDS 2.50 12-33 15/01A	90,000	EUR	86,857	1.15
NETHERLANDS 2.75 14-47 15/01A	100,000	EUR	99,784	1.32
NETHERLANDS 4.00 05-37 15/01A	105,000	EUR	117,360	1.55
			483,467	6.41
Portugal				
PORTUGAL 1.00 21-52 12/04A	40,000	EUR	19,707	0.26
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	105,000	EUR	107,827	1.43
			127,534	1.69
Espagne				
SPAIN 1.85 19-35 05/03A	10,000	EUR	8,098	0.11
SPAIN 2.70 18-48 31/10A	100,000	EUR	80,893	1.07
SPAIN 2.90 16-46 31/10A	90,000	EUR	76,723	1.02
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	185,000	EUR	163,422	2.17
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	115,000	EUR	119,889	1.59
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	205,000	EUR	227,370	3.01
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	215,000	EUR	245,549	3.25
SPAIN 5.15 13-44 31/10A	60,000	EUR	70,915	0.94
			992,859	13.16
Total des obligations			7,423,490	98.36
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			7,423,490	98.36
Total du portefeuille-titres			7,423,490	98.36
Coût d'acquisition			10,432,532	



Cleome Index Euro Long Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	24.57
Italie	20.42
Allemagne	16.46
Espagne	13.16
Belgique	8.01
Pays-Bas	6.41
Autriche	4.21
Irlande	1.92
Portugal	1.69
Finlande	1.51
	98.36

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	97.58
Institutions non classifiables	0.78
	98.36



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Obligations				
Autriche				
AUSTRIA 0.00 21-25 20/04U	1,000,000	EUR	938,280	0.93
AUSTRIA 1.65 14-24 21/10A	1,200,000	EUR	1,175,910	1.17
AUSTRIA 1.75 13-23 20/10A	800,000	EUR	792,456	0.79
REPUBLIC OF AUS 0.0000 19-24 15/07U	1,150,000	EUR	1,102,718	1.10
			4,009,364	3.98
Belgique				
BELGIUM 0.20 16-23 22/10A	500,000	EUR	490,860	0.49
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	2,700,000	EUR	2,595,982	2.58
BELGIUM 0.80 15-25 22/06A	500,000	EUR	477,508	0.47
			3,564,350	3.54
Finlande				
FINLAND 0.00 16-23 15/09U	700,000	EUR	687,004	0.68
FINLAND 4.00 09-25 04/07A	900,000	EUR	928,467	0.92
			1,615,471	1.61
France				
FRANCE 0.0 18-24 25/03U	4,500,000	EUR	4,348,035	4.32
FRANCE 0.00 19-25 25/03U	4,000,000	EUR	3,757,720	3.73
FRANCE 0.00 21-24 25/02U	4,000,000	EUR	3,874,120	3.85
FRANCE 0.50 15-25 25/05A	1,000,000	EUR	947,000	0.94
FRANCE 1.00 15-25 25/11A	2,000,000	EUR	1,902,350	1.89
FRANCE 1.75 13-24 25/11A	2,000,000	EUR	1,959,570	1.95
FRANCE 2.25 13-24 25/05A	2,500,000	EUR	2,481,212	2.47
FRANCE 4.25 06-23 25/10A	2,000,000	EUR	2,024,150	2.01
FRANCE 6.00 94-25 25/10A	1,300,000	EUR	1,410,142	1.40
FRANCE GOVERNMENT BOND 0.00 22-25 25/02U	2,500,000	EUR	2,352,238	2.34
			25,056,537	24.90
Allemagne				
GERMANY 0.00 19-24 18/10U	5,000,000	EUR	4,774,400	4.75
GERMANY 0.00 19-24 25/01U	5,000,000	EUR	4,844,000	4.81
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	2,700,000	EUR	2,527,996	2.51
GERMANY 0.00 20-25 11/04U	2,550,000	EUR	2,406,346	2.39
GERMANY 1.75 14-24 15/02A	4,250,000	EUR	4,217,062	4.19
			18,769,804	18.65
Irlande				
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	1,200,000	EUR	1,267,650	1.26
			1,267,650	1.26
Italie				
ITALY 1.75 19-24 01/07S	5,400,000	EUR	5,284,332	5.25
ITALY 1.8500 20-25 01/07S	3,500,000	EUR	3,362,065	3.34
ITALY 2.00 15-25 01/12S	1,300,000	EUR	1,244,444	1.24
ITALY 2.50 14-24 01/12S	5,000,000	EUR	4,934,000	4.90
ITALY 3.75 14-24 01/09S	3,000,000	EUR	3,024,315	3.01
ITALY 5.00 09-25 01/03S	2,500,000	EUR	2,583,988	2.57
			20,433,144	20.31
Luxembourg				
BUNDSOBLIGATION 0.0 18-23 13/10U	2,000,000	EUR	1,963,160	1.95
			1,963,160	1.95
Pays-Bas				
NETHERLANDS 0.00 17-24 15/01U	3,000,000	EUR	2,920,095	2.90
NETHERLANDS 0.25 15-25 15/07A	1,000,000	EUR	941,230	0.94
NETHERLANDS 2.00 14-24 15/07A	1,000,000	EUR	988,990	0.98
			4,850,315	4.82
Portugal				
PORTUGAL 5.65 13-24 15/02A	3,000,000	EUR	3,093,540	3.07
			3,093,540	3.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Espagne				
SPAIN 0.00 20-25 31/01U	2,000,000	EUR	1,882,870	1.87
SPAIN 0.00 21-24 31/05U	1,500,000	EUR	1,441,162	1.43
SPAIN 0.25 19-24 30/07A	1,000,000	EUR	960,140	0.95
SPAIN 1.60 15-25 30/04A	500,000	EUR	485,472	0.48
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	1,300,000	EUR	1,273,564	1.27
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	2,000,000	EUR	1,992,990	1.98
SPAIN 3.80 14-24 30/04A	1,500,000	EUR	1,518,570	1.51
SPAIN 4.40 13-23 31/10A	1,000,000	EUR	1,014,250	1.01
SPAIN 4.65 10-25 30/07A	1,000,000	EUR	1,041,760	1.04
SPAIN 4.80 08-24 31/01A	1,750,000	EUR	1,789,279	1.78
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0 22-25 31/05U	1,500,000	EUR	1,395,578	1.39
			14,795,635	14.70
Total des obligations			99,418,970	98.81
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			99,418,970	98.81
Total du portefeuille-titres			99,418,970	98.81
Coût d'acquisition			104,835,288	



Cleome Index Euro Short Term Bonds

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

France	24.90
Italie	20.31
Allemagne	18.65
Espagne	14.70
Pays-Bas	4.82
Autriche	3.98
Belgique	3.54
Portugal	3.07
Luxembourg	1.95
Finlande	1.61
Irlande	1.26
	98.81

Répartition économique (en % des actifs nets)

Obligations d'États, Provinces et communes	98.81
	98.81



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Autriche				
ERSTE GROUP BANK AG	41,123	EUR	1,229,578	0.13
VERBUND AG	12,912	EUR	1,015,529	0.11
VOESTALPINE AG	8,743	EUR	216,652	0.02
			2,461,759	0.26
Belgique				
AGEAS NOM	19,893	EUR	823,968	0.09
ANHEUSER-BUSCH INBEV	98,441	EUR	5,539,275	0.59
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	8,030	EUR	1,066,384	0.11
GROUPE BRUXELLES LAMBERT GBL	4,072	EUR	303,690	0.03
KBC GROUPE SA	25,728	EUR	1,545,738	0.17
SOFINA SA	1,676	EUR	344,586	0.04
SOLVAY	8,042	EUR	759,647	0.08
UCB	19,673	EUR	1,447,146	0.15
UMICORE SA	26,820	EUR	920,462	0.10
			12,750,896	1.36
Danemark				
A.P. MOELLER-MAERSK -A-	336	DKK	694,460	0.07
A.P. MOELLER-MAERSK A/S -B-	616	DKK	1,293,886	0.14
CARLSBERG AS -B-	12,031	DKK	1,493,592	0.16
CHRISTIAN HANSEN	14,037	DKK	943,231	0.10
COLOPLAST -B-	12,262	DKK	1,338,911	0.14
DANSKE BANK	83,238	DKK	1,536,832	0.16
DEMANT A/S	2,326	DKK	60,226	0.01
DSV A/S	15,823	DKK	2,333,092	0.25
GENMAB AS	8,547	DKK	3,380,205	0.36
NOVO NORDISK	183,550	DKK	23,152,163	2.48
NOVOZYMES -B-	26,284	DKK	1,243,784	0.13
ORSTED	21,706	DKK	1,842,680	0.20
PANDORA	6,196	DKK	406,682	0.04
ROCKWOOL INT SHS -B-	2,399	DKK	526,806	0.06
TRYG A/S	15,751	DKK	350,225	0.04
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	127,880	DKK	3,475,388	0.37
			44,072,163	4.71
Finlande				
ELISA CORPORATION -A-	6,761	EUR	334,399	0.04
KONE -B-	43,756	EUR	2,113,415	0.23
NESTE	39,093	EUR	1,681,781	0.18
NOKIA OYJ	681,422	EUR	2,948,513	0.32
NORDEA BANK	368,514	SEK	3,700,964	0.40
ORION CORPORATION (NEW) -B-	17,894	EUR	916,889	0.10
SAMPO OYJ -A-	53,547	EUR	2,614,165	0.28
STORA ENSO -R-	83,380	EUR	1,096,447	0.12
UPM KYMMENE CORP	74,541	EUR	2,603,717	0.28
WARTSILA CORPORATION -B-	57,546	EUR	452,772	0.05
			18,463,062	1.98
France				
ACCOR SA	15,393	EUR	359,427	0.04
AEROPORTS DE PARIS-ADP-	3,853	EUR	482,396	0.05
AIR LIQUIDE SA	58,446	EUR	7,738,250	0.83
ALSTOM SA	40,124	EUR	915,630	0.10
ARKEMA SA	3,879	EUR	325,371	0.03
AXA SA	213,800	EUR	5,570,559	0.60
BIOMERIEUX SA	5,922	EUR	579,882	0.06
BNP PARIBAS SA	116,228	EUR	6,189,141	0.66
BOLLORE INVESTISSEMENT	124,073	EUR	647,661	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BOUYGUES SA	30,268	EUR	848,715	0.09
BUREAU VERITAS SA	32,047	EUR	788,677	0.08
CAPGEMINI SE	17,185	EUR	2,680,001	0.29
CARREFOUR SA	89,910	EUR	1,406,192	0.15
CIE DE SAINT-GOBAIN	62,394	EUR	2,848,286	0.30
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN	69,205	EUR	1,798,292	0.19
COVIVIO SA	1,386	EUR	76,854	0.01
CREDIT AGRICOLE SA	93,032	EUR	914,598	0.10
DANONE SA	84,114	EUR	4,140,932	0.44
DASSAULT SYST.	75,632	EUR	2,533,294	0.27
EDENRED SA	35,960	EUR	1,829,645	0.20
EDF SA	89,906	EUR	1,078,872	0.12
EIFFAGE	13,105	EUR	1,204,612	0.13
ENGIE SA	177,115	EUR	2,371,216	0.25
ESSILORLUXOTTICA SA	30,189	EUR	5,107,979	0.55
GECINA	5,449	EUR	518,472	0.06
GETLINK ACT	77,482	EUR	1,160,293	0.12
HERMES INTERNATIONAL SA	3,710	EUR	5,360,950	0.57
IPSEN	8,046	EUR	808,623	0.09
KERING	7,902	EUR	3,757,401	0.40
KLEPIERRE SA	33,605	EUR	723,516	0.08
LEGRAND SA	43,703	EUR	3,269,858	0.35
L'OREAL SA	24,801	EUR	8,273,614	0.89
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	29,758	EUR	20,232,464	2.16
ORANGE	270,736	EUR	2,512,701	0.27
PERNOD RICARD SA	25,876	EUR	4,754,715	0.51
PUBLICIS GROUPE	33,848	EUR	2,011,248	0.22
REMY COINTREAU	3,805	EUR	599,668	0.06
RENAULT SA	38,262	EUR	1,196,644	0.13
SANOFI	130,088	EUR	11,687,106	1.25
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	3,333	EUR	1,008,232	0.11
SCHNEIDER ELECTRIC SE	69,009	EUR	9,020,856	0.97
SOCIETE GENERALE SA	100,982	EUR	2,371,057	0.25
SODEXO SA	18,275	EUR	1,635,247	0.17
TELEPERFORMANCE SE	7,805	EUR	1,738,174	0.19
TOTALENERGIESSE	277,241	EUR	16,260,185	1.74
UBISOFT ENTERTAINMENT	10,137	EUR	267,718	0.03
UNIBAIL RODAMCO	15,346	EUR	746,276	0.08
VALEO SA	27,047	EUR	451,685	0.05
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	52,354	EUR	1,256,496	0.13
VINCI SA	62,275	EUR	5,809,635	0.62
VIVENDI SA	92,684	EUR	826,185	0.09
WENDEL SA	2,850	EUR	248,520	0.03
WORLDLINE SA	27,068	EUR	988,794	0.11
			161,932,815	17.32
Allemagne				
ADIDAS AG NAMEN AKT	17,759	EUR	2,263,562	0.24
ALLIANZ SE REG SHS	45,130	EUR	9,066,617	0.97
BASF SE REG SHS	105,046	EUR	4,873,084	0.52
BECHTLE	8,388	EUR	277,307	0.03
BEIERSDORF AG	15,315	EUR	1,641,768	0.18
BMW AG	44,000	EUR	3,668,720	0.39
BMW VORZUG - STIMMRECHTSLOS	14,900	EUR	1,185,295	0.13
BRENNTAG - NAMEN AKT	24,578	EUR	1,467,798	0.16
CARL ZEISS MEDITEC AG	4,729	EUR	557,549	0.06
COMMERZBK	160,742	EUR	1,420,316	0.15
CONTINENTAL AG	10,120	EUR	566,518	0.06
COVESTRO AG	25,122	EUR	918,209	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DAIMLER AG NAMEN-AKT	94,929	EUR	5,828,641	0.62
DELIVERY HERO	16,189	EUR	724,943	0.08
DEUTSCHE BANK AG REG SHS	261,178	EUR	2,765,353	0.30
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	25,896	EUR	4,179,614	0.45
DEUTSCHE POST AG REG SHS	105,358	EUR	3,706,494	0.40
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	380,396	EUR	7,089,821	0.76
E.ON SE	299,936	EUR	2,799,603	0.30
EVONIK INDUSTRIES	37,573	EUR	673,872	0.07
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	23,213	EUR	709,621	0.08
FRESENIUS SE	51,216	EUR	1,344,420	0.14
GEA GROUP AG	27,589	EUR	1,053,900	0.11
HANNOVER RUECK SE	9,386	EUR	1,741,103	0.19
HELLOFRESH SE	16,464	EUR	338,006	0.04
HENKEL AG & CO KGAA	4,234	EUR	255,098	0.03
HENKEL AG & CO KGAA	27,045	EUR	1,758,466	0.19
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	153,823	EUR	4,373,188	0.47
KNORR-BREMSE - BEARER SHS	9,709	EUR	495,547	0.05
LEG IMMOBILIEN - NAMEN AKT	13,073	EUR	795,623	0.09
MERCK KGAA	16,293	EUR	2,947,404	0.32
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	9,294	EUR	1,879,247	0.20
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	18,050	EUR	5,487,200	0.59
NEMETSCHEK	5,988	EUR	285,568	0.03
PUMA AG	9,379	EUR	531,789	0.06
RATIONAL NAMEN	737	EUR	409,035	0.04
SAP AG	113,650	EUR	10,954,724	1.17
SARTORIUS VORZ.OHNE STIMMRECHT.	3,092	EUR	1,142,185	0.12
SCOUT24	9,990	EUR	468,831	0.05
SIEMENS AG REG	91,492	EUR	11,861,023	1.27
SIEMENS ENERGY - REGISTERED SHS	66,585	EUR	1,170,231	0.13
SIEMENS HEALTHINEERS	31,791	EUR	1,485,593	0.16
SYMRISE AG	17,715	EUR	1,800,730	0.19
TELEFONICA NAMEN AKT	225,434	EUR	519,174	0.06
VOLKSWAGEN AG	3,826	EUR	564,909	0.06
VOLKSWAGEN AG VORZ.AKT	22,293	EUR	2,595,351	0.28
VONOVIA SE	75,684	EUR	1,666,562	0.18
ZALANDO SE	31,185	EUR	1,032,535	0.11
			115,342,147	12.34
Irlande				
BANK OF IRELAND - REGISTERED	123,791	EUR	1,101,740	0.12
CRH PLC	69,895	EUR	2,586,814	0.28
DCC PLC	21,119	GBP	971,153	0.10
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	15,358	EUR	1,962,752	0.21
KERRY GROUP -A-	20,104	EUR	1,693,561	0.18
KINGSPAN GROUP	26,283	EUR	1,329,394	0.14
SMURFIT KAPPA PLC	29,741	EUR	1,027,849	0.11
			10,673,263	1.14
Italie				
AMPLIFON SPA	13,485	EUR	375,153	0.04
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	132,452	EUR	2,200,690	0.24
DIASORIN	3,194	EUR	416,498	0.04
ENEL SPA	812,018	EUR	4,084,451	0.44
ENI SPA	233,184	EUR	3,098,083	0.33
FINECOBANK	52,943	EUR	821,675	0.09
INTESA SANPAOLO	1,718,622	EUR	3,571,297	0.38
MEDIOBANCA	22,818	EUR	204,997	0.02
MONCLER SPA	20,624	EUR	1,020,888	0.11
NEXI SPA	50,949	EUR	375,290	0.04
POSTE ITALIANE SPA	25,636	EUR	233,954	0.03
PRYSMIAN SPA	52,769	EUR	1,828,974	0.20

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
RECORDATI SPA	10,506	EUR	407,108	0.04
TELECOM ITALIA	785,678	EUR	169,942	0.02
TERNA SPA	230,067	EUR	1,587,462	0.17
UNICREDIT SPA REGS	248,068	EUR	3,292,358	0.35
			23,688,820	2.53
Jersey				
WPP PLC	126,058	GBP	1,165,317	0.12
			1,165,317	0.12
Luxembourg				
EUROFINS SCIENTIFIC SE	13,353	EUR	895,452	0.10
TENARIS SA - REG.SHS	79,400	EUR	1,293,029	0.14
			2,188,481	0.23
Pays-Bas				
ABN AMRO GROUP DEP RECEIPT	55,417	EUR	716,265	0.08
ADYEN --- PARTS SOCIALES	2,196	EUR	2,829,326	0.30
AEGON NV	218,924	EUR	1,037,262	0.11
AKZO NOBEL NV	18,923	EUR	1,183,823	0.13
ARGENX SE	7,486	EUR	2,607,374	0.28
ASM INTERNATIONAL NV	5,076	EUR	1,196,159	0.13
ASML HOLDING NV	43,592	EUR	21,961,650	2.35
CNH INDUSTRIAL NV	129,849	EUR	1,943,190	0.21
DAVIDE CAMPARI-MILANO N.V.	71,495	EUR	678,059	0.07
DSM KONINKLIJKE	20,343	EUR	2,325,205	0.25
EURONEXT NV	8,827	EUR	610,475	0.07
EXOR REG	18,201	EUR	1,243,128	0.13
FERRARI NV	12,880	EUR	2,578,576	0.28
HEINEKEN HOLDING	20,001	EUR	1,441,072	0.15
HEINEKEN NV	33,934	EUR	2,982,120	0.32
IMCD	8,794	EUR	1,170,921	0.13
ING GROUP NV	408,232	EUR	4,648,946	0.50
JUST EAT TAKEAWAY.COM N.V	16,778	EUR	331,366	0.04
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	130,678	EUR	3,507,398	0.38
KONINKLIJKE KPN NV	439,694	EUR	1,270,716	0.14
NN GROUP NV	37,019	EUR	1,412,645	0.15
PROSUS NV	92,234	EUR	5,944,481	0.64
QIAGEN - REGISTERED	33,403	EUR	1,570,275	0.17
RANDSTAD BR	13,230	EUR	753,581	0.08
ROYAL PHILIPS NV	83,336	EUR	1,167,037	0.12
STELLANTIS N.V.-BEARER & REGISTERED SHS	255,278	EUR	3,386,007	0.36
STMICROELECTRONICS NV	81,968	EUR	2,704,534	0.29
WOLTERS KLUWER NV	34,943	EUR	3,416,028	0.37
			76,617,619	8.20
Norvège				
AKER BP SHS	22,547	NOK	652,166	0.07
DNB BK ASA	82,366	NOK	1,523,381	0.16
EQUINOR ASA	142,795	NOK	4,778,169	0.51
MOWI ASA	53,979	NOK	858,448	0.09
NORSK HYDRO ASA	277,928	NOK	1,938,240	0.21
ORKLA ASA	128,116	NOK	864,465	0.09
TELENOR ASA	61,743	NOK	537,943	0.06
YARA INTERNATIONAL ASA	18,212	NOK	745,906	0.08
			11,898,718	1.27
Portugal				
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA - REG.SHS	322,222	EUR	1,500,266	0.16
GALP ENERGIA SA REG SHS -B-	13,335	EUR	168,154	0.02
JERONIMO MARTINS SGPS SA	45,127	EUR	910,663	0.10
			2,579,083	0.28
Espagne				
ACS	25,308	EUR	677,495	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
AENA SME SA	6,498	EUR	762,215	0.08
AMADEUS IT GROUP SA -A-	44,703	EUR	2,170,331	0.23
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	721,116	EUR	4,062,768	0.43
BANCO SANTANDER SA REG SHS	1,831,673	EUR	5,133,264	0.55
CAIXABANK SA	660,028	EUR	2,423,623	0.26
CELLNEX TELECOM SA	55,928	EUR	1,729,294	0.19
EDP RENOVAVEIS SA	55,703	EUR	1,146,368	0.12
FERROVIAL SA	44,949	EUR	1,099,902	0.12
GRIFOLS SA -A-	24,942	EUR	268,625	0.03
IBERDROLA SA	698,057	EUR	7,629,763	0.82
INDITEX SHARE FROM SPLIT	118,256	EUR	2,938,662	0.31
NATURGY ENERGY GROUP SA	10,408	EUR	253,018	0.03
RED ELECTRICA	104,687	EUR	1,702,211	0.18
REPSOL SA	165,683	EUR	2,460,393	0.26
TELEFONICA SA	601,492	EUR	2,036,050	0.22
			36,493,982	3.90
Suède				
ATLAS COPCO AB	226,145	SEK	2,259,366	0.24
ALFA LAVAL	38,809	SEK	1,050,821	0.11
ASSA ABLOY -B- NEW I	143,486	SEK	2,886,430	0.31
ATLAS COPCO AB	263,080	SEK	2,912,268	0.31
BOLIDEN --- REGISTERED SHS	66,542	SEK	2,341,185	0.25
ELECTROLUX AB	22,319	SEK	282,554	0.03
EMBRACER GRP --- REGISTERED SHS	83,036	SEK	353,119	0.04
EPIROC --- REGISTERED SHS -A-	113,169	SEK	1,932,073	0.21
EQT AB	30,573	SEK	606,498	0.06
ESSITY AB REGISTERED -B-	68,419	SEK	1,681,519	0.18
EVOLUTION AB	17,004	SEK	1,552,650	0.17
FASTIGHETS-B SHS SHARES	118,191	SEK	515,692	0.06
GETINGE -B-	30,284	SEK	589,054	0.06
HENNES AND MAURITZ AB	89,501	SEK	903,360	0.10
HEXAGON --- REGISTERED SHS -B-	200,584	SEK	1,966,112	0.21
HUSQVARNA -B-	60,840	SEK	400,047	0.04
INDUSTRIVAERDEN AB -A- FREE	14,013	SEK	319,444	0.03
INVESTOR --- REGISTERED SHS -A-	50,453	SEK	879,505	0.09
INVESTOR --- REGISTERED SHS -B-	181,678	SEK	3,080,615	0.33
KINNEVIK AB	28,021	SEK	360,838	0.04
LATOOUR INVESTMENT REGISTERED B	32,627	SEK	578,295	0.06
LIFCO AB	36,477	SEK	571,252	0.06
NIBE INDUSTRIER	207,800	SEK	1,814,472	0.19
SAGAX -B-	11,772	SEK	250,361	0.03
SANDVIK AB	128,331	SEK	2,174,192	0.23
SECURITAS -B- FREE	69,501	SEK	543,496	0.06
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	150,749	SEK	1,626,073	0.17
SKANSKA -B- FREE	32,170	SEK	477,332	0.05
SKF AB -B-	53,189	SEK	761,227	0.08
SVENSKA CELLULOSA SCA AB-SHS-B-	101,928	SEK	1,209,451	0.13
SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	161,272	SEK	1,524,218	0.16
SWEDBANK -A-	106,175	SEK	1,692,842	0.18
TELE2 AB	75,180	SEK	575,330	0.06
TELIA COMPANY AB	359,721	SEK	862,405	0.09
VOLVO AB -B-	204,985	SEK	3,474,344	0.37
			45,008,440	4.82
Suisse				
ABB LTD REG SHS	220,296	CHF	6,260,070	0.67
ADECCO REG.SHS	13,002	CHF	401,074	0.04
ALCON - REGISTERED SHS	51,678	CHF	3,306,513	0.35
BACHEM HOLDING LTD SHARES	5,114	CHF	413,543	0.04
BALOISE HOLDING REG.SHS	4,431	CHF	640,340	0.07

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BARRY CALLEBAUT - NAMEN-AKT	535	CHF	990,951	0.11
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP PARTIZIPSCH	146	CHF	1,394,278	0.15
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP REGS	11	CHF	1,058,281	0.11
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAMEN AKT	57,288	CHF	6,956,131	0.74
CLARIANT NAMEN AKT	27,031	CHF	401,037	0.04
COCA COLA HBC NAMEN	33,574	GBP	746,593	0.08
GEBERIT AG	5,704	CHF	2,515,664	0.27
GIVAUDAN SA REG.SHS	1,099	CHF	3,153,038	0.34
JULIUS BAER GROUP NAMEN AKT	24,994	CHF	1,363,286	0.15
KUEHNE + NAGEL INTERNATIONAL AG	6,498	CHF	1,416,142	0.15
LOGITECH NAMEN AKT	18,286	CHF	1,056,660	0.11
LONZA GROUP (CHF)	7,936	CHF	3,641,502	0.39
NESTLE SA REG SHS	304,452	CHF	33,033,558	3.53
NOVARTIS AG REG SHS	239,912	CHF	20,309,124	2.17
PARTNERS GROUP HLDG NAMEN AKT	2,099	CHF	1,736,253	0.19
ROCHE HOLDING AG	3,405	CHF	1,235,862	0.13
ROCHE HOLDING LTD	76,515	CHF	22,510,109	2.41
SCHINDLER HOLDING SA	6,726	CHF	1,184,517	0.13
SGS SA REG SHS	513	CHF	1,116,968	0.12
SIKA - REGISTERED SHS	15,572	CHF	3,496,190	0.37
SONOVA HOLDING NAM-AKT	5,246	CHF	1,165,069	0.12
STRAUMANN HOLDING LTD	9,998	CHF	1,069,207	0.11
SWISS LIFE HOLDING N-NAMEN REGISTERED	2,932	CHF	1,415,745	0.15
SWISS PRIME SITE AG-NAMEN AKT	10,038	CHF	814,771	0.09
SWISS RE REGS	36,233	CHF	3,173,254	0.34
SWISSCOM SHS NOM	2,982	CHF	1,529,881	0.16
TEMENOS AG NAM.AKT	6,374	CHF	327,527	0.04
THE SWATCH GROUP	4,431	CHF	1,180,164	0.13
UBS GROUP SA	388,254	CHF	6,764,808	0.72
VAT GROUP SA	2,508	CHF	642,081	0.07
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	17,047	CHF	7,635,716	0.82
			146,055,907	15.63
Royaume-Uni				
3I GROUP PLC	141,555	GBP	2,140,277	0.23
ABRDN PLC	536,942	GBP	1,145,295	0.12
ADMIRAL GROUP PLC	19,742	GBP	475,499	0.05
ANGLO AMERICAN PLC	150,830	GBP	5,501,959	0.59
ANTOFAGASTA PLC	103,635	GBP	1,805,217	0.19
ASHTREAD GROUP	62,068	GBP	3,301,899	0.35
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	46,450	GBP	825,080	0.09
ASTRAZENECA PLC	170,813	GBP	21,596,847	2.31
AUTO TRADER GROUP PLC	90,612	GBP	526,566	0.06
AVEVA GROUP	17,485	GBP	633,185	0.07
AVIVA PLC	398,967	GBP	1,991,125	0.21
BARCLAYS PLC	1,733,237	GBP	3,096,678	0.33
BARRATT DEVELOPMENTS PLC	169,359	GBP	757,415	0.08
BP PLC	2,135,543	GBP	11,430,480	1.22
BRITISH LAND CO PLC REIT	125,333	GBP	558,119	0.06
BT GROUP PLC	817,090	GBP	1,031,896	0.11
BUNZL PLC	72,103	GBP	2,242,121	0.24
BURBERRY GROUP PLC	51,906	GBP	1,187,593	0.13
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	31,799	EUR	1,636,059	0.18
COMPASS GROUP	238,654	GBP	5,157,724	0.55
CRODA INTL - REGISTERED SHS	18,273	GBP	1,360,100	0.15
DIAGEO PLC	263,549	GBP	10,841,971	1.16
EXPERIAN GROUP	108,542	GBP	3,441,292	0.37
GSK --- REGISTERED SHS	476,538	GBP	7,721,285	0.83
HALEON PLC REGISTERED SHARE	739,760	GBP	2,729,337	0.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HALMA PLC	47,146	GBP	1,048,929	0.11
HARGREAVES LANS - REGISTERED SHS	48,727	GBP	470,218	0.05
HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	26,141	GBP	457,265	0.05
HSBC HOLDINGS PLC	2,231,577	GBP	12,970,688	1.39
INFORMA PLC	191,035	GBP	1,334,069	0.14
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	20,703	GBP	1,106,960	0.12
INTERTEK GROUP PLC	16,053	GBP	729,871	0.08
J SAINSBURY PLC	383,728	GBP	941,534	0.10
JD SPORTS FASHION PLC	284,266	GBP	404,172	0.04
JOHNSON MATTHEY	27,759	GBP	665,465	0.07
KINGFISHER PLC	364,749	GBP	970,608	0.10
LAND SEC R.E.I.T	117,667	GBP	824,100	0.09
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	584,609	GBP	1,643,955	0.18
LLOYDS BANKING GROUP PLC	8,230,178	GBP	4,212,256	0.45
LSE GROUP	39,878	GBP	3,207,319	0.34
M AND G REGISTERED SHS	345,985	GBP	732,525	0.08
MELROSE INDUSTRIES PLC-ORDSHR 0.5	585,013	GBP	886,833	0.09
MONDI PLC	60,408	GBP	959,651	0.10
NATIONAL GRID PLC	413,838	GBP	4,652,150	0.50
NATWEST GROUP PLC	712,412	GBP	2,129,407	0.23
NEXT PLC	14,656	GBP	959,062	0.10
OCADO GROUP PLC	69,168	GBP	480,843	0.05
PEARSON PLC	114,247	GBP	1,209,364	0.13
PERSIMMON PLC	38,072	GBP	522,216	0.06
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC - REG SHS	42,657	GBP	292,601	0.03
PRUDENTIAL PLC	298,329	GBP	3,791,107	0.41
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	81,001	GBP	5,253,083	0.56
RELX PLC	234,867	GBP	6,056,644	0.65
RENTOKIL INITIAL PLC	309,600	GBP	1,772,632	0.19
RIO TINTO PLC	167,777	GBP	10,963,889	1.17
SAGE GROUP	141,004	GBP	1,184,926	0.13
SCHRODERS PLC	41,994	GBP	206,361	0.02
SEGRO (REIT)	140,897	GBP	1,212,611	0.13
SEVERN TRENT PLC	51,381	GBP	1,535,205	0.16
SHELL PLC	497,309	EUR	13,168,742	1.41
SHELL PLC	321,878	GBP	8,438,301	0.90
SMITH AND NEPHEW PLC	98,730	GBP	1,234,612	0.13
SPIRAX-SARCO ENGIN	9,371	GBP	1,121,140	0.12
SSE PLC	156,966	GBP	3,028,749	0.32
ST JAME'S PLACE CAPITAL	51,866	GBP	640,104	0.07
STANDARD CHARTERED PLC	315,591	GBP	2,213,850	0.24
TAYLOR WIMPEY PLC	465,444	GBP	533,247	0.06
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS	16,300	GBP	693,152	0.07
UNILEVER	136,649	EUR	6,404,739	0.69
UNILEVER	155,626	GBP	7,335,339	0.78
UNITED UTILITIES GROUP PLC	137,201	GBP	1,533,064	0.16
VODAFONE GROUP PLC	3,224,517	GBP	3,061,519	0.33
WHITBREAD	25,764	GBP	746,278	0.08
Total des actions			219,076,374	23.44
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			930,468,846	99.54
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Royaume-Uni				
NMC HEALTH PLC	14,075	GBP	0	0.00
			0	0.00

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index Europe Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Total des actions			0	0.00
Total des autres valeurs mobilières			0	0.00
Total du portefeuille-titres			930,468,846	99.54
Coût d'acquisition			855,817,262	



Cleome Index Europe Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

Royaume-Uni	23.44
France	17.32
Suisse	15.63
Allemagne	12.34
Pays-Bas	7.99
Suède	4.82
Danemark	4.71
Espagne	3.90
Italie	2.43
Finlande	1.98
Belgique	1.36
Norvège	1.27
Irlande	1.14
Luxembourg	0.55
Portugal	0.28
Autriche	0.26
Jersey	0.12
	99.54

Répartition économique (en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique	15.41
Banques et autres institutions financières	14.22
Pétrole	6.65
Industrie agro-alimentaire	6.47
Assurance	5.59
Énergie et eau	4.74
Chimie	3.78
Électronique et semi-conducteurs	3.67
Construction de machines et appareils	3.53
Textile et habillement	3.46
Électrotechnique	3.40
Tabac et boissons alcoolisées	3.03
Télécommunication	3.02
Internet et services d'Internet	3.02
Industrie automobile	2.67
Matériaux de construction	2.28
Métaux non ferreux	2.05
Distribution, commerce de détail	1.84
Art graphique, maison d'édition	1.71
Transport	1.45
Restauration, industrie hôtelière	1.00
Papier et bois	0.98
Biotechnologie	0.94
Immobilier	0.90
Services divers	0.86
Biens de consommation divers	0.85
Soins de santé	0.49
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.41
Pneus et caoutchouc	0.25
Industrie aéronautique et spatiale	0.20
Agriculture et pêche	0.17
Horlogerie et bijouterie	0.13
Services environnementaux et recyclage	0.12
Articles de bureaux et ordinateurs	0.11
Pierres et métaux précieux	0.07
Institutions non classifiables	0.05
	99.54



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Bermudes				
ARCH CAPITAL GROUP LTD	22,265	USD	1,397,797	0.09
BUNGE LTD	7,830	USD	781,199	0.05
EVEREST REINSURANCE GROUP	2,865	USD	949,089	0.06
			3,128,085	0.21
Canada				
WASTE CONNECTIONS INC	13,657	USD	1,810,372	0.12
			1,810,372	0.12
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	29,253	USD	7,805,871	0.52
ALLEGION PLC WI	8,595	USD	904,710	0.06
AON - REGISTERED SHS (USD)	10,059	USD	3,019,108	0.20
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	25,807	USD	4,050,409	0.27
HORIZON THERAPEUTICS PLC	10,357	USD	1,178,627	0.08
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	4,078	USD	649,666	0.04
JOHNSON CONTROLS INTL	46,850	USD	2,998,400	0.20
LINDE PLC	25,501	USD	8,317,916	0.56
MEDTRONIC HLD	61,383	USD	4,770,687	0.32
PENTAIR PLC	26,635	USD	1,198,042	0.08
TRANE TECH - REGISTERED SHS	16,158	USD	2,715,998	0.18
WILLIS TOWERS WATSON PLC	5,629	USD	1,376,741	0.09
			38,986,175	2.61
Jersey				
APTIV PLC	14,810	USD	1,379,255	0.09
			1,379,255	0.09
Libéria				
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	10,852	USD	536,414	0.04
			536,414	0.04
Luxembourg				
BLACK KNIGHT HOLDCO CORP	9,457	USD	583,970	0.04
CLOUDFLARE INC	11,588	USD	523,893	0.04
PINTEREST REGISTERED SHS -A-	25,320	USD	614,770	0.04
SNOWFLAKE INC-CLASS A	9,783	USD	1,404,252	0.09
THE TRADE DESK -A-	18,799	USD	842,759	0.06
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INC	8,906	USD	603,292	0.04
			4,572,936	0.31
Antilles Néerlandaises				
SCHLUMBERGER LTD	75,602	USD	4,041,683	0.27
			4,041,683	0.27
Pays-Bas				
LYONDELLBASELL -A-	4,198	USD	348,560	0.02
NXP SEMICONDUCTORS	12,534	USD	1,980,748	0.13
			2,329,308	0.16
Suisse				
CHUBB - NAMEN AKT	22,619	USD	4,989,751	0.33
TE CONNECTIVITY LTD REG SHS	16,206	USD	1,860,449	0.12
			6,850,200	0.46
Royaume-Uni				
LIBERTY GLOBAL -C-	34,699	USD	674,202	0.05
SENSATA TECH(S) -REGISTERED SHS	24,402	USD	985,353	0.07
			1,659,555	0.11
États-Unis d'Amérique				
3M CO	33,119	USD	3,971,630	0.27
ABBOTT LABORATORIES	77,957	USD	8,558,899	0.57
ABBVIE INC	76,651	USD	12,387,568	0.83
ACTIVISION BLIZZARD	36,307	USD	2,779,301	0.19
ADOBE INC	21,338	USD	7,180,877	0.48

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
ADVANCED MICRO DEVICES INC	74,057	USD	4,796,672	0.32
AFLAC INC	29,627	USD	2,131,366	0.14
AGILENT TECHNOLOGIES	13,857	USD	2,073,700	0.14
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	12,027	USD	3,707,443	0.25
AIRBNB INC	14,760	USD	1,261,980	0.08
AKAMAI TECHNOLOGIES	10,209	USD	860,619	0.06
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	5,932	USD	1,286,414	0.09
ALEXANDRIA REAL ESTATE	9,419	USD	1,372,066	0.09
ALIGN TECHNOLOGY INC	2,712	USD	571,961	0.04
ALLSTATE CORP	15,227	USD	2,064,781	0.14
ALLY FINANCIAL INC	34,358	USD	840,053	0.06
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	5,584	USD	1,327,038	0.09
ALPHABET INC -A-	261,049	USD	23,032,353	1.54
ALPHABET INC -C-	249,548	USD	22,142,394	1.48
AMAZON.COM INC	403,671	USD	33,908,364	2.27
AMERICAN EXPRESS	30,658	USD	4,529,720	0.30
AMERICAN INTL	44,392	USD	2,807,350	0.19
AMERICAN TOWER CORP	21,963	USD	4,653,081	0.31
AMERICAN WATER WORKS CO INC	20,649	USD	3,147,321	0.21
AMERIPRISE FINANCIAL INC	5,133	USD	1,598,262	0.11
AMERISOURCEBERGEN CORP	6,791	USD	1,125,337	0.08
AMETEK INC	17,604	USD	2,459,631	0.16
AMGEN INC	25,455	USD	6,685,501	0.45
AMPHENOL -A-	21,906	USD	1,667,923	0.11
ANALOG DEVICES INC	24,846	USD	4,075,489	0.27
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	48,606	USD	1,024,614	0.07
ANSYS INC	3,943	USD	952,589	0.06
ANTHEM INC	11,798	USD	6,052,020	0.40
APA - REGISTERED SHS	11,169	USD	521,369	0.03
APPLE INC	711,423	USD	92,435,190	6.18
APPLIED MATERIALS INC	40,051	USD	3,900,166	0.26
AQUA AMERICA --- REGISTERED SHS	44,859	USD	2,141,120	0.14
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	23,526	USD	2,184,389	0.15
ARISTA NETWORKS INC	9,114	USD	1,105,984	0.07
ARTHUR J.GALLAGHER AN CO	10,601	USD	1,998,713	0.13
ASSURANT INC	6,207	USD	776,247	0.05
AT&T INC	337,958	USD	6,221,807	0.42
ATMOS ENERGY CORP	16,676	USD	1,868,879	0.12
AUTODESK INC	11,535	USD	2,155,545	0.14
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	21,047	USD	5,027,286	0.34
AUTOZONE INC	1,024	USD	2,525,368	0.17
AVALONBAY COMMUN	11,411	USD	1,843,105	0.12
AVANTOR - REGISTERED SHS	28,973	USD	611,041	0.04
BAKER HUGHES RG-A REGISTERED SHS -A-	59,063	USD	1,744,130	0.12
BALL CORP	20,996	USD	1,073,735	0.07
BANK OF AMERICA CORP	341,788	USD	11,320,019	0.76
BANK OF NY MELLON	61,021	USD	2,777,676	0.19
BAXTER INTERNATIONAL INC	25,408	USD	1,295,046	0.09
BECTON DICKINSON	12,919	USD	3,285,302	0.22
BEST BUY CO INC	11,389	USD	913,512	0.06
BILL COM HOLDINGS INC	4,550	USD	495,768	0.03
BIOGEN IDEC INC	7,037	USD	1,948,686	0.13
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	7,504	USD	776,589	0.05
BIO-TECHNE CORP	3,444	USD	285,439	0.02
BLACKROCK INC	8,207	USD	5,815,726	0.39
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	31,161	USD	2,311,835	0.15
BLOCK INC -A-	25,197	USD	1,583,379	0.11
BOOKING HOLDINGS INC	1,649	USD	3,323,197	0.22

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
BOOZ ALLEN HAMILTON -A-	12,840	USD	1,342,037	0.09
BOSTON PROPERTIES INC	14,529	USD	981,870	0.07
BOSTON SCIENTIF CORP	55,198	USD	2,554,011	0.17
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	102,901	USD	7,403,727	0.50
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	17,527	USD	9,799,872	0.66
BROADRIDGE FINANCIAL SOL -W/I	6,516	USD	873,991	0.06
BTH & BDY WRKS --- REGISTERED SHS	12,480	USD	525,907	0.04
BURLINGTON STORES INC	2,960	USD	600,170	0.04
C.H.ROBINSON WORLWIDE INC	9,367	USD	857,643	0.06
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	13,023	USD	2,092,015	0.14
CAMPBELL SOUP CO	19,423	USD	1,102,255	0.07
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	21,748	USD	2,021,694	0.14
CARDINAL HEALTH	16,721	USD	1,285,343	0.09
CARLISLE COS INC	3,414	USD	804,509	0.05
CARMAX INC	8,620	USD	524,872	0.04
CARRIER GLOBAL CORP-WI	54,509	USD	2,248,496	0.15
CATALENT	12,205	USD	549,347	0.04
CATERPILLAR - REGISTERED	25,165	USD	6,028,527	0.40
CBOE HOLDINGS INC	12,469	USD	1,564,485	0.10
CBRE GROUP	19,018	USD	1,463,625	0.10
CDW	5,918	USD	1,056,836	0.07
CENTENE CORP	27,313	USD	2,239,939	0.15
CENTERPOINT ENERGY	53,360	USD	1,600,266	0.11
CERIDIAN --- REGISTERED SHS	4,959	USD	318,120	0.02
CF INDUSTRIES HOLDINGS INC	7,690	USD	655,188	0.04
CHARLES RIVER LABORATORIES INTERNATIONAL	1,723	USD	375,442	0.03
CHARLES SCHWAB CORP/THE	66,801	USD	5,561,851	0.37
CHARTER COMM -A-	5,296	USD	1,795,874	0.12
CHENIERE ENERGY INC	24,542	USD	3,680,318	0.25
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	1,210	USD	1,678,863	0.11
CHURCH AND DWIGHT CO	14,230	USD	1,147,080	0.08
CIGNA CORPORATION - REGISTERED SHS	15,562	USD	5,156,313	0.34
CINCINNATI FINANCIAL CORP	7,390	USD	756,662	0.05
CINTAS	5,275	USD	2,382,296	0.16
CISCO SYSTEMS INC	200,421	USD	9,548,056	0.64
CITIGROUP INC	103,775	USD	4,693,743	0.31
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	30,657	USD	1,206,966	0.08
CLOROX CO	7,635	USD	1,071,420	0.07
CME GROUP -A-	20,130	USD	3,385,061	0.23
COCA-COLA CO	190,520	USD	12,118,977	0.81
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	26,037	USD	1,489,056	0.10
COLGATE-PALMOLIVE CO	43,505	USD	3,427,759	0.23
COMCAST CORP	210,050	USD	7,345,448	0.49
CONAGRA BRANDS INC	33,208	USD	1,285,150	0.09
CONOCOPHILLIPS CO	61,046	USD	7,203,428	0.48
CONSOLIDATED EDISON INC	40,114	USD	3,823,265	0.26
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	8,373	USD	1,940,443	0.13
CONSTELLATION ENERGY	17,567	USD	1,514,451	0.10
COPART INC	18,049	USD	1,099,004	0.07
CORNING INC	30,061	USD	960,148	0.06
CORTEVA - REGISTERED SHS	38,283	USD	2,250,275	0.15
COSTAR GROUP INC	18,819	USD	1,454,332	0.10
COSTCO WHOLESALE CORP	19,830	USD	9,052,395	0.61
COTERRA ENERGY INC	44,256	USD	1,087,370	0.07
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	8,131	USD	856,113	0.06
CROWN CASTLE REIT	19,817	USD	2,687,978	0.18
CSX CORP	120,909	USD	3,745,761	0.25
CUMMINS - REGISTERED	8,892	USD	2,154,443	0.14

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
CVS HEALTH	60,009	USD	5,592,239	0.37
DANAHER CORP	30,708	USD	8,150,517	0.55
DARDEN RESTAURANTS INC	3,994	USD	552,490	0.04
DARLING INGREDIENT INC	9,375	USD	586,781	0.04
DATADOG INC	10,749	USD	790,052	0.05
DEERE AND CO	14,182	USD	6,080,674	0.41
DELL TECHNOLOGIES-REGISTERED SHS C W/I	17,296	USD	695,645	0.05
DEVON ENERGY CORP	32,008	USD	1,968,812	0.13
DEXCOM INC	18,987	USD	2,150,088	0.14
DIAMONDBACK ENERGY	7,767	USD	1,062,370	0.07
DIGITAL REALTY TRUST INC	13,848	USD	1,388,539	0.09
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	16,325	USD	1,597,075	0.11
DOCUSIGN INC	8,895	USD	492,961	0.03
DOLLAR GENERAL	10,592	USD	2,608,280	0.17
DOLLAR TREE INC	9,832	USD	1,390,638	0.09
DOMINION RESOURCES - REGSITERED	46,562	USD	2,855,182	0.19
DOMINO PIZZA INC	1,633	USD	565,671	0.04
DOVER CORP	14,796	USD	2,003,526	0.13
DOW - REGISTERED SHS	13,837	USD	697,246	0.05
DOWDUPONT - REGISTERED SHS WI	31,339	USD	2,150,796	0.14
DR HORTON	12,208	USD	1,088,221	0.07
EBAY INC	27,452	USD	1,138,434	0.08
ECOLAB INC	19,014	USD	2,767,678	0.19
EDISON INTERNATIONAL	34,150	USD	2,172,623	0.15
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	32,754	USD	2,443,776	0.16
ELECTRONIC ARTS - REGISTERED	13,643	USD	1,666,902	0.11
ELI LILLY & CO	36,916	USD	13,505,349	0.90
EMERSON ELECTRIC CO	37,452	USD	3,597,639	0.24
ENPHASE ENERGY --- REGISTERED SHS	6,564	USD	1,739,197	0.12
EOG RESOURCES INC	29,323	USD	3,797,915	0.25
EPAM SYSTEMS	2,482	USD	813,451	0.05
EQT	18,132	USD	613,406	0.04
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	24,678	USD	1,456,002	0.10
EQUIFAX INC	7,500	USD	1,457,700	0.10
EQUINIX INC	4,234	USD	2,773,397	0.19
EQUITABLE HOLDINGS INC	25,504	USD	731,965	0.05
ESSEX PROPERTY TRUST	4,134	USD	876,077	0.06
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	11,183	USD	2,774,614	0.19
ETSY	6,624	USD	793,423	0.05
EVERSOURCE ENERGY	43,853	USD	3,676,636	0.25
EXELON CORP	86,661	USD	3,746,355	0.25
EXPEDIA GROUP INC	5,487	USD	480,661	0.03
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	13,055	USD	1,356,676	0.09
EXTRA SPACE STORAGE INC	6,099	USD	897,651	0.06
EXXON MOBIL CORP	190,985	USD	21,065,646	1.41
FACTSET RESEARCH SYSTEMS INC	2,966	USD	1,189,989	0.08
FAIR ISAAC CORP	1,368	USD	818,857	0.05
FASTENAL CO	40,100	USD	1,897,532	0.13
FEDEX CORP	11,274	USD	1,952,657	0.13
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	31,636	USD	2,146,503	0.14
FIFTH THIRD BANCORP	36,745	USD	1,205,603	0.08
FIRST REPUBLIC BANK	8,913	USD	1,086,406	0.07
FIRST SOLAR INC	5,626	USD	842,719	0.06
FISERV INC	30,823	USD	3,115,281	0.21
FLEETCOR TECHNOLOGIES	2,192	USD	402,627	0.03
FMC CORP	6,323	USD	789,110	0.05
FORD MOTOR	180,726	USD	2,101,843	0.14
FORTINET	28,623	USD	1,399,378	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
FORTIVE CORP	32,153	USD	2,065,830	0.14
FOX CORP -B-	24,936	USD	709,429	0.05
FRANKLIN RESOURCES INC	30,614	USD	807,597	0.05
GARTNER INC	4,284	USD	1,440,024	0.10
GENERAL ELECTRI	53,532	USD	4,485,446	0.30
GENERAL MILLS INC	40,132	USD	3,365,068	0.23
GENERAL MOTORS CO	63,618	USD	2,140,110	0.14
GENUINE PARTS CO	5,498	USD	953,958	0.06
GILEAD SCIENCES INC	58,733	USD	5,042,228	0.34
GLOBAL PAYMENTS INC	13,515	USD	1,342,310	0.09
GODADDY -A-	7,103	USD	531,446	0.04
HALLIBURTON	79,315	USD	3,121,045	0.21
HCA INC	10,082	USD	2,419,277	0.16
HCP - REGISTERED SHS	46,349	USD	1,161,969	0.08
HEICO -A-	5,210	USD	624,418	0.04
HERSHEY	10,272	USD	2,378,687	0.16
HESS CORP	16,019	USD	2,271,815	0.15
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC REG SHS	14,347	USD	1,812,887	0.12
HOLOGIC INC	13,830	USD	1,034,622	0.07
HOME DEPOT INC	46,392	USD	14,653,377	0.98
HORMEL FOODS CORP	21,625	USD	985,019	0.07
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	37,690	USD	604,924	0.04
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	24,054	USD	947,968	0.06
HP ENTERPRISE CO	85,660	USD	1,367,134	0.09
HP INC	57,707	USD	1,550,587	0.10
HUBBELL	6,226	USD	1,461,118	0.10
HUBSPOT INC	2,278	USD	658,638	0.04
HUMANA INC	6,299	USD	3,226,285	0.22
HUNTINGTON BANCSHARES INC	100,391	USD	1,415,513	0.09
IBM CORP	40,092	USD	5,648,562	0.38
IDEX CORP	8,036	USD	1,834,860	0.12
IDEXX LABS CORP	3,973	USD	1,620,825	0.11
ILLINOIS TOOL WORKS	20,517	USD	4,519,895	0.30
ILLUMINA INC	7,492	USD	1,514,882	0.10
INCYTE CORP	8,543	USD	686,174	0.05
INGERSOLL RAND INC	34,323	USD	1,793,377	0.12
INSULET	3,503	USD	1,031,248	0.07
INTEL CORP	201,717	USD	5,331,380	0.36
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	37,005	USD	3,796,343	0.25
INTL FLAVORS & FRAG	16,903	USD	1,772,111	0.12
INTUIT	12,050	USD	4,690,101	0.31
INTUITIVE SURGICAL	15,770	USD	4,184,570	0.28
INVITATION HOMS REGISTERED	31,343	USD	929,007	0.06
IQVIA HOLDINGS INC	8,230	USD	1,686,245	0.11
IRON MOUNTAIN INC REIT	17,811	USD	887,878	0.06
J.M. SMUCKER CO SHS	7,467	USD	1,183,221	0.08
JOHNSON & JOHNSON	114,109	USD	20,157,355	1.35
JPMORGAN CHASE CO	129,707	USD	17,393,709	1.16
KELLOGG CO	25,233	USD	1,797,599	0.12
KEURIG DR PEPPR --- REGISTERED SHS	67,799	USD	2,417,712	0.16
KEYCORP	57,308	USD	998,305	0.07
KEYSIGHT TECHNOLOGIES	9,942	USD	1,700,778	0.11
KIMBERLY-CLARK CORP	16,848	USD	2,287,116	0.15
KINDER MORGAN INC	191,207	USD	3,457,023	0.23
KKR & CO -REGISTERED SHS	26,470	USD	1,228,737	0.08
KLA CORPORATION	6,677	USD	2,517,429	0.17
KROGER CO	35,391	USD	1,577,731	0.11
LABORATORY CORP OF AMERICA HOLDINGS	5,865	USD	1,381,090	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
LAM RESEARCH CORP	6,031	USD	2,534,829	0.17
LAS VEGAS SANDS CORP	16,663	USD	800,990	0.05
LENNAR CORP -A-	8,102	USD	733,231	0.05
LIBERTY MEDIA CORP -C-	10,520	USD	628,886	0.04
LINCOLN NATIONAL CORP	6,841	USD	210,156	0.01
LIVE NATION ENT	10,938	USD	762,816	0.05
LOWE'S CO INC	29,891	USD	5,955,483	0.40
LPL FINANCIAL HOLDINGS INC	4,717	USD	1,019,674	0.07
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	5,484	USD	1,756,964	0.12
M&T BANK CORPORATION	7,094	USD	1,029,056	0.07
MARATHON OIL CORP	31,299	USD	847,264	0.06
MARATHON PETROLEUM	26,633	USD	3,099,815	0.21
MARKEL CORP	759	USD	999,975	0.07
MARKETAXESS HOLDING INC	2,233	USD	622,761	0.04
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	11,342	USD	1,688,710	0.11
MARSH MCLENNAN COS	25,225	USD	4,174,233	0.28
MARTIN MARIETTA	2,423	USD	818,901	0.05
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	42,884	USD	1,588,423	0.11
MASCO CORP	21,277	USD	992,998	0.07
MASTERCARD INC -A-	38,426	USD	13,361,873	0.89
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	15,952	USD	1,322,261	0.09
MCDONALD'S CORP	34,408	USD	9,067,540	0.61
MCKESSON CORP	6,898	USD	2,587,578	0.17
MERCADOLIBRE	2,027	USD	1,715,328	0.11
MERCK & CO INC	115,839	USD	12,852,337	0.86
META PLATFOR -A-	100,610	USD	12,107,407	0.81
METLIFE INC	41,837	USD	3,027,744	0.20
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	1,295	USD	1,871,858	0.13
MICROCHIP TECHNOLOGY	13,112	USD	921,118	0.06
MICRON TECHNOLOGY INC	54,118	USD	2,704,818	0.18
MICROSOFT CORP	314,948	USD	75,530,829	5.05
MID-AMER APARTMENT COMMUNITIES INC	7,336	USD	1,151,679	0.08
MODERNA INC	14,651	USD	2,631,613	0.18
MOLINA HEALTHCARE	3,028	USD	999,906	0.07
MOLSON COORS - REGISTERED SHS -B-	14,509	USD	747,504	0.05
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	64,534	USD	4,301,191	0.29
MONGODB INC	3,073	USD	604,889	0.04
MONSTER BEVERAGE CORP	16,404	USD	1,665,498	0.11
MOODY S CORP	12,222	USD	3,405,294	0.23
MORGAN STANLEY	68,676	USD	5,838,834	0.39
MOSAIC	19,191	USD	841,909	0.06
MOTOROLA SOLUTIONS INC	9,183	USD	2,366,551	0.16
MSCI INC -A-	5,475	USD	2,546,806	0.17
NASDAQ INC	25,899	USD	1,588,904	0.11
NETAPP	10,133	USD	608,588	0.04
NETFLIX INC	19,777	USD	5,831,842	0.39
NEWMONT CORPORATION	46,079	USD	2,174,929	0.15
NEXTERA ENERGY	100,621	USD	8,411,916	0.56
NIKE INC	59,151	USD	6,921,259	0.46
NORDSON	5,798	USD	1,378,301	0.09
NORFOLK SOUTHERN	12,871	USD	3,171,672	0.21
NORTHERN TRUST CORP	13,580	USD	1,201,694	0.08
NORTONLIFELOCK INC	39,212	USD	840,313	0.06
NUCOR CORP	15,361	USD	2,024,733	0.14
NVIDIA CORP	112,112	USD	16,384,048	1.10
NVR INC	93	USD	428,970	0.03
O REILLY AUTO	2,778	USD	2,344,715	0.16
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	45,699	USD	2,878,580	0.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	4,220	USD	1,197,552	0.08
OMNICOM GROUP INC	9,134	USD	745,060	0.05
ON SEMICONDUCTOR CORP	19,932	USD	1,243,159	0.08
ONEOK INC (NEW)	43,159	USD	2,835,546	0.19
ORACLE CORP	69,579	USD	5,687,387	0.38
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	31,970	USD	2,503,571	0.17
PACCAR INC	22,035	USD	2,180,804	0.15
PACKAGING CORP OF AMERICA	5,609	USD	717,447	0.05
PALO ALTO NETWORKS	12,882	USD	1,797,554	0.12
PARKER-HANNIFIN CORP	9,106	USD	2,649,846	0.18
PAYCHEX INC	11,226	USD	1,297,277	0.09
PAYCOM SOFTWARE INC	1,966	USD	610,069	0.04
PAYPAL HOLDINGS	51,713	USD	3,683,000	0.25
PEPSICO INC	67,986	USD	12,282,351	0.82
PERKINELMER	4,800	USD	673,056	0.05
PFIZER INC	249,389	USD	12,778,692	0.85
PHILLIPS 66	22,974	USD	2,391,134	0.16
PIONER NATURAL RESOURCES COMPANY	12,123	USD	2,768,772	0.19
PLUG POWER INC	33,608	USD	415,731	0.03
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	23,848	USD	3,766,553	0.25
PPG INDUSTRIES INC	14,081	USD	1,770,545	0.12
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	12,757	USD	1,070,567	0.07
PROCTER & GAMBLE CO	107,706	USD	16,323,921	1.09
PROGRESSIVE CORP	33,938	USD	4,402,098	0.29
PROLOGIS	46,727	USD	5,267,535	0.35
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	21,249	USD	2,113,426	0.14
PTC INC	5,220	USD	626,609	0.04
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	40,013	USD	2,451,597	0.16
PUBLIC STORAGE INC	8,183	USD	2,292,795	0.15
QUALCOMM INC	52,467	USD	5,768,222	0.39
QUANTA SERVICES - REGISTERED	7,692	USD	1,096,110	0.07
QUEST DIAGNOSTICS	9,125	USD	1,427,515	0.10
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	10,789	USD	1,152,805	0.08
REALTY INCOME CORP	28,879	USD	1,831,795	0.12
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	4,761	USD	3,435,014	0.23
REGIONS FINANCIAL CORP	51,838	USD	1,117,627	0.07
RESMED	7,381	USD	1,536,208	0.10
RIVIAN AUTOMOTIVE INC	17,509	USD	322,691	0.02
ROBERT HALF INTERNATIONAL INC	8,984	USD	663,289	0.04
ROCKWELL AUTOMATION	8,097	USD	2,085,544	0.14
ROPER TECHNOLOGIES	5,009	USD	2,164,339	0.14
ROSS STORES INC	15,574	USD	1,807,674	0.12
S&P GLOBAL INC	18,275	USD	6,121,028	0.41
SALESFORCE.COM INC	45,795	USD	6,071,959	0.41
SBA COMMUNICATIONS -A	4,960	USD	1,390,338	0.09
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	10,925	USD	574,764	0.04
SEAGEN INC	6,161	USD	791,750	0.05
SEMPRA ENERGY	25,705	USD	3,972,451	0.27
SERVICENOW INC	9,214	USD	3,577,520	0.24
SHERWIN WILLIAMS CO	13,289	USD	3,153,878	0.21
SIMON PROPERTY GROUP - REGISTERED	12,576	USD	1,477,428	0.10
SKYWORKS SOLUTIONS INC	6,279	USD	572,205	0.04
SNAP INC-A-	54,395	USD	486,835	0.03
SNAP ON INC	5,755	USD	1,314,960	0.09
SOLAREdge TECHNOLOGIES INC	2,641	USD	748,116	0.05
SPLUNK INC	7,563	USD	651,099	0.04
STANLEY BLACK & DECKER INC	12,262	USD	921,121	0.06
STARBUCKS CORP	52,835	USD	5,241,232	0.35

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
STATE STREET CORP	23,191	USD	1,798,926	0.12
STEEL DYNAMICS	15,426	USD	1,507,120	0.10
STRYKER CORP	13,293	USD	3,250,006	0.22
SUN COMMUNITIES	5,827	USD	833,261	0.06
SVB FINANCIAL GROUP	2,718	USD	625,521	0.04
SYNCHRONY FINANCIAL	33,130	USD	1,088,652	0.07
SYNOPSYS	6,654	USD	2,124,556	0.14
SYSCO CORP	20,847	USD	1,593,753	0.11
T MOBILE USA INC	30,170	USD	4,223,800	0.28
T ROWE PRICE GROUP INC	18,670	USD	2,036,150	0.14
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	7,521	USD	783,162	0.05
TARGET CORP	21,343	USD	3,180,961	0.21
TELEDYNE TECHNOLOGIES	2,198	USD	879,002	0.06
TELEFLEX INC	2,148	USD	536,205	0.04
TERADYNE INC	4,046	USD	353,418	0.02
TESLA MOTORS INC	120,072	USD	14,790,469	0.99
TEXAS INSTRUMENTS INC	44,266	USD	7,313,629	0.49
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	31,304	USD	2,373,782	0.16
THE KRAFT HEINZ	50,753	USD	2,066,155	0.14
THERMO FISHER SCIENT SHS	17,232	USD	9,489,490	0.63
TJX COS INC	51,772	USD	4,121,051	0.28
TRACTOR SUPPLY CO	5,323	USD	1,197,515	0.08
TRANSUNION	15,189	USD	861,976	0.06
TRAVELERS COS INC/THE	16,426	USD	3,079,711	0.21
TRIMBLE	12,643	USD	639,230	0.04
TRUIST FINANCIAL CORP	77,734	USD	3,344,894	0.22
TYLER TECHNOLOGIES INC	1,611	USD	519,403	0.03
ULTA BEAUTY RG REGISTERED	2,361	USD	1,107,474	0.07
UNION PACIFIC CORP	30,422	USD	6,299,484	0.42
UNITED PARCEL SERVICE INC	33,785	USD	5,873,184	0.39
UNITED RENTALS INC	4,517	USD	1,605,432	0.11
UNITEDHEALTH GROUP INC	42,447	USD	22,504,550	1.50
US BANCORP	65,268	USD	2,846,337	0.19
VALERO ENERGY CORP	22,447	USD	2,847,626	0.19
VEEVA SYSTEMS -A-	5,845	USD	943,266	0.06
VENTAS INC	28,548	USD	1,286,087	0.09
VERISIGN INC	5,742	USD	1,179,636	0.08
VERISK ANALYTICS	10,785	USD	1,902,690	0.13
VERIZON COMMUNICATIONS INC	218,990	USD	8,628,206	0.58
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	12,532	USD	3,618,991	0.24
VF REGISTERED	20,316	USD	560,925	0.04
VIACOMCBS INC	36,438	USD	615,073	0.04
VIATRIS INC - REGISTERED SHS	60,008	USD	667,889	0.04
VISA INC -A-	73,841	USD	15,341,206	1.03
VMWARE INC -A-	13,511	USD	1,658,610	0.11
VULCAN MATERIALS CO	7,411	USD	1,297,740	0.09
W.P. CAREY	10,872	USD	849,647	0.06
WABTEC CORP	16,572	USD	1,654,051	0.11
WALGREENS BOOTS	43,105	USD	1,610,403	0.11
WALMART INC	67,354	USD	9,550,124	0.64
WALT DISNEY CO	86,622	USD	7,525,719	0.50
WARNER BROS DISCOVERY INC	121,126	USD	1,148,274	0.08
WASTE MANAGEMENT	20,266	USD	3,179,330	0.21
WATERS	3,606	USD	1,235,343	0.08
WELLS FARGO AND CO	170,804	USD	7,052,497	0.47
WELLTOWER INC	35,772	USD	2,344,855	0.16
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	3,645	USD	857,851	0.06
WESTERN DIGITAL CORP	21,742	USD	685,960	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index USA Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en USD)	% des actifs nets
WEYERHAEUSER CO	41,771	USD	1,294,901	0.09
WHIRLPOOL CORP	3,161	USD	447,155	0.03
WILLIAMS COS INC	101,522	USD	3,340,074	0.22
WORKDAY INC -A-	9,860	USD	1,649,874	0.11
WW GRAINGER INC	3,830	USD	2,130,438	0.14
WYNN RESORTS LTD	4,980	USD	410,701	0.03
XYLEM INC	19,489	USD	2,154,899	0.14
YUM BRANDS INC	15,559	USD	1,992,797	0.13
ZEBRA TECHNOLOGIES -A-	2,544	USD	652,307	0.04
ZIMMER BIOMET HLDGS SHS	8,368	USD	1,066,920	0.07
ZOETIS INC -A-	19,880	USD	2,913,414	0.19
ZSCALER INC	3,957	USD	442,788	0.03
Total des actions			1,426,328,215	95.38
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			1,491,622,198	99.75
Autres valeurs mobilières				
Droits				
États-Unis d'Amérique				
JOHNSON AND JOHNSON	2,058	USD	594,461	0.04
			594,461	0.04
Total des droits			594,461	0.04
Total des autres valeurs mobilières			594,461	0.04
Total du portefeuille-titres			1,492,216,659	99.79
Coût d'acquisition			1,221,063,324	



Cleome Index USA Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	95.42
Irlande	2.61
Suisse	0.46
Luxembourg	0.31
Antilles Néerlandaises	0.27
Bermudes	0.21
Pays-Bas	0.16
Canada	0.12
Royaume-Uni	0.11
Jersey	0.09
Libéria	0.04
	99.79

Répartition économique (en % des actifs nets)

Internet et services d'Internet	15.18
Banques et autres institutions financières	11.40
Industrie pharmaceutique	10.32
Articles de bureaux et ordinateurs	8.29
Distribution, commerce de détail	6.68
Électronique et semi-conducteurs	5.07
Pétrole	4.52
Construction de machines et appareils	4.20
Industrie agro-alimentaire	3.47
Énergie et eau	3.42
Immobilier	2.74
Assurance	2.73
Soins de santé	2.50
Télécommunication	2.21
Biens de consommation divers	2.15
Services divers	2.04
Transport	1.64
Art graphique, maison d'édition	1.58
Restauration, industrie hôtelière	1.53
Industrie automobile	1.52
Électrotechnique	1.49
Biotechnologie	1.46
Chimie	1.04
Textile et habillement	0.78
Matériaux de construction	0.42
Services environnementaux et recyclage	0.33
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.24
Tabac et boissons alcoolisées	0.18
Agriculture et pêche	0.15
Papier et bois	0.15
Pierres et métaux précieux	0.15
Industries d'emballage	0.12
Métaux non ferreux	0.06
Industrie aéronautique et spatiale	0.04
	99.79



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé				
Actions				
Australie				
ANZ BANKING GROUP	9,848	AUD	148,056	0.13
BLUESCOPE STEEL	2,813	AUD	30,101	0.03
BRAMBLES	23,712	AUD	181,861	0.16
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	4,079	AUD	265,929	0.24
CSL LTD	1,258	AUD	230,025	0.21
FORTESCUE METALS GROUP LTD	3,088	AUD	40,245	0.04
GOODMAN GROUP - STAPLED SECURITY	12,646	AUD	139,498	0.12
IGO NL	7,932	AUD	67,841	0.06
MACQUARIE GROUP	1,597	AUD	169,427	0.15
MINERAL RESOURCES	2,251	AUD	110,422	0.10
NAT. AUSTRALIA BANK	9,482	AUD	181,114	0.16
RIO TINTO	2,334	AUD	172,646	0.15
SCENTRE GRP - STAPLED SECURITY	76,941	AUD	140,804	0.13
SUNCORP GROUP	12,423	AUD	95,042	0.08
TRANSURBAN GROUP	15,811	AUD	130,406	0.12
WESFARMERS	4,387	AUD	127,979	0.11
WESTPAC BANKING CORP	10,241	AUD	151,947	0.14
WOODSIDE ENERGY SHARES	4,807	AUD	108,251	0.10
WOOLWORTHS GRP - REGISTERED	7,471	AUD	159,318	0.14
			2,650,912	2.37
Belgique				
ANHEUSER-BUSCH INBEV	2,162	EUR	121,656	0.11
UCB	932	EUR	68,558	0.06
			190,214	0.17
Canada				
AGNICO EAGLE MINES LTD	2,399	CAD	116,727	0.10
BANK OF MONTREAL	2,631	CAD	223,172	0.20
BANK OF NOVA SCOTIA	3,044	CAD	139,649	0.12
BROOKFIELD --- REGISTERED SH	3,734	CAD	109,950	0.10
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD	933	CAD	25,015	0.02
CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	4,484	CAD	169,834	0.15
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	1,615	CAD	179,632	0.16
CANADIAN NATURAL RESOURCES	3,667	CAD	190,672	0.17
CANADIAN PACIFIC RAILWAY	2,702	CAD	188,629	0.17
ENBRIDGE INC	6,499	CAD	237,839	0.21
FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS SUB.VTG	225	CAD	124,799	0.11
FRANCO-NEVADA CORP	1,173	CAD	149,719	0.13
KINROSS GOLD CORP	11,732	CAD	44,785	0.04
MAGNA INTL SHS -A- SUB.VTG	1,682	CAD	88,471	0.08
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	7,025	CAD	117,322	0.10
NATIONAL BK CANADA	2,497	CAD	157,533	0.14
NUTRIEN - REGISTERED	1,812	CAD	123,866	0.11
POWER CORP DU CANADA SUB.	4,189	CAD	92,265	0.08
ROYAL BANK OF CANADA	3,188	CAD	280,649	0.25
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	3,676	CAD	119,504	0.11
SUN LIFE FINANCIAL INC	3,212	CAD	139,604	0.12
SUNCOR ENERGY INC	5,413	CAD	160,775	0.14
TC ENERGY - REGISTERED SHS	3,330	CAD	124,306	0.11
TECK RESOURCES LTD -B-	4,391	CAD	155,380	0.14
TORONTO DOMINION BANK	7,224	CAD	437,971	0.39
			3,898,068	3.48
Îles Caïman				
CK HUTCHISON	10,500	HKD	59,056	0.05
			59,056	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Danemark				
DANSKE BANK	2,824	DKK	52,140	0.05
DSV A/S	948	DKK	139,782	0.12
GENMAB AS	399	DKK	157,798	0.14
NOVO NORDISK	4,186	DKK	528,003	0.47
NOVOZYMES -B-	1,742	DKK	82,433	0.07
ORSTED	974	DKK	82,685	0.07
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	4,275	DKK	116,181	0.10
			1,159,022	1.03
Finlande				
KONE -B-	2,822	EUR	136,303	0.12
NOKIA OYJ	24,549	EUR	106,224	0.09
			242,527	0.22
France				
ACCOR SA	3,398	EUR	79,343	0.07
AXA SA	5,820	EUR	151,640	0.14
BNP PARIBAS SA	3,138	EUR	167,098	0.15
CAPGEMINI SE	962	EUR	150,024	0.13
CARREFOUR SA	6,080	EUR	95,091	0.08
CIE DE SAINT-GOBAIN	2,217	EUR	101,206	0.09
DANONE SA	3,174	EUR	156,256	0.14
ENGIE SA	4,564	EUR	61,103	0.05
ESSILORLUXOTTICA SA	1,164	EUR	196,949	0.18
KERING	230	EUR	109,365	0.10
LEGRAND SA	2,585	EUR	193,410	0.17
L'OREAL SA	637	EUR	212,503	0.19
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	717	EUR	487,488	0.44
ORANGE	9,211	EUR	85,487	0.08
PERNOD RICARD SA	823	EUR	151,226	0.14
SANOFI	2,949	EUR	264,938	0.24
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	181	EUR	54,752	0.05
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,713	EUR	354,643	0.32
SOCIETE GENERALE SA	3,763	EUR	88,355	0.08
TOTALENERGIESSE	6,931	EUR	406,503	0.36
VINCI SA	2,195	EUR	204,772	0.18
VIVENDI SA	7,175	EUR	63,958	0.06
			3,836,110	3.42
Allemagne				
ADIDAS AG NAMEN AKT	754	EUR	96,105	0.09
ALLIANZ SE REG SHS	783	EUR	157,305	0.14
BASF SE REG SHS	2,683	EUR	124,464	0.11
BMW AG	1,455	EUR	121,318	0.11
DAIMLER AG NAMEN-AKT	2,443	EUR	150,000	0.13
DEUTSCHE BANK AG REG SHS	8,240	EUR	87,245	0.08
DEUTSCHE POST AG REG SHS	2,766	EUR	97,308	0.09
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	8,963	EUR	167,052	0.15
E.ON SE	12,768	EUR	119,177	0.11
FRESENIUS SE	1,411	EUR	37,039	0.03
HENKEL AG & CO KGAA	1,122	EUR	72,952	0.07
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	8,585	EUR	244,072	0.22
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	410	EUR	124,640	0.11
SAP AG	2,836	EUR	273,362	0.24
SIEMENS AG REG	2,143	EUR	277,819	0.25
SIEMENS ENERGY - REGISTERED SHS	3,029	EUR	53,235	0.05
VOLKSWAGEN AG	236	EUR	34,845	0.03
VONOVIA SE	3,922	EUR	86,362	0.08
			2,324,300	2.08
Hong Kong				
AIA GROUP LTD	31,000	HKD	323,031	0.29

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HANG SENG BANK LTD	6,800	HKD	105,961	0.09
HONG KONG CHINA GAS	101,623	HKD	90,523	0.08
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	5,000	HKD	202,405	0.18
SUN HUNG KAI PROPERTIES LTD	9,500	HKD	121,803	0.11
THE LINK REIT UNITS	17,400	HKD	119,692	0.11
			963,415	0.86
Irlande				
ACCENTURE - SHS CLASS A	1,694	USD	423,544	0.38
AON - REGISTERED SHS (USD)	560	USD	157,487	0.14
CRH PLC	1,785	EUR	66,063	0.06
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	1,581	USD	232,502	0.21
JOHNSON CONTROLS INTL	2,731	USD	163,770	0.15
KERRY GROUP -A-	999	EUR	84,156	0.08
LINDE PLC	1,465	USD	447,743	0.40
MEDTRONIC HLD	2,774	USD	202,010	0.18
TRANE TECH - REGISTERED SHS	993	USD	156,396	0.14
			1,933,671	1.73
Italie				
ASSICURAZIONI GENERALI SPA	3,689	EUR	61,293	0.05
ENEL SPA	28,534	EUR	143,526	0.13
ENI SPA	8,734	EUR	116,040	0.10
INTESA SANPAOLO	53,975	EUR	112,160	0.10
SNAM SPA	27,704	EUR	125,416	0.11
UNICREDIT SPA REGS	7,633	EUR	101,305	0.09
			659,740	0.59
Japon				
ASTELLAS PHARMA	7,300	JPY	104,017	0.09
BRIDGESTONE CORP	1,900	JPY	63,294	0.06
CANON INC	4,900	JPY	99,362	0.09
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	1,100	JPY	126,585	0.11
CHUGAI PHARMACEUTICAL	2,200	JPY	52,618	0.05
DAI-ICHI LIFE HOLDINGS INC	5,300	JPY	112,686	0.10
DAIICHI SANKYO CO LTD	5,400	JPY	162,976	0.15
DAIKIN INDUSTRIES LTD	800	JPY	114,758	0.10
DAIWA SECURITIES GROUP INC	17,500	JPY	72,452	0.06
DENSO CORP	1,600	JPY	74,263	0.07
EAST JAPAN RAILWAY CO	2,200	JPY	117,485	0.10
FANUC CORP SHS	800	JPY	112,684	0.10
FAST RETAILING CO LTD	200	JPY	114,374	0.10
FUJIFILM HOLDINGS CORP	2,000	JPY	94,093	0.08
HITACHI LTD	2,900	JPY	137,794	0.12
HONDA MOTOR CO LTD	4,019	JPY	86,534	0.08
HOYA CORP	1,000	JPY	90,223	0.08
ITOCHU CORP	4,300	JPY	126,601	0.11
KAO CORP	2,700	JPY	100,758	0.09
KDDI CORP	6,400	JPY	180,976	0.16
KEYENCE CORP	600	JPY	219,091	0.20
KIRIN HOLDINGS CO LTD	7,300	JPY	104,250	0.09
KOMATSU LTD	4,700	JPY	95,990	0.09
KUBOTA CORP	5,900	JPY	76,129	0.07
KYOCERA CORP	2,300	JPY	107,014	0.10
MARUBENI CORP	7,700	JPY	82,841	0.07
MITSUBISHI CORP	4,400	JPY	133,826	0.12
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	10,700	JPY	99,806	0.09
MITSUBISHI ESTATE	8,700	JPY	105,709	0.09
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES LTD	3,600	JPY	133,806	0.12
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP INC	24,061	JPY	151,900	0.14
MIITSUI AND CO LTD	5,500	JPY	150,488	0.13
MIITSUI FUDOSAN CO LTD	6,000	JPY	102,984	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDING	3,300	JPY	98,987	0.09
MURATA MANUFACTURING CO LTD	2,200	JPY	102,924	0.09
NIDEC CORP	1,500	JPY	72,849	0.07
NINTENDO CO LTD	4,000	JPY	157,139	0.14
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	4,700	JPY	125,562	0.11
NISSAN CHEMICAL CORP	2,300	JPY	94,405	0.08
NOMURA HOLDINGS INC	16,400	JPY	56,903	0.05
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	4,100	JPY	89,763	0.08
ORIX CORP	5,000	JPY	75,221	0.07
OTSUKA HOLDINGS	3,500	JPY	107,000	0.10
PANASONIC CORP	12,000	JPY	94,633	0.08
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	4,300	JPY	127,548	0.11
SECOM CO LTD	2,000	JPY	107,131	0.10
SEKISUI HOUSE LTD	4,800	JPY	79,541	0.07
SHIN-ETSU CHEM. CO LTD	1,200	JPY	138,263	0.12
SHISEIDO	1,900	JPY	87,310	0.08
SMC CORP	200	JPY	78,939	0.07
SOFTBANK GROUP	3,100	JPY	124,248	0.11
SO-NET M3	2,100	JPY	53,358	0.05
SONY CORP	3,500	JPY	249,417	0.22
SUMITOMO CORP	6,600	JPY	102,924	0.09
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES LTD	9,400	JPY	100,429	0.09
TAKEDA PHARMACEUTICAL	4,000	JPY	116,775	0.10
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	7,200	JPY	144,569	0.13
TOKYO GAS CO LTD	5,400	JPY	99,128	0.09
TOKYU CORP	9,200	JPY	108,648	0.10
TOYOTA MOTOR CORP	26,600	JPY	342,374	0.31
WEST JAPAN RAILWAY COMPANY	2,500	JPY	101,709	0.09
YASKAWA ELECTRIC CORP	2,300	JPY	69,007	0.06
			7,015,071	6.26
Jersey				
APTIV PLC	989	USD	86,302	0.08
WPP PLC	8,624	GBP	79,723	0.07
			166,025	0.15
Luxembourg				
PINTEREST REGISTERED SHS -A-	3,085	USD	70,184	0.06
SNOWFLAKE INC-CLASS A	642	USD	86,346	0.08
THE TRADE DESK -A-	1,483	USD	62,294	0.06
ZOOM VIDEO COMMUNICATIONS INC	932	USD	59,155	0.05
			277,979	0.25
Antilles Néerlandaises				
SCHLUMBERGER LTD	4,731	USD	236,982	0.21
			236,982	0.21
Pays-Bas				
ADYEN --- PARTS SOCIALES	87	EUR	112,091	0.10
AKZO NOBEL NV	1,614	EUR	100,972	0.09
ASML HOLDING NV	1,096	EUR	552,165	0.49
HEINEKEN NV	1,257	EUR	110,465	0.10
ING GROUP NV	12,939	EUR	147,349	0.13
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	5,273	EUR	141,527	0.13
LYONDELLBASELL -A-	721	USD	56,092	0.05
NXP SEMICONDUCTORS	978	USD	144,815	0.13
PROSUS NV	2,278	EUR	146,817	0.13
QIAGEN - REGISTERED	1,975	EUR	92,845	0.08
ROYAL PHILIPS NV	3,369	EUR	47,179	0.04
			1,652,317	1.48
Nouvelle-Zélande				
MERCURY NZ	33,054	NZD	108,907	0.10
			108,907	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
Norvège				
AKER BP SHS	1,815	NOK	52,498	0.05
DNB BK ASA	2,878	NOK	53,229	0.05
EQUINOR ASA	6,857	NOK	229,447	0.20
			335,174	0.30
Panama				
CARNIVAL CORP	4,233	USD	31,968	0.03
			31,968	0.03
Singapour				
KEPPEL CORPORATION LTD	31,500	SGD	159,767	0.14
SINGAPORE TELECOM - SH BOARD LOT 1000	78,500	SGD	140,942	0.13
			300,709	0.27
Espagne				
AMADEUS IT GROUP SA -A-	1,674	EUR	81,273	0.07
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	17,949	EUR	101,125	0.09
BANCO SANTANDER SA REG SHS	29,936	EUR	83,896	0.07
CELLNEX TELECOM SA	2,257	EUR	69,786	0.06
EDP RENOVAVEIS SA	8,741	EUR	179,890	0.16
IBERDROLA SA	19,277	EUR	210,698	0.19
INDITEX SHARE FROM SPLIT	3,712	EUR	92,243	0.08
REPSOL SA	4,025	EUR	59,771	0.05
TELEFONICA SA	18,229	EUR	61,705	0.06
			940,387	0.84
Suède				
ASSA ABLOY -B- NEW I	5,819	SEK	117,058	0.10
ATLAS COPCO AB	22,319	SEK	247,069	0.22
BOLIDEN --- REGISTERED SHS	5,331	SEK	187,564	0.17
EPIROC --- REGISTERED SHS -A-	7,393	SEK	126,217	0.11
EVOLUTION AB	438	SEK	39,994	0.04
HENNES AND MAURITZ AB	4,735	SEK	47,792	0.04
INVESTOR --- REGISTERED SHS -B-	9,058	SEK	153,592	0.14
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	8,649	SEK	93,294	0.08
SWEDBANK -A-	4,607	SEK	73,453	0.07
			1,086,033	0.97
Suisse				
ABB LTD REG SHS	8,555	CHF	243,104	0.22
ADECCO REG.SHS	2,209	CHF	68,141	0.06
ALCON - REGISTERED SHS	1,685	CHF	107,811	0.10
CHOCOLADEFABRIKEN LINDT & SP REGS	1	CHF	96,207	0.09
CHUBB - NAMEN AKT	1,216	USD	251,347	0.22
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAMEN AKT	1,819	CHF	220,870	0.20
GEBERIT AG	279	CHF	123,049	0.11
GIVAUDAN SA REG.SHS	48	CHF	137,712	0.12
LONZA GROUP (CHF)	273	CHF	125,268	0.11
NESTLE SA REG SHS	6,121	CHF	664,139	0.59
NOVARTIS AG REG SHS	5,224	CHF	442,224	0.39
ROCHE HOLDING LTD	1,659	CHF	488,065	0.44
TE CONNECTIVITY LTD REG SHS	1,569	USD	168,771	0.15
THE SWATCH GROUP	392	CHF	104,406	0.09
UBS GROUP SA	10,853	CHF	189,099	0.17
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	401	CHF	179,616	0.16
			3,609,829	3.22
Royaume-Uni				
ABRDN PLC	44,729	GBP	95,407	0.09
ANGLO AMERICAN PLC	4,384	GBP	159,919	0.14
ASTRAZENECA PLC	3,701	GBP	467,938	0.42
AVIVA PLC	23,342	GBP	116,493	0.10
BARCLAYS PLC	43,925	GBP	78,478	0.07
BP PLC	56,306	GBP	301,378	0.27
BRITISH LAND CO PLC REIT	24,833	GBP	110,583	0.10

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BT GROUP PLC	35,688	GBP	45,070	0.04
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	1,467	EUR	75,477	0.07
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	225	USD	11,663	0.01
COMPASS GROUP	7,077	GBP	152,946	0.14
DIAGEO PLC	5,836	GBP	240,083	0.21
EXPERIAN GROUP	3,964	GBP	125,677	0.11
GSK --- REGISTERED SHS	9,896	GBP	160,344	0.14
HALEON PLC REGISTERED SHARE	12,370	GBP	45,639	0.04
HSBC HOLDINGS PLC	49,439	GBP	287,356	0.26
LAND SEC R.E.I.T	12,930	GBP	90,557	0.08
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	20,506	GBP	57,664	0.05
LIBERTY GLOBAL -C-	3,365	USD	61,262	0.05
LLOYDS BANKING GROUP PLC	282,944	GBP	144,812	0.13
M AND G REGISTERED SHS	38,828	GBP	82,207	0.07
NATIONAL GRID PLC	13,705	GBP	154,064	0.14
NEXT PLC	686	GBP	44,891	0.04
OCADO GROUP PLC	4,693	GBP	32,625	0.03
PRUDENTIAL PLC	7,498	GBP	95,283	0.09
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1,628	GBP	105,579	0.09
RELX PLC	8,686	GBP	223,991	0.20
RIO TINTO PLC	4,176	GBP	272,893	0.24
SEVERN TRENT PLC	4,614	GBP	137,861	0.12
SHELL PLC	12,807	EUR	339,129	0.30
SHELL PLC	7,045	GBP	184,691	0.16
SMITH AND NEPHEW PLC	3,268	GBP	40,866	0.04
STANDARD CHARTERED PLC	12,476	GBP	87,518	0.08
UNILEVER	4,503	EUR	211,056	0.19
UNILEVER	1,112	GBP	52,413	0.05
VODAFONE GROUP PLC	105,481	GBP	100,149	0.09
WHITBREAD	3,421	GBP	99,092	0.09
			5,093,054	4.55
États-Unis d'Amérique				
3M CO	1,896	USD	213,041	0.19
ABBOTT LABORATORIES	3,853	USD	396,365	0.35
ABBVIE INC	4,261	USD	645,229	0.58
ACTIVISION BLIZZARD	2,284	USD	163,823	0.15
ADOBE INC	1,213	USD	382,489	0.34
ADVANCED MICRO DEVICES INC	4,117	USD	249,855	0.22
AFLAC INC	2,424	USD	163,394	0.15
AGILENT TECHNOLOGIES	1,050	USD	147,231	0.13
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	881	USD	254,464	0.23
AIRBNB INC	1,109	USD	88,845	0.08
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	457	USD	92,860	0.08
ALIGN TECHNOLOGY INC	242	USD	47,822	0.04
ALLSTATE CORP	965	USD	122,609	0.11
ALPHABET INC -A-	13,939	USD	1,152,343	1.03
ALPHABET INC -C-	14,063	USD	1,169,182	1.04
AMAZON.COM INC	21,711	USD	1,708,807	1.53
AMERICAN EXPRESS	1,629	USD	225,519	0.20
AMERICAN INTL	2,695	USD	159,692	0.14
AMERICAN TOWER CORP	1,271	USD	252,306	0.23
AMERICAN WATER WORKS CO INC	1,459	USD	208,368	0.19
AMERIPRISE FINANCIAL INC	612	USD	178,551	0.16
AMERISOURCEBERGEN CORP	997	USD	154,802	0.14
AMETEK INC	1,794	USD	234,863	0.21
AMGEN INC	1,389	USD	341,820	0.31
AMPHENOL -A-	3,643	USD	259,900	0.23
ANALOG DEVICES INC	1,605	USD	246,679	0.22

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
ANTHEM INC	672	USD	322,994	0.29
APPLE INC	38,876	USD	4,732,873	4.23
APPLIED MATERIALS INC	2,710	USD	247,271	0.22
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	2,012	USD	175,043	0.16
AT&T INC	16,337	USD	281,812	0.25
ATMOS ENERGY CORP	1,678	USD	176,204	0.16
AUTODESK INC	859	USD	150,406	0.13
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	1,438	USD	321,837	0.29
AUTOZONE INC	83	USD	191,795	0.17
BALL CORP	1,673	USD	80,166	0.07
BANK OF AMERICA CORP	17,731	USD	550,247	0.49
BANK OF NY MELLON	3,913	USD	166,896	0.15
BAXTER INTERNATIONAL INC	1,931	USD	92,221	0.08
BECTON DICKINSON	742	USD	176,801	0.16
BIOGEN IDEC INC	460	USD	119,356	0.11
BLACKROCK INC	466	USD	309,414	0.28
BLACKSTONE INC - REGISTERED SHS	1,946	USD	135,276	0.12
BLOCK INC -A-	1,638	USD	96,446	0.09
BOOKING HOLDINGS INC	118	USD	222,818	0.20
BOSTON PROPERTIES INC	1,692	USD	107,140	0.10
BOSTON SCIENTIF CORP	3,925	USD	170,166	0.15
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	6,018	USD	405,711	0.36
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	1,043	USD	546,425	0.49
BROWN-FORMAN CORP -B- NON VOTING	2,018	USD	124,190	0.11
CAESARS ENTERTAINMENT - REGISTERED SHS	916	USD	35,704	0.03
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	1,185	USD	103,216	0.09
CARDINAL HEALTH	1,959	USD	141,099	0.13
CARRIER GLOBAL CORP-WI	3,602	USD	139,220	0.12
CATERPILLAR - REGISTERED	1,401	USD	314,475	0.28
CENTENE CORP	1,784	USD	137,087	0.12
CHARLES SCHWAB CORP/THE	3,757	USD	293,097	0.26
CHARTER COMM -A-	356	USD	113,113	0.10
CHENIERE ENERGY INC	1,059	USD	148,801	0.13
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	109	USD	141,707	0.13
CHURCH AND DWIGHT CO	1,685	USD	127,269	0.11
CIGNA CORPORATION - REGISTERED SHS	971	USD	301,458	0.27
CISCO SYSTEMS INC	12,408	USD	553,869	0.49
CITIGROUP INC	4,684	USD	198,508	0.18
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	2,447	USD	90,268	0.08
CLOROX CO	599	USD	78,761	0.07
CME GROUP -A-	1,112	USD	175,211	0.16
COCA-COLA CO	10,163	USD	605,733	0.54
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	2,640	USD	141,468	0.13
COLGATE-PALMOLIVE CO	2,919	USD	215,496	0.19
COMCAST CORP	10,476	USD	343,261	0.31
CONAGRA BRANDS INC	3,369	USD	122,165	0.11
CONOCOPHILLIPS CO	3,779	USD	417,823	0.37
CONSOLIDATED EDISON INC	3,574	USD	319,174	0.28
CONSTELLATION BRANDS INC -A-	623	USD	135,282	0.12
CORNING INC	3,223	USD	96,456	0.09
COSTCO WHOLESALE CORP	1,164	USD	497,883	0.44
CROWN CASTLE REIT	1,350	USD	171,576	0.15
CSX CORP	7,661	USD	222,383	0.20
CUMMINS - REGISTERED	731	USD	165,954	0.15
CVS HEALTH	3,218	USD	280,989	0.25
DANAHER CORP	1,580	USD	392,938	0.35
DATADOG INC	1,021	USD	70,315	0.06
DEERE AND CO	766	USD	307,735	0.27

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
DEVON ENERGY CORP	2,268	USD	130,714	0.12
DEXCOM INC	1,332	USD	141,331	0.13
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	1,017	USD	93,224	0.08
DOCUSIGN INC	1,028	USD	53,382	0.05
DOLLAR GENERAL	723	USD	166,820	0.15
DOLLAR TREE INC	733	USD	97,143	0.09
DOMINION RESOURCES - REGSITERED	2,717	USD	156,108	0.14
DOVER CORP	1,071	USD	135,886	0.12
DOW - REGISTERED SHS	1,379	USD	65,109	0.06
DOWDUPONT - REGISTERED SHS WI	2,216	USD	142,501	0.13
EBAY INC	2,036	USD	79,113	0.07
ECOLAB INC	1,293	USD	176,350	0.16
EDISON INTERNATIONAL	2,569	USD	153,141	0.14
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	2,243	USD	156,805	0.14
ELECTRONIC ARTS - REGISTERED	1,164	USD	133,256	0.12
ELI LILLY & CO	2,046	USD	701,343	0.63
EMERSON ELECTRIC CO	1,970	USD	177,314	0.16
ENPHASE ENERGY --- REGISTERED SHS	477	USD	118,422	0.11
ENTERGY CORP	790	USD	83,275	0.07
EOG RESOURCES INC	1,933	USD	234,586	0.21
EPAM SYSTEMS	240	USD	73,701	0.07
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	2,096	USD	115,872	0.10
EQUIFAX INC	616	USD	112,182	0.10
EQUINIX INC	274	USD	168,169	0.15
ESSEX PROPERTY TRUST	449	USD	89,156	0.08
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	693	USD	161,106	0.14
EXXON MOBIL CORP	10,575	USD	1,092,923	0.98
FASTENAL CO	3,480	USD	154,297	0.14
FEDEX CORP	676	USD	109,706	0.10
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	2,046	USD	130,074	0.12
FIFTH THIRD BANCORP	2,954	USD	90,814	0.08
FIRST REPUBLIC BANK	787	USD	89,883	0.08
FIRST SOLAR INC	440	USD	61,755	0.06
FISERV INC	2,325	USD	220,181	0.20
FORD MOTOR	10,511	USD	114,540	0.10
FORTINET	2,795	USD	128,037	0.11
FORTIVE CORP	1,930	USD	116,189	0.10
FOX CORP -A-	3,061	USD	87,105	0.08
FRANKLIN RESOURCES INC	2,771	USD	68,493	0.06
GENERAL ELECTRI	2,927	USD	229,799	0.21
GENERAL MILLS INC	3,121	USD	245,206	0.22
GENERAL MOTORS CO	3,475	USD	109,533	0.10
GENUINE PARTS CO	1,126	USD	183,061	0.16
GILEAD SCIENCES INC	3,417	USD	274,865	0.25
HALLIBURTON	4,753	USD	175,245	0.16
HCA INC	611	USD	137,377	0.12
HENRY SCHEIN INC	1,094	USD	81,872	0.07
HESS CORP	1,254	USD	166,636	0.15
HOME DEPOT INC	2,446	USD	723,911	0.65
HP ENTERPRISE CO	7,630	USD	114,101	0.10
HP INC	4,603	USD	115,889	0.10
HUBSPOT INC	256	USD	69,353	0.06
HUMANA INC	400	USD	191,966	0.17
HUNTINGTON BANCSHARES INC	7,866	USD	103,922	0.09
IBM CORP	2,220	USD	293,067	0.26
IDEXX LABS CORP	324	USD	123,850	0.11
ILLINOIS TOOL WORKS	1,235	USD	254,927	0.23
ILLUMINA INC	515	USD	97,571	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
INCYTE CORP	1,226	USD	92,267	0.08
INGERSOLL RAND INC	3,056	USD	149,614	0.13
INTEL CORP	11,417	USD	282,737	0.25
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	2,416	USD	232,239	0.21
INTERNATIONAL PAPER CO	1,642	USD	53,279	0.05
INTL FLAVORS & FRAG	971	USD	95,385	0.09
INTUIT	780	USD	284,462	0.25
INTUITIVE SURGICAL	885	USD	220,037	0.20
IQVIA HOLDINGS INC	655	USD	125,746	0.11
J.M. SMUCKER CO SHS	901	USD	133,776	0.12
JOHNSON & JOHNSON	6,139	USD	1,016,120	0.91
JPMORGAN CHASE CO	6,625	USD	832,431	0.74
KELLOGG CO	2,733	USD	182,430	0.16
KEYCORP	5,705	USD	93,119	0.08
KIMBERLY-CLARK CORP	1,287	USD	163,701	0.15
KINDER MORGAN INC	10,008	USD	169,543	0.15
KROGER CO	2,718	USD	113,533	0.10
LABORATORY CORP OF AMERICA HOLDINGS	526	USD	116,058	0.10
LAM RESEARCH CORP	468	USD	184,306	0.16
LINCOLN NATIONAL CORP	912	USD	26,251	0.02
LOEWS CORP	1,434	USD	78,375	0.07
LOWE'S CO INC	1,771	USD	330,620	0.30
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	429	USD	128,782	0.11
M&T BANK CORPORATION	858	USD	116,619	0.10
MARATHON PETROLEUM	2,343	USD	255,518	0.23
MARKETAXESS HOLDING INC	200	USD	52,263	0.05
MARRIOTT INTERNATIONAL -A-	1,003	USD	139,927	0.12
MARSH MCLENNAN COS	1,550	USD	240,332	0.21
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	3,196	USD	110,920	0.10
MASTERCARD INC -A-	2,039	USD	664,344	0.59
MATCH GROUP INC	1,360	USD	52,871	0.05
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	1,484	USD	115,258	0.10
MCDONALD'S CORP	2,010	USD	496,318	0.44
MCKESSON CORP	611	USD	214,756	0.19
MERCADOLIBRE	146	USD	115,766	0.10
MERCK & CO INC	6,400	USD	665,336	0.59
META PLATFOR -A-	5,544	USD	625,125	0.56
METLIFE INC	2,627	USD	178,136	0.16
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	94	USD	127,311	0.11
MICRON TECHNOLOGY INC	3,357	USD	157,210	0.14
MICROSOFT CORP	17,274	USD	3,881,612	3.47
MODERNA INC	856	USD	144,066	0.13
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	4,138	USD	258,419	0.23
MONSTER BEVERAGE CORP	1,572	USD	149,548	0.13
MOODY S CORP	781	USD	203,891	0.18
MORGAN STANLEY	3,636	USD	289,654	0.26
MOSAIC	1,636	USD	67,249	0.06
NETFLIX INC	1,098	USD	303,376	0.27
NEWMONT CORPORATION	2,318	USD	102,515	0.09
NEXTERA ENERGY	5,322	USD	416,884	0.37
NIKE INC	3,389	USD	371,560	0.33
NORFOLK SOUTHERN	752	USD	173,631	0.16
NORTHERN TRUST CORP	1,136	USD	94,190	0.08
NUCOR CORP	1,224	USD	151,169	0.13
NVIDIA CORP	6,160	USD	843,497	0.75
O REILLY AUTO	270	USD	213,528	0.19
OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	2,802	USD	165,376	0.15
OKTA -A-	678	USD	43,409	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
OMNICOM GROUP INC	1,535	USD	117,320	0.10
ORACLE CORP	3,996	USD	306,051	0.27
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	1,529	USD	112,191	0.10
PACCAR INC	1,551	USD	143,830	0.13
PALO ALTO NETWORKS	990	USD	129,440	0.12
PARKER-HANNIFIN CORP	584	USD	159,235	0.14
PAYCHEX INC	1,545	USD	167,290	0.15
PAYCOM SOFTWARE INC	333	USD	96,822	0.09
PAYPAL HOLDINGS	2,889	USD	192,789	0.17
PEPSICO INC	4,029	USD	682,014	0.61
PFIZER INC	12,893	USD	619,009	0.55
PIONER NATURAL RESOURCES COMPANY	809	USD	173,125	0.15
PLUG POWER INC	2,389	USD	27,690	0.02
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	1,492	USD	220,798	0.20
PPG INDUSTRIES INC	912	USD	107,449	0.10
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	1,509	USD	118,656	0.11
PROCTER & GAMBLE CO	5,671	USD	805,338	0.72
PROGRESSIVE CORP	2,152	USD	261,547	0.23
PROLOGIS	2,764	USD	291,952	0.26
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	969	USD	90,304	0.08
PUBLIC STORAGE INC	710	USD	186,400	0.17
QUALCOMM INC	2,985	USD	307,492	0.27
RAYMOND JAMES FINANCIAL INC	1,314	USD	131,554	0.12
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	295	USD	199,428	0.18
REGIONS FINANCIAL CORP	5,587	USD	112,866	0.10
ROCKWELL AUTOMATION	550	USD	132,737	0.12
ROKU	563	USD	21,470	0.02
ROPER TECHNOLOGIES	452	USD	182,998	0.16
ROSS STORES INC	1,288	USD	140,078	0.13
S&P GLOBAL INC	1,012	USD	317,601	0.28
SALESFORCE.COM INC	2,410	USD	299,407	0.27
SBA COMMUNICATIONS -A	497	USD	130,536	0.12
SEA -A- ADR REPR1 SHS	1,505	USD	73,371	0.07
SEMPRA ENERGY	1,633	USD	236,462	0.21
SERVICENOW INC	591	USD	215,008	0.19
SHERWIN WILLIAMS CO	854	USD	189,908	0.17
SIMON PROPERTY GROUP - REGISTERED	1,269	USD	139,688	0.12
SNAP INC-A-	5,954	USD	49,930	0.04
SNAP ON INC	611	USD	130,810	0.12
SPLUNK INC	713	USD	57,514	0.05
STANLEY BLACK & DECKER INC	722	USD	50,819	0.05
STARBUCKS CORP	3,029	USD	281,543	0.25
STATE STREET CORP	1,322	USD	96,086	0.09
STRYKER CORP	829	USD	189,911	0.17
SYSCO CORP	1,912	USD	136,962	0.12
T MOBILE USA INC	1,814	USD	237,957	0.21
T ROWE PRICE GROUP INC	1,442	USD	147,355	0.13
TARGET CORP	1,210	USD	168,975	0.15
TESLA MOTORS INC	6,663	USD	769,031	0.69
TEXAS INSTRUMENTS INC	2,713	USD	419,997	0.37
THE HARTFORD FINANCIAL SERVICES GROUP	2,461	USD	174,858	0.16
THE KRAFT HEINZ	3,931	USD	149,947	0.13
THE WESTERN UNION COMPANY	4,803	USD	61,970	0.06
THERMO FISHER SCIENT SHS	926	USD	477,806	0.43
TJX COS INC	3,163	USD	235,910	0.21
TRAVELERS COS INC/THE	1,105	USD	194,122	0.17
TRUIST FINANCIAL CORP	4,701	USD	189,538	0.17
TWILIO INC	1,056	USD	48,444	0.04

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
UNION PACIFIC CORP	1,591	USD	308,689	0.28
UNITED PARCEL SERVICE INC	1,742	USD	283,747	0.25
UNITEDHEALTH GROUP INC	2,268	USD	1,126,679	1.01
US BANCORP	3,965	USD	162,018	0.14
VALERO ENERGY CORP	1,694	USD	201,359	0.18
VEEVA SYSTEMS -A-	586	USD	88,610	0.08
VERIZON COMMUNICATIONS INC	11,491	USD	424,217	0.38
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	747	USD	202,126	0.18
VF REGISTERED	2,043	USD	52,853	0.05
VIACOMCBS INC	2,120	USD	33,531	0.03
VISA INC -A-	4,069	USD	792,106	0.71
WABTEC CORP	1,346	USD	125,879	0.11
WALGREENS BOOTS	3,232	USD	113,139	0.10
WALMART INC	3,260	USD	433,109	0.39
WALT DISNEY CO	4,655	USD	378,943	0.34
WARNER BROS DISCOVERY INC	6,521	USD	57,924	0.05
WASTE MANAGEMENT	1,678	USD	246,657	0.22
WATERS	308	USD	98,866	0.09
WELLS FARGO AND CO	8,696	USD	336,433	0.30
WELLTOWER INC	2,941	USD	180,635	0.16
WESTERN DIGITAL CORP	1,835	USD	54,246	0.05
WEYERHAEUSER CO	4,766	USD	138,436	0.12
WILLIAMS COS INC	5,859	USD	180,615	0.16
WORKDAY INC -A-	786	USD	123,234	0.11
WW GRAINGER INC	279	USD	145,415	0.13
WYNN RESORTS LTD	531	USD	41,032	0.04
YUM BRANDS INC	993	USD	119,169	0.11
ZOETIS INC -A-	1,354	USD	185,925	0.17
			72,887,344	65.08
Total des actions			111,658,814	99.69
Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé			111,658,814	99.69
Total du portefeuille-titres			111,658,814	99.69
Coût d'acquisition			88,809,676	



Cleome Index World Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition géographique (en % des actifs nets)

États-Unis d'Amérique	65.08
Japon	6.26
Royaume-Uni	4.55
Canada	3.48
France	3.42
Suisse	3.22
Australie	2.37
Allemagne	2.08
Irlande	1.73
Pays-Bas	1.48
Danemark	1.03
Suède	0.97
Hong Kong	0.86
Espagne	0.84
Italie	0.59
Norvège	0.30
Singapour	0.27
Luxembourg	0.25
Finlande	0.22
Antilles Néerlandaises	0.21
Belgique	0.17
Jersey	0.15
Nouvelle-Zélande	0.10
Îles Caïman	0.05
Panama	0.03
	99.69

Répartition économique (en % des actifs nets)

Banques et autres institutions financières	14.57
Internet et services d'Internet	11.28
Industrie pharmaceutique	10.31
Articles de bureaux et ordinateurs	5.72
Électronique et semi-conducteurs	5.50
Pétrole	5.22
Distribution, commerce de détail	5.21
Construction de machines et appareils	4.10
Industrie agro-alimentaire	3.72
Assurance	3.36
Énergie et eau	3.24
Télécommunication	2.51
Immobilier	2.34
Électrotechnique	2.30
Industrie automobile	1.93
Transport	1.93
Soins de santé	1.84
Biens de consommation divers	1.75
Services divers	1.70
Chimie	1.69
Art graphique, maison d'édition	1.60
Biotechnologie	1.49
Restauration, industrie hôtelière	1.39
Textile et habillement	1.01
Tabac et boissons alcoolisées	0.79
Matériaux de construction	0.78
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.60
Métaux non ferreux	0.58
Services environnementaux et recyclage	0.38
Pierres et métaux précieux	0.29
Industries d'emballage	0.23

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Cleome Index World Equities

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Répartition économique (en % des actifs nets)

Papier et bois	0.19
Horlogerie et bijouterie	0.09
Pneus et caoutchouc	0.06
	99.69



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2022, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

Cleome Index USA Equities

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	20,271,911	USD	21,630,334	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	26,308
USD	1,068,756	EUR	1,004,134	17/01/2023	CACEIS Bank, Lux. Branch	(3,963)
USD	1,779,594	EUR	1,675,000	03/01/2023	BNP Paribas Paris	(8,050)
USD	624,087	EUR	585,000	04/01/2023	UBS Europe SE	(299)
						13,996

Ces opérations sur contrats de change à terme sont principalement affectées aux catégories d'actions couvertes contre le risque de change.



Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

Futures

Au 31 décembre 2022, les contrats futures ouverts sont les suivants :

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
Futures sur obligations					
45	EUR BOBL 202303	EUR	4,246,335	J.P. Morgan SE	(177,300)
(39)	FGBL BUND 10A 0323	EUR	3,615,573	J.P. Morgan SE	350,430
					173,130

Veuillez vous référer à la Note 10 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Généralité

Cleome Index (ci-après dénommée la « SICAV ») a été constituée pour une durée indéterminée le 28 octobre 1999 sous la forme d'une Société d'investissement à capital variable (SICAV) conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010, dans sa version modifiée, relative aux organismes de placement collectif et à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, dans sa version modifiée. Son capital minimum est de 1.250.000. EUR

Les statuts de la SICAV ont été publiés au « Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations » le 8 décembre 1999. Ils ont été modifiés à plusieurs reprises et notamment le 6 avril 2020 pour la dernière fois. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations (RESA). La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B-72234.

La SICAV se présente comme une SICAV à compartiments multiples dont chacun est régi par une politique d'investissement spécifique.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Compartiments</u>	<u>Devise de référence</u>
Cleome Index EMU Equities	EUR
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR
Cleome Index Europe Equities	EUR
Cleome Index USA Equities	USD
Cleome Index World Equities	EUR

À compter du 24 janvier 2022, la devise de référence du compartiment Cleome Index USA Equities a été modifiée de l'EUR à l'USD.

Les classes qui sont émises sont les suivantes :

- La classe **C** est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.
- La classe **I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels.
- La classe **R** est réservée aux intermédiaires financiers (incluant les distributeurs et plateformes) qui :
 - ont des accords différents avec leurs clients aux fins de la fourniture de services d'investissement en rapport avec le compartiment, et
 - n'ont pas le droit d'accepter et conserver de la Société de Gestion, en raison de leurs lois et règlements applicables ou suite à des conventions avec leurs clients, des droits, commissions ou autres avantages monétaires en rapport avec la fourniture des services d'investissement susmentionnés.
- La classe **R2** est réservée :
 - aux distributeurs et/ou intermédiaires approuvés par la Société de Gestion qui ne percevront, pour les investissements dans cette classe, aucune forme de rémunération d'une entité du groupe Candriam, lorsque les investissements finaux dans les actions ont lieu dans le cadre d'un mandat.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion.
- La classe **S** est réservée aux investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion dont la souscription initiale minimale est de 50.000.000 EUR (ou sur décision du Conseil d'administration, son équivalent dans toute autre devise) ou son équivalent en devise pour les classes libellées en devises étrangères. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil d'administration de la SICAV, pourvu que le traitement égalitaire des actionnaires soit assuré un même Jour d'évaluation.
- La classe **V** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels qui souscrivent pour un montant minimum tel que spécifié dans les Fiches Techniques.
- La classe **V2** qui est une classe d'actions sans commission de performance, réservée à des investisseurs institutionnels/professionnels, des distributeurs et/ou des intermédiaires, approuvés par la Société de Gestion, dont la souscription initiale minimale est de 30.000.000 EUR ou son équivalent en devises pour les classes libellées en devises (ce montant peut être revu à la discrétion des administrateurs ; dans ce cas, le traitement égalitaire des actionnaires doit être assuré un même jour d'évaluation).
- La classe **Y** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels spécialement agréés par la Société de Gestion.
- La classe **Z** est réservée :
 - aux investisseurs institutionnels/professionnels approuvés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
 - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.



Autres notes aux états financiers

Note 1 - Informations générales (suite)

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions :

- Classes d'actions couvertes en devises de référence :

Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte.

Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

- Classes d'actions couvertes contre les fluctuations des actifs :

Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre les devises dans lesquelles sont détenus les actifs d'un compartiment et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.

Les actions émises sont décrites en détail dans la section « Statistiques » des différents compartiments.

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes sous la section (non audité) du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi. Ce rapport annuel a été préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour les besoins des états financiers au 31 décembre 2022. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 2 janvier 2023 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisées sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculées sur la base du coût moyen des investissements vendus.

c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2022 :

1 EUR =	1.573750	AUD	1 EUR =	1.000000	EUR	1 EUR =	10.513500	NOK	1 EUR =	1.067250	USD
1 EUR =	1.446050	CAD	1 EUR =	0.887250	GBP	1 EUR =	1.687500	NZD	1 EUR =	18.159250	ZAR
1 EUR =	0.987450	CHF	1 EUR =	8.329850	HKD	1 EUR =	11.120250	SEK			
1 EUR =	7.436450	DKK	1 EUR =	140.818300	JPY	1 EUR =	1.431400	SGD			

d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV et l'état combiné des variations des actifs nets qui sont exprimés en EUR sont la somme de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets de chaque compartiment.

e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.



Autres notes aux états financiers

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur d'évaluation des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / moins-value non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ». Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

g) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

h) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

i) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel
FL.R : Floating Rate Notes
Q : Trimestriel
S : Semestriel
XX : Obligations perpétuelles
ZCP ou U : Zéro coupon

Note 3 - Commissions de gestion

Candriam (ci-après dénommée « Société de Gestion »), société en commandite par actions de droit luxembourgeois constituée à Luxembourg le 10 juillet 1991, a été désignée comme Société de Gestion de la SICAV en vertu d'un contrat entre la SICAV et Candriam Luxembourg.

La Société de Gestion, ayant son siège social à SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

La Société de Gestion est investie des pouvoirs les plus étendus pour accomplir, dans le cadre de son objet, tous actes de gestion et d'administration de la SICAV. Elle est responsable des activités de gestion de portefeuille, d'administration (Agent Administratif, Agent de Transfert, y compris les activités de Teneur de Registre) et des activités de commercialisation (distribution).

Conformément à la loi du 17 décembre 2010, la Société de Gestion est autorisée à déléguer ses fonctions, pouvoirs et obligations ou une partie de ceux-ci à toute personne ou société qu'elle juge appropriée. Toutefois, la Société de Gestion conserve l'entière responsabilité des actes accomplis par ce(s) délégué(s).

Jusqu'au 30 juin 2022, la Société de Gestion a délégué, sous son contrôle, sa responsabilité et à ses frais, l'implémentation de la gestion de portefeuille de tous les compartiments de la SICAV, à l'exception du compartiment Cleome Index Euro Corporate Bonds, à sa filiale belge Candriam Belgium, dont le siège social est situé Avenue des Arts 58 - B-1000 Bruxelles via un contrat de délégation conclu pour une durée indéterminée. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un écrit de 90 jours ou par le Gestionnaire avec prise d'effet immédiate lorsque les intérêts des investisseurs sont en jeu.



Autres notes aux états financiers

Note 3 - Commissions de gestion (suite)

Jusqu'au 30 juin 2022, la Société de Gestion a délégué l'implémentation de la gestion de portefeuille du compartiment Cleome Index Euro Corporate Bonds, sous son contrôle, sa responsabilité et à ses propres frais, à sa filiale française Candriam France, dont le siège est situé 40, rue Washington – F-75408 Paris Cedex 08 via un contrat de délégation conclu pour une durée indéterminée. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours ou par le Gestionnaire avec effet immédiat lorsqu'il y va de l'intérêt des investisseurs

Depuis le 1er juillet 2022, la fonction de gestion de portefeuille n'est plus déléguée et est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam-Belgian Branch, Candriam – Succursale française, Candriam – UK Establishment.

La Société de Gestion reçoit, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne.

Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Cleome Index EMU Equities	C	Capitalisation	LU1292953335	0.80%
	C	Distribution	LU1365257788	0.80%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.12%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.30%
	R	Distribution	LU1718421743	0.30%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542321093	0.25%
	C	Distribution	LU1542321176	0.25%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.15%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.12%
	R2	Distribution	LU1622416649	0.12%
Cleome Index Euro Government Bonds	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542321929	0.20%
	C	Distribution	LU1542322141	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542322224	0.12%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.10%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	R2	Distribution	LU1622416722	0.10%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.05%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542323032	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.12%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.30%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.00%
	C	Capitalisation	LU1542324352	0.20%
	I	Capitalisation	LU1542324519	0.12%
	V	Capitalisation	LU1542324865	0.08%
Cleome Index Europe Equities	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.00%
	C	Capitalisation	LU0461106337	0.80%
	I	Capitalisation	LU0461106683	0.12%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.30%
	R	Distribution	LU1718421826	0.30%
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.05%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.30%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.00%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.00%
	C	Capitalisation	LU1006087313	0.80%
	C	Distribution	LU1365257515	0.80%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432581	0.80%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0461105529	0.80%
	I	Capitalisation	LU0461105875	0.12%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197357747	0.12%
	R	Capitalisation	LU1718422477	0.30%
	R	Distribution	LU1718422550	0.30%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1006087586	0.30%
	R - EUR - Unhedged	Distribution	LU1718422394	0.30%
	V	Capitalisation	LU0438016601	0.08%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432821	0.08%
V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197358042	0.08%	
Y - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0102768370	0.30%	
Z	Capitalisation	LU0644256330	0.00%	
Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0479709973	0.00%	
Z - EUR - Unhedged	Distribution	LU1379320085	0.00%	
Cleome Index World Equities	C	Distribution	LU1365257945	0.80%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.12%
	R	Capitalisation	LU1292955033	0.30%
	R	Distribution	LU1718422634	0.30%
	Z	Capitalisation	LU1292955207	0.00%



Autres notes aux états financiers

Note 4 - Commissions de distribution

Les compartiments suivants paient une commission de distribution à la Société de Gestion, pour la classe d'actions Y uniquement. Cette commission est payable trimestriellement et est calculée sur la base de l'actif net moyen de la classe d'actions concernée, proportionnellement à l'encours apporté

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux annuel
Cleome Index Euro Corporate Bonds	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.84%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.84%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.58%
Cleome Index Europe Equities	Y	Capitalisation	LU0102768701	1.04%
Cleome Index USA Equities	Y	Capitalisation	LU0102768370	1.04%

Note 5 - Charges opérationnelles et administratives

La SICAV supporte les charges opérationnelles et administratives courantes engagées pour couvrir tous les frais fixes et variables, charges, commissions et autres dépenses, telles que définies ci-après (les « Charges Opérationnelles et Administratives »).

Les Charges Opérationnelles et Administratives couvrent les frais suivants, sans que cette liste soit limitative :

a) les dépenses directement engagées par la SICAV, y compris, entre autres, les commissions et charges de la Banque Dépositaire, les commissions et frais des réviseurs d'entreprises agréés, les frais de couverture des actions (« share class hedging »), y compris ceux facturés par la Société de Gestion, les honoraires versés aux Administrateurs ainsi que les frais et débours raisonnables encourus par ou pour les Administrateurs ;

b) une « commission de service » versée à la Société de Gestion comprenant la somme restante des Charges Opérationnelles et Administratives après déduction des dépenses détaillées à la section (a) ci-dessus, soit, entre autres, les commissions et frais de l'Agent Domiciliaire, de l'Agent Administratif, de l'Agent de Transfert et Teneur de Registre, de l'agent payeur principal, les coûts liés à l'enregistrement et au maintien dudit enregistrement dans toutes les juridictions (tels que les commissions prélevées par les autorités de surveillance concernées, les frais de traduction et la rémunération des Représentants à l'étranger et des agents payeurs locaux), les frais d'inscription et de maintien en Bourse, les coûts de publication des prix d'actions, les frais postaux, les frais de télécommunication, les frais de préparation, d'impression, de traduction et de distribution des prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des avis aux actionnaires, des rapports financiers ou de tout autre document destiné aux actionnaires, les honoraires et frais juridiques, les charges et frais liés à la souscription de tout abonnement/toute licence ou tout autre recours à des informations ou des données payantes, les frais engendrés par l'utilisation d'une marque déposée par la SICAV, les frais et commissions revenant à la Société de Gestion et/ou à ses délégués et/ou à tout autre agent nommé par la SICAV elle-même et/ou aux experts indépendants.

Les Charges Opérationnelles et Administratives sont exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque classe d'actions et sont payables mensuellement.

À la fin d'une période donnée, si les charges et dépenses réelles devaient être supérieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'actions, alors, la Société de Gestion prendrait la différence à sa charge. Inversement, si les charges et dépenses réelles s'avéraient inférieures au pourcentage de Charges Opérationnelles et Administratives fixé pour une classe d'Actions, alors la Société de Gestion conserverait la différence.

La Société de Gestion pourra donner instruction à la SICAV de procéder au règlement de tout ou partie des dépenses telles qu'énumérées ci-avant directement sur ses actifs.

Dans pareil cas, le montant des Charges Opérationnelles et Administratives serait réduit en conséquence.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Cleome Index EMU Equities	C	Capitalisation	LU1292953335	0.40%
	C	Distribution	LU1365257788	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292953418	0.30%
	R	Capitalisation	LU1292953509	0.40%
	R	Distribution	LU1718421743	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1292953764	0.30%
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	Capitalisation	LU1542321093	0.33%
	C	Distribution	LU1542321176	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542321259	0.25%
	R2	Capitalisation	LU1542321416	0.33%
	R2	Distribution	LU1622416649	0.33%
	Y	Capitalisation	LU1542321689	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542321762	0.25%
Cleome Index Euro Government Bonds	C	Capitalisation	LU1542321929	0.33%
	C	Distribution	LU1542322141	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542322224	0.25%
	R2	Capitalisation	LU1542322653	0.33%
	R2	Distribution	LU1622416722	0.33%
	S	Capitalisation	LU1933089531	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542322810	0.25%
Cleome Index Euro Long Term Bonds	C	Capitalisation	LU1542323032	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542323206	0.25%
	Y	Capitalisation	LU1542323891	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542324196	0.25%
Cleome Index Euro Short Term Bonds	C	Capitalisation	LU1542324352	0.33%
	I	Capitalisation	LU1542324519	0.25%
	V	Capitalisation	LU1542324865	0.25%



Autres notes aux états financiers

Note 5 - Charges Opérationnelles et Administratives (suite)

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
	Y	Capitalisation	LU1542324949	0.25%
	Z	Capitalisation	LU1542325086	0.25%
Cleome Index Europe Equities	C	Capitalisation	LU0461106337	0.40%
	I	Capitalisation	LU0461106683	0.30%
	R	Capitalisation	LU1006087669	0.40%
	R	Distribution	LU1718421826	0.40%
	V2	Capitalisation	LU0438017591	0.30%
	Y	Capitalisation	LU0102768701	0.40%
	Z	Capitalisation	LU0479710047	0.30%
	Z	Distribution	LU1379319319	0.30%
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	C	Capitalisation	LU1006087313	0.40%
	C	Distribution	LU1365257515	0.40%
	C - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432581	0.40%
	C - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0461105529	0.40%
	I	Capitalisation	LU0461105875	0.23%
	I - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197357747	0.00%
	R	Capitalisation	LU1718422477	0.40%
	R	Distribution	LU1718422550	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU1006087586	0.40%
	R - EUR - Unhedged	Distribution	LU1718422394	0.40%
	V	Capitalisation	LU0438016601	0.23%
	V - EUR - Hedged	Capitalisation	LU2403432821	0.23%
	V - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU2197358042	0.00%
	Y - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0102768370	0.40%
	Z	Capitalisation	LU0644256330	0.23%
	Z - EUR - Unhedged	Capitalisation	LU0479709973	0.23%
	Z - EUR - Unhedged	Distribution	LU1379320085	0.23%
Cleome Index World Equities	C	Distribution	LU1365257945	0.40%
	I	Capitalisation	LU1292954903	0.30%
	R	Capitalisation	LU1292955033	0.40%
	R	Distribution	LU1718422634	0.40%
	Z	Capitalisation	LU1292955207	0.30%

Note 6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements en vigueur actuellement, la SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur de l'actif net de la SICAV ; ce taux est réduit à 0,01 % pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base de la valeur des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Le gouvernement belge a promulgué une loi visant à imposer une fois par an la valeur nette d'inventaire des fonds d'investissements étrangers enregistrés en Belgique. Cette taxe annuelle est calculée sur les montants nets placés en Belgique par des intermédiaires financiers belges. En l'absence de déclaration suffisante relative à ces chiffres, l'administration fiscale pourra calculer la taxe sur la totalité des actifs de ces compartiments. La loi belge du 17 juin 2013 portant des dispositions fiscales et financières et des dispositions relatives au développement durable porte le taux de la taxe annuelle pour les Organismes de Placement Collectif à 0,0925 % avec effet au 1 janvier 2014.



Autres notes aux états financiers

Note 7 - Prêt de titres

Par un contrat de délégation en date du 18 février 2014, la Société de Gestion a délégué la mise en œuvre des opérations de prêt et emprunt de titres, sous son contrôle et sa responsabilité, à Candriam France, une société par actions simplifiées, dont le siège est situé 40, rue Washington, F-75408 Paris Cedex 08. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours.

Au 31 décembre 2022, les prêts sur titres étaient composés comme suit :

Compartiments	Devise	Valeur d'évaluation des titres prêtés	Titres en garantie
Cleome Index EMU Equities	EUR	48,202,055	56,377,233
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	5,696,329	5,795,663
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	45,355,793	46,677,043
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	958,084	1,093,355
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	32,267,101	39,137,675
Cleome Index Europe Equities	EUR	159,647,346	198,766,778
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	USD	49,158,433	74,115,325
Cleome Index World Equities	EUR	5,821,993	7,981,712

Les types de garanties financières permis sont les suivants :

- espèces libellées dans la devise de référence du compartiment concerné ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur public d'un pays de l'OCDE (états, supranationaux, etc.) et dont la taille d'émission est de EUR 250 millions minimum ;
- titres de créance de bonne qualité (notés au moins BBB-/ Baa3 ou équivalent par une des agences de notation) émis par un émetteur du secteur privé d'un pays de l'OCDE et dont la taille d'émission est de 250 millions EUR minimum ;
- actions cotées ou négociées sur un marché réglementé d'un État membre de l'Union Européenne ou sur une bourse de valeurs d'un État faisant partie de l'OCDE à condition que ces actions soient incluses dans un indice important ;
- actions ou parts d'organismes de placement collectif offrant une liquidité adéquate et investissant en instruments du marché monétaire, en obligations de bonne qualité ou en actions répondant aux conditions énumérées ci-dessus.

Les contreparties liées aux positions ouvertes sur prêts de titres sont BNP Paribas Securities Services SCA, BNP Paribas, Natixis SA, Banco Santander, Goldman Sachs Bank Europe SE, Scotiabank, Société Générale SA, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, UniCredit AG et Morgan Stanley.

Les revenus suivants ont été comptabilisés durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 :

Compartiments	Devise	Montant brut total des revenus de prêt de titres	Coûts et frais directs et indirects déduits des revenus bruts du prêt de titres	Montant net total des prêts de titres
Cleome Index EMU Equities	EUR	56,973	22,789	34,184
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	46,710	18,684	28,026
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	46,518	18,607	27,911
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	1,933	773	1,160
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	33,932	13,573	20,359
Cleome Index Europe Equities	EUR	293,497	117,399	176,098
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	USD	99,642	39,857	59,785
Cleome Index World Equities	EUR	13,655	5,462	8,193

Les produits, nets des frais et honoraires, et les commissions de mandataire sont perçus par la SICAV.

Les frais et honoraires directs et indirects reçus par Candriam France et Candriam Luxembourg s'élèvent respectivement à 19 % et 1 % pour tous les compartiments.

Les commissions perçues par CACEIS Bank, Luxembourg Branch, s'élèvent à 20 % des produits bruts.

Candriam France et Candriam Luxembourg sont des parties liées de la SICAV.



Autres notes aux états financiers

Note 8 - Dividendes

La SICAV a distribué les dividendes suivants durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 :

Compartiments	Classe d'actions	Devise	Dividende	Ex-date
Cleome Index EMU Equities	C	EUR	3.60	28/04/2022
Cleome Index EMU Equities	R	EUR	3.16	28/04/2022
Cleome Index Euro Corporate Bonds	C	EUR	0.42	28/04/2022
Cleome Index Euro Corporate Bonds	R2	EUR	0.55	28/04/2022
Cleome Index Euro Government Bonds	R2	EUR	0.07	28/04/2022
Cleome Index Europe Equities	R	EUR	4.27	28/04/2022
Cleome Index Europe Equities	Z	EUR	48.79	28/04/2022
Cleome Index USA Equities	C	USD	3.50	28/04/2022
Cleome Index USA Equities	R - EUR - Unhedged	EUR	2.86	28/04/2022
Cleome Index USA Equities	R	USD	2.77	28/04/2022
Cleome Index USA Equities	Z - EUR - Unhedged	EUR	27.70	28/04/2022
Cleome Index World Equities	C	EUR	3.92	28/04/2022

Note 9 - Swing Pricing

Pour tous les compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'administration (Swing Pricing partiel), celui-ci se réserve le droit :

- concernant les compartiments actions, de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais correspondants aux pratiques du marché lors d'achats ou de ventes de titres pour Cleome Index EMU Equities, Cleome Index Europe Equities, Cleome Index USA Equities et Cleome Index World Equities ;
- s'agissant des compartiments à revenu fixe, d'évaluer le portefeuille-titres de ce compartiment sur la base des cours acheteurs ou vendeurs (en cas respectivement d'entrées nettes ou de sorties nettes), ou en fixant un niveau de spread représentatif du marché concerné pour Cleome Index Euro Corporate Bonds, Cleome Index Euro Government Bonds, Cleome Index Euro Long Term Bonds et Cleome Index Euro Short Term Bonds.

Au cours de l'exercice, le mécanisme du Swing Pricing a été appliqué aux valeurs nettes d'inventaire des compartiments suivants : Cleome Index EMU Equities, Cleome Index Euro Corporate Bonds, Cleome Index Euro Government Bonds, Cleome Index Euro Long Term Bonds, Cleome Index Euro Short Term Bonds, Cleome Index Europe Equities, Cleome Index Global Equities, Cleome Index USA Equities et Cleome Index World Equities.

Au 31 décembre 2022, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- charges fiscales (p. ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiments	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Cleome Index EMU Equities	0.16	0.02
Cleome Index Europe Equities	0.21	0.02
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	0.02	0.04
Cleome Index World Equities	0.06	0.04

Note 10 - Liquidités en banque et courtier

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures et les options.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

Compartiments	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	(47.317)

Note 11 - Changement dans la composition du portefeuille-titres

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.



Autres notes aux états financiers

Note 12 – Événements significatifs au cours de l'exercice

Avec effet au 1^{er} juillet 2022 (la « Date de prise d'effet »), Candriam Luxembourg a absorbé ses filiales Candriam Belgium et Candriam France par le biais d'une fusion luxembourgeoise par absorption conformément à l'article 1021-1 (et suivants) de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée. À compter de la Date de prise d'effet, le nom de Candriam Luxembourg a été modifié en Candriam.

Note 13 - Événements postérieurs à la publication des comptes

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



Informations supplémentaires non auditées

Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR. Le Conseil d'Administration de la Société a choisi d'adopter l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la Société.

Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.

Pour toutes les questions de sensibilisation, veuillez consulter la politique de sensibilisation et les rapports associés, lesquels sont disponibles sur le site Internet de Candriam à l'adresse suivante :

<https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Vote par procuration

Depuis le 1er janvier 2004, Candriam Luxembourg a décidé d'exercer activement les droits de vote attachés aux actions qu'elle gère pour le compte de ses clients dans le respect de sa politique de sensibilisation. Cette décision souligne la détermination de Candriam Luxembourg d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, et de pleinement exercer ses droits de vote dans les sociétés dans lesquelles elle investit. Les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Les réunions non votées résultent de contraintes opérationnelles / techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, veuillez vous référer à la politique de vote de Candriam) ou d'autres contraintes rencontrées au niveau de nos tiers et pour lesquelles des mesures correctives ont été définies.

Pour la SICAV actuelle, Candriam a exercé des droits de vote pour les compartiments suivants :

- Cleome Index EMU Equities
- Cleome Index Europe Equities
- Cleome Index USA Equities
- Cleome Index World Equities

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>. Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

Candriam Luxembourg a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :

1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.

Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam Luxembourg s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions. Les critères ESG et les analystes financiers de Candriam Luxembourg examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam Luxembourg conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (*) et précise notamment :

- la définition du périmètre de vote,
- la manière dont les conflits d'intérêt sont identifiés et gérés,
- Le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un comité de vote par procuration a été établi au sein de Candriam Luxembourg. Son rôle est d'évaluer la politique de vote et d'y apporter les modifications nécessaires.

Le comité de vote par procuration est composé de représentants internes des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship de Candriam. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.

S'agissant des fonds disposant de programmes de prêt de titres, au moins 20 % de chaque position est systématiquement réservée en vue d'un vote (sauf pour les positions qui se négocient sur des marchés pratiquant le blocage des actions, auquel cas la fraction réservée peut être plus petite). Pour plus d'informations sur la manière dont la Société de Gestion gère les transactions de prêt de titres durant la période de vote, veuillez consulter la politique de vote disponible Candriam à l'adresse suivante <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

(*) <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.



Informations supplémentaires non auditées

Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.

Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>.

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Web de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>

Compartiments	Taux de rotation du portefeuille (%)*
Cleome Index EMU Equities	-7,54
Cleome Index Europe Equities	-16,81
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	-15,19
Cleome Index World Equities	-1,65

* Formule utilisée : $[(Total\ achats + total\ ventes) - (total\ souscriptions + total\ rachats)] / Moyenne\ des\ actifs\ nets\ pendant\ l'année\ considérée.$

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.



Informations supplémentaires non auditées

Informations concernant la politique de rémunération :

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2022, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 16.496.391 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.603.281 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 147.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.123.181 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.274.454 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale belge (i.e. Candriam - Belgian Branch), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 24.652.347 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 10.435.950 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 256.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR : 5,059,679.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 4.582.833 euros.

Rémunérations versées par Candriam au personnel de sa succursale française (i.e. Candriam - Succursale française), agissant en tant que gestionnaire d'investissement, durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 18.384.879 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.558.325 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 3.634.215 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors haute direction) : 3.398.975 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012

a) Données globales

En ce qui concerne les transactions de prêts de titres et les total return swaps, la valeur de marché totale des titres prêtés au 31 décembre 2022 est la suivante :

Compartiment	Devise	Valeur d'évaluation (en termes absolus)	% du total des actifs pouvant être prêtés	% valeur nette d'inventaire totale
Cleome Index EMU Equities	EUR	48,202,055	26.81	26.66
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	5,594,525	2.45	2.41
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	45,217,198	39.25	38.24
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	955,008	12.86	12.65
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	32,133,320	32.32	31.94
Cleome Index Europe Equities	EUR	159,647,346	17.16	17.08
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	USD	49,158,433	3.29	3.29
Cleome Index World Equities	EUR	5,821,993	5.21	5.20

b) Données de concentration

Les 10 principales contreparties sur l'ensemble des transactions de prêts de titres au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

Cleome Index EMU Equities

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	19,621,770
CACIB	12,242,396
NATIXIS	8,234,477
BP2S	5,395,935
BARCLAYS EQUITY	2,562,832
MORGAN STANLEY EUROPE SE	144,614
UNICREDIT AG	32

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	2,628,429
MORGAN STANLEY EUROPE SE BONDS	2,322,912
BNP SA	643,184

Cleome Index Euro Government Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	15,013,621
SOCIETE GENERALE EQUITIES	13,225,866
SOCIETE GENERALE FI	5,579,701
UNICREDIT BONDS	4,902,172
BANCO SANTANDER	4,300,254
CACIB	1,127,803
BP2STERM	918,795
BP2S	146,365
NATIXIS	2,621

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BNP SA	604,023
SOCIETE GENERALE EQUITIES	173,923
UNICREDIT BONDS	75,019
BP2STERM	54,308
BP2S	47,736

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Contrep partie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	11,840,983
BNP SA	10,874,629
BP2S	3,751,146
SOCIETE GENERALE FI	2,288,132
BANCO SANTANDER	2,015,370
BP2STERM	1,363,060



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Europe Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
SOCIETE GENERALE EQUITIES	45,725,781
NATIXIS	37,915,370
CACIB	29,859,869
BP2S	28,908,538
BARC EQTY	15,242,650
MORGAN STANLEY EUROPE SE	1,528,739
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE EQ	175,577
BNPSASS	129,886
UNICREDIT AG	84,268
BANK OF NOVA SCOTIA	76,668

Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NATIXIS	33,743,838
BP2S	15,234,609
BANK OF NOVA SCOTIA	179,986

Cleome Index World Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NATIXIS	2,443,612
BP2S	1,677,560
SOCIETE GENERALE EQUITIES	906,870
CACIB	732,905
BANK OF NOVA SCOTIA	61,046

Les 10 principaux émetteurs de garanties reçues sur les activités de prêt de titres au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Cleome Index EMU Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
CHENIERE ENERGY	1,933,371
BK AMER 1.898 07-31	1,933,230
ESPAGNE 5.15 10 28	1,932,749
JPM CHA 2.95 10-26	1,932,743
ESPAGNE 3.8 30 04 2	1,932,666
IBER FI 0.8 12-27	1,918,326
BARC BK 0.0 02-22	1,898,924
BELF BA 0.375 02-26	1,884,252
BARC BK 0.01 12-25	1,856,228
STMI NV ZCP 08-27	1,816,006

Cleome Index Euro Corporate Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
WEST SE 1.777 01-26	261,274
EURO BA 5.0 01-25	261,068
CASTIL 4 04 30 24	261,054
CW BK A 0.125 10-29	260,936
COM MADRID 4.30 26	260,650
EURO FI 0.0 01-31	260,601
COMM FR 1.625 05-32	238,714
NRW 0.2 04-30	236,522
NRW 1.5 06-40	236,258
FRANCE 2.5 250530	231,243

Cleome Index Euro Government Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
EFSF 2 1 8 02 19 24	5,596,775
FRAN GOV 1.5 05-31	5,361,965
ROYA BA 0.01 01-31	3,159,935
BARC BK 0.0 12-25	3,084,833
KBN 2.5 01-23	3,057,438
NRW BAN 0.25 07-25	1,805,593
NRW BANK 0.13 03-23	1,795,311
LAND BE 0.01 05-27	1,559,800
JPM CHA 1.09 03-27	1,316,351
BNP PAR 1.0 06-24	1,316,351



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

Cleome Index Euro Long Term Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
NRW 1.5 06-40	222,035
NRW 0.2 04-30	221,739
QUEB MO 0.25 05-31	127,030
BARC BK 0.0 12-25	93,480
LAND BE 0.01 05-27	27,272
NRW BAN 0.25 07-25	27,047
STAT OF 0.0 04-23	24,844
ESPAGNE 5.15 10 28	16,963
FORBO HOLDIN-REG	16,917
ESPAGNE 3.8 30 04 2	16,797

Cleome Index Euro Short Term Bonds

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
PROV DE 0.625 04-25	2,288,953
CAN IMP 0.04 07-27	2,288,904
ROYA BA 0.01 01-31	2,288,834
KBN 2.5 01-23	2,215,315
DEXI MU 1.25 05-32	1,701,081
BARC BK 0.0 12-25	1,402,197
RAIF SC 5.23 11-27	1,182,093
JPM CHA 1.09 03-27	1,182,012
CRED SU 0.25 09-28	1,181,764
BNP PAR 1.0 06-24	1,181,672

Cleome Index Europe Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
DOCUSIGN INC	19,387,608
BANK OF IRELAND	7,642,243
REPSOL SA	7,447,674
COMMERZBANK	6,327,790
ASML HOLDING-NY	5,781,230
MEDICLINIC INTER	5,676,160
AIB GROUP PLC	4,719,709
TELEFONICA	4,503,122
EQUINOR ASA	4,503,121
BANCO SANTANDER	3,147,239

Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
BANCO SABADELL	3,145,065
CAIXABANK SA	3,145,065
AIB GROUP PLC	3,145,065
BANCO SANTANDER	3,145,064
IBERDROLA SA	3,145,063
BANK OF IRELAND	3,145,062
INDITEX	3,145,055
MC DONA 3.8 04-28	3,144,872
UBS GRO 4.49 08-25	3,144,419
HP ENTE 4.9 10-25	3,144,286

Cleome Index World Equities

Contrepartie	Volumes bruts pour positions ouvertes
U-BLOX HOLD AG	252,165
HP ENTE 4.9 10-25	251,972
ENTE PR 2.8 01-30	251,922
DEUT TEL 8.25 06 30	251,829
ANHE IN 2.25 05-29	251,802
VOLK FI 0.0 02-25	251,658
GE HEAL 5.857 03-30	251,653
MC DONA 3.8 04-28	251,555
UBS GRO 4.49 08-25	251,446
CHRO WO 4.2 04-28	251,420



Informations supplémentaires non auditées

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) n°648/2012 (suite)

c) Conservation des garanties reçues

Chaque compartiment a CACEIS Bank, Luxembourg Branch comme dépositaire des garanties reçues.
Il n'y a pas de réutilisation des garanties liées aux opérations de prêt de titres.

Compartiments	Devise	Espèces	Obligations	Actions	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	28,646,690	27,730,543	56,377,233
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	4,870,795	924,868	5,795,663
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	39,391,387	7,285,657	46,677,044
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	926,167	167,188	1,093,355
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	29,867,845	9,269,830	39,137,675
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	35,405,538	163,361,240	198,766,778
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	USD	0	19,610,720	54,504,605	74,115,325
Cleome Index World Equities	EUR	0	4,498,469	3,483,242	7,981,711

d) Données de transaction agrégées

Voici l'échéance de la garantie concernant les SFT :

Compartiments	Devise	de 1 mois à 3 mois	de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an	Maturités ouvertes	Montant total des garanties
Cleome Index EMU Equities	EUR	0	0	28,646,690	27,730,543	56,377,233
Cleome Index Euro Corporate Bonds	EUR	0	0	4,169,712	1,625,951	5,795,663
Cleome Index Euro Government Bonds	EUR	0	0	18,724,630	27,952,413	46,677,043
Cleome Index Euro Long Term Bonds	EUR	0	0	182,719	910,635	1,093,354
Cleome Index Euro Short Term Bonds	EUR	0	0	18,456,784	20,680,891	39,137,675
Cleome Index Europe Equities	EUR	0	0	35,405,538	163,361,240	198,766,778
Cleome Index USA Equities (voir la Note 1)	USD	0	0	19,610,720	54,504,605	74,115,325
Cleome Index World Equities	EUR	0	0	4,498,469	3,483,242	7,981,711



Informations supplémentaires non auditées

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)

Tous les compartiments de la SICAV relèvent de l'article 8 du SFDR.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 78% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	66.68	94.48
ESG Score - Corporate - Higher than bench	54.45	53.34

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfd/>) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des

défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.

o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

o Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO.

La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du

Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML HOLDING NV	Electronics and semiconductors	4.77%	NL
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Textiles and garments	4.39%	FR
TOTALENERGIESE	Petroleum	3.50%	FR
SIEMENS AG REG	Electrical engineering	2.57%	DE
SANOFI	Pharmaceuticals	2.49%	FR
SAP AG	Internet and internet services	2.41%	DE
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Electrical engineering	2.03%	FR
ALLIANZ SE REG SHS	Insurance	1.92%	DE
L'OREAL SA	Pharmaceuticals	1.88%	FR
IBERDROLA SA	Utilities	1.67%	ES
AIR LIQUIDE SA	Chemicals	1.66%	FR
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	Communication	1.52%	DE
BNP PARIBAS SA	Banks and other financial institutions	1.34%	FR
PROSUS NV	Internet and internet services	1.29%	NL
VINCI SA	Building materials	1.25%	FR

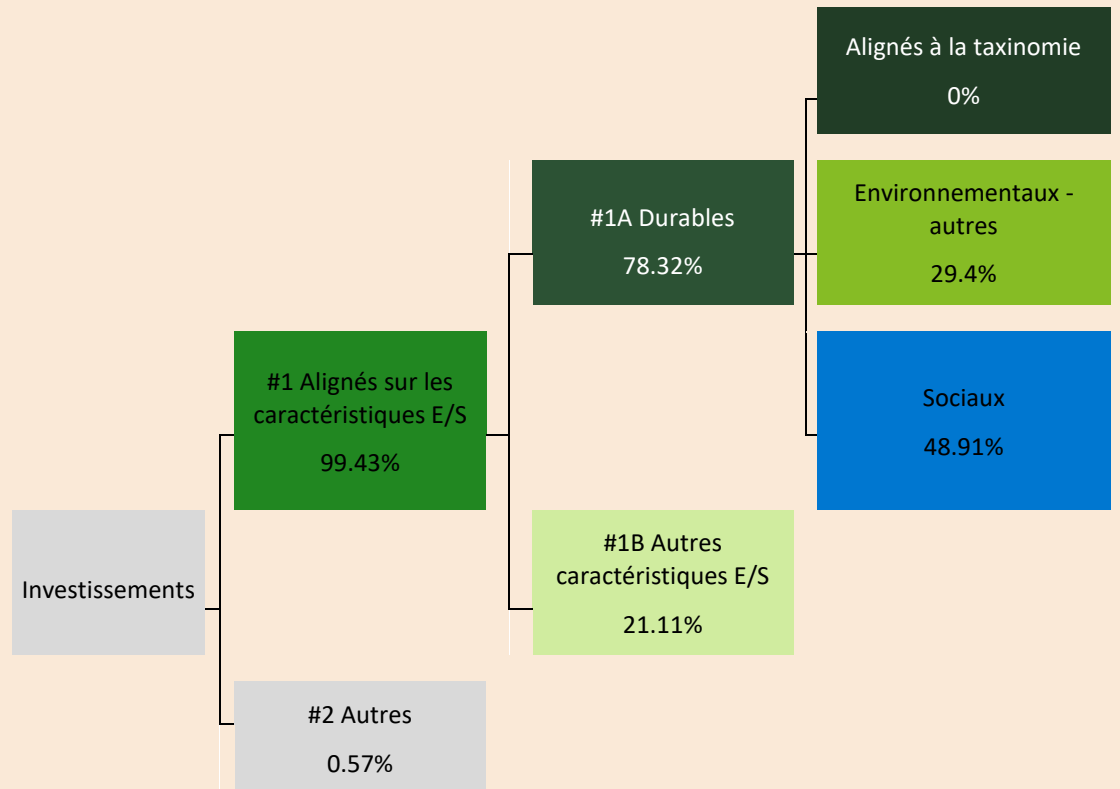
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● **In which economic sectors were the investments made?**

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	11.84%
Pharmaceuticals	9.04%
Electronics and semiconductors	7.26%
Textiles and garments	6.62%
Insurance	6.02%
Utilities	6.00%
Electrical engineering	5.82%
Internet and internet services	5.73%
Petroleum	5.65%
Road vehicles	4.74%
Chemicals	4.61%
Communication	4.21%
Building materials	3.34%
Tobacco and alcoholic drinks	2.86%
Retail trade and department stores	2.70%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

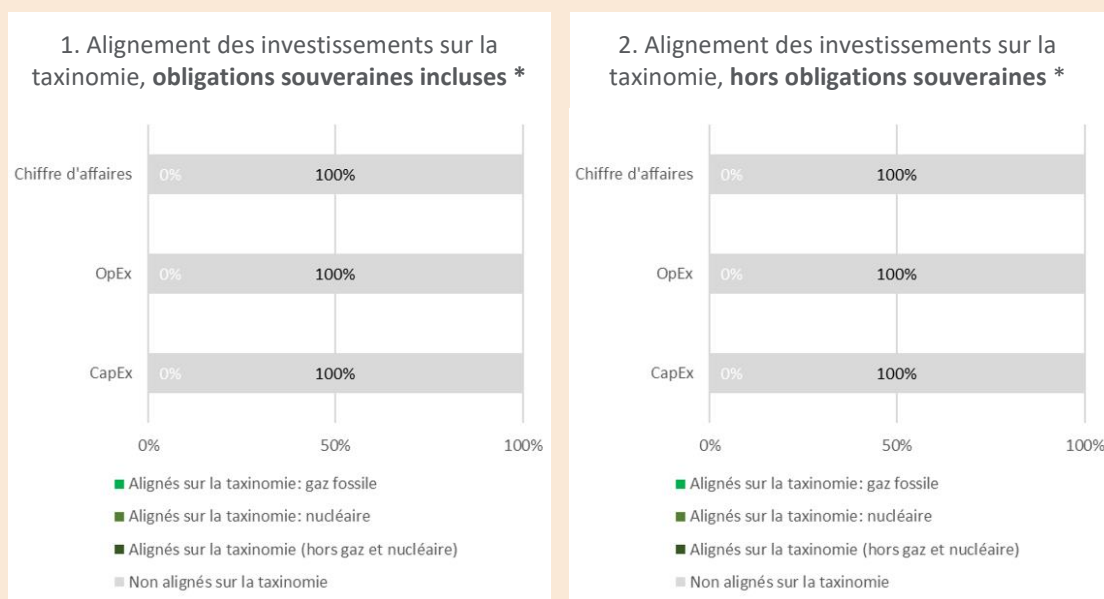
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.


 **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 29,4 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

 **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,91 %

 **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,57 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales en 2022, Cleome Index EMU a vendu ses positions dans :

Orpea en raison de restrictions fondées sur des normes. Orpea est impliquée dans un scandale de fraude relatif au détournement de fonds publics. Candriam a décidé de dégrader la note ESG d'Orpea après avoir lu le livre « Les fossoyeurs » et pris note de l'éviction du directeur général Yves le Masne le dimanche 30 janvier.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 66,68 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 94,48 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 54,45, contre 53,34 pour l'indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 67% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	69.89	92.06
ESG Score - Corporate - Higher than bench	52.39	51.95

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores exclusifs ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

----- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des principales incidences négatives constitue un élément essentiel de l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais de plusieurs méthodes.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des pays : la méthodologie de recherche et de filtrage ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité selon l'approche des quatre types de capital :

- le capital naturel, qui évalue la façon dont un pays conserve et utilise ses ressources naturelles de manière durable,
- le capital humain, qui mesure la productivité économique et créative par l'évaluation des niveaux d'éducation et d'expertise, l'innovation, la santé, y compris les questions de durabilité,
- le capital social, qui évalue la société civile et les institutions publiques de chaque pays, en mettant l'accent sur la transparence et la démocratie, l'efficacité du gouvernement, la corruption, l'inégalité et la sécurité de la population,
- le capital économique, qui évalue les fondamentaux économiques d'un pays afin de déterminer la capacité de chaque gouvernement à financer et à soutenir les politiques de développement durable à long terme.

2. Filtrage négatif des pays comprenant notamment les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam — les États commettant de graves violations des droits de l'homme.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance spécifique ou probable de chaque indicateur propre à chaque pays, afin de s'assurer que la note d'un pays reflète correctement les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur de ce pays. Ce degré d'importance dépend d'un certain nombre d'éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le Compartiment n'a pas l'intention d'investir dans des émetteurs privés ou dans des titres émis par des sociétés.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>):

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment.

Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DEUTSCHE BANK AG FL.R 20-31 19/05A	Banks and other financial institutions	0.63%	DE
DEUTSCHE BANK AG 1.0 20-25 19/11A	Banks and other financial institutions	0.60%	DE
BPCE 1.0 19-25 01/04A	Banks and other financial institutions	0.57%	FR
BFCM 1.25 15-25 14/01A	Banks and other financial institutions	0.49%	FR
CREDIT AGRICOLE 1.75 19-29 05/03A	Banks and other financial institutions	0.49%	FR
TENNET HOLDING BV FL.R 17-49 12/04A	Banks and other financial institutions	0.47%	NL
LA BANQUE POSTALE FL.R 20-26 17/06A	Banks and other financial institutions	0.43%	FR
ARVA SE 4.0 22-26 22/09A	Transportation	0.43%	FR
HLDG INFRA TRANSPORT 0.625 17-23 27/03A	Banks and other financial institutions	0.43%	FR
NATIONAL AUSTRALIA 1.3750 18-28 30/08A	Banks and other financial institutions	0.42%	AU
SVENSKA HANDELSBANKEN FL.R 18-29 05/03A	Banks and other financial institutions	0.41%	SE
PROCTER & GAMBLE CO 0.625 18-24 30/10A	Miscellaneous consumer goods	0.41%	US
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	Banks and other financial institutions	0.41%	IT
CNH INDUSTRIAL FINAN 0 20-24 01/12U	Banks and other financial institutions	0.41%	LU
ING GROUP NV 2.125 19-26 10/01A	Banks and other financial institutions	0.41%	NL

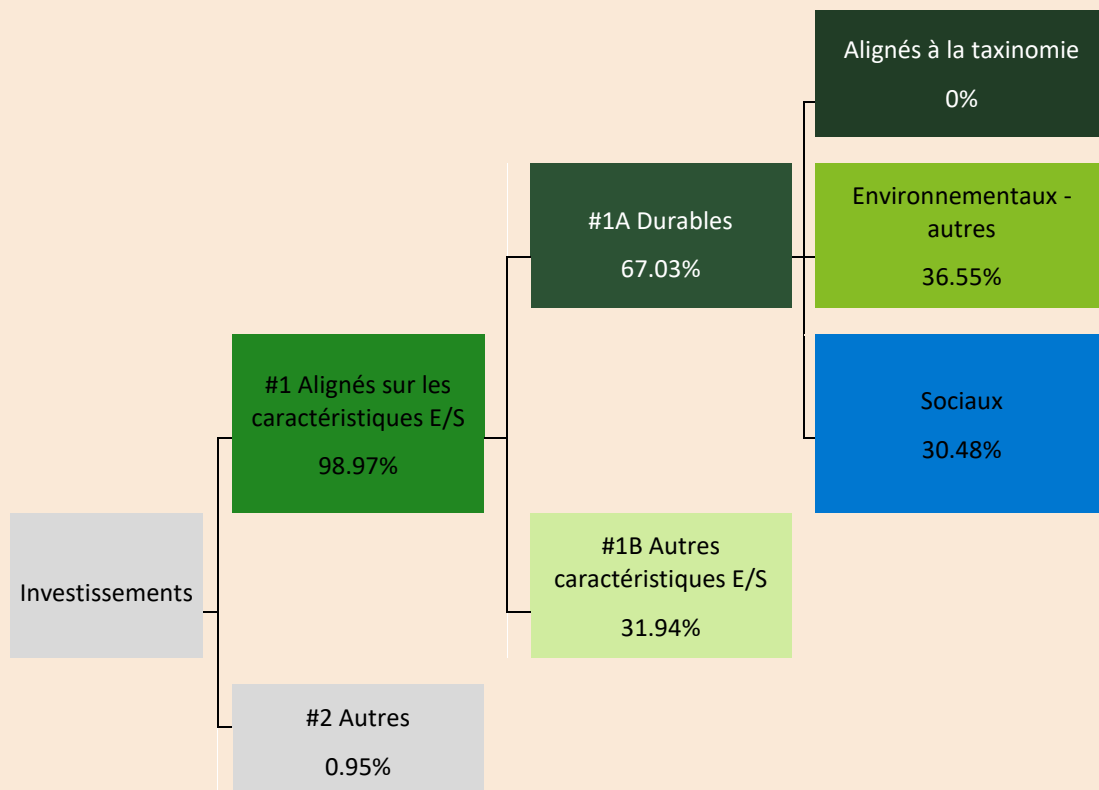
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● *In which economic sectors were the investments made?*

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	51.75%
Pharmaceuticals	4.87%
Communication	4.70%
Utilities	4.58%
Insurance	4.21%
Real estate	3.74%
Petroleum	2.68%
Transportation	2.39%
Internet and internet services	2.06%
Tobacco and alcoholic drinks	1.76%
Foods and non alcoholic drinks	1.65%
Electronics and semiconductors	1.65%
Road vehicles	1.64%
Chemicals	1.37%
Electrical engineering	1.34%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

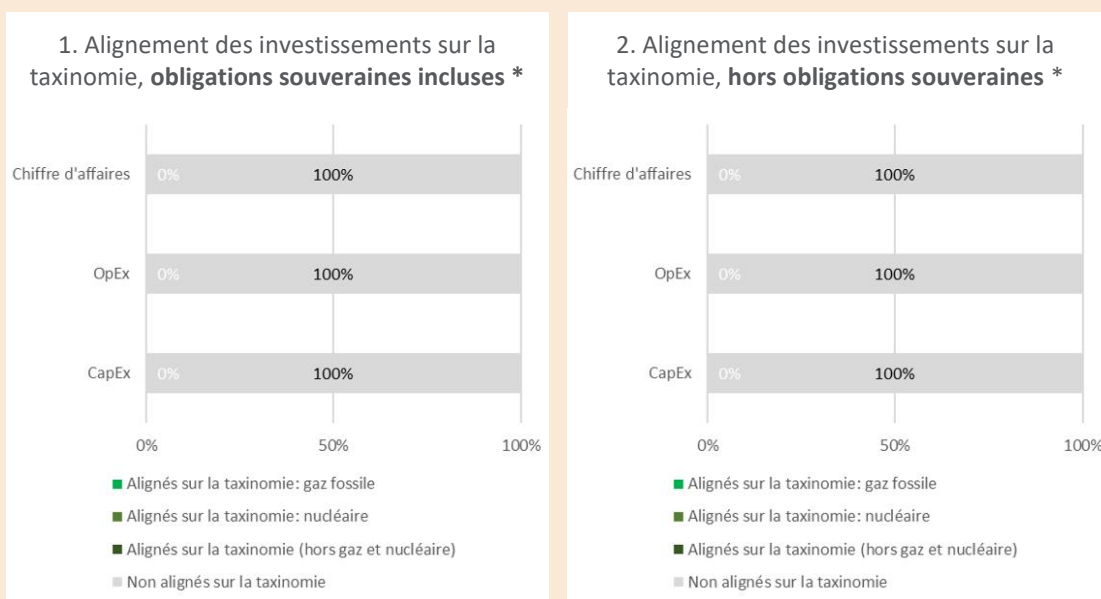
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 36,55 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 30,48 %

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,95 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : Liquidités à vue, dépôts de liquidités, prises en pension nécessaires à la gestion de la liquidité du Compartiment à la suite de souscriptions ou rachats ;

investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;

- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, nous avons exclu de notre univers d'investissement l'investissement suivant pour lequel les émetteurs n'avaient pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales : Berkshire Hathaway Inc. Exclu de notre univers ESG en raison de sa participation directe au développement, à la production, aux essais, à l'entretien et à la vente d'armes controversées, tel que décrit dans la politique d'exclusion de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence. Au 30/12/2022, l'empreinte carbone du Compartiment était de 69,89, contre 92,06 pour son indice de référence. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 98% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
ESG Score - Country - Higher than bench	58.54	58.43

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GERMANY 1.75 14-24 15/02A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.52%	DE
ITALY 3.50 14-30 01/03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.62%	IT
GERMANY 0.00 21-31 15/02U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.59%	DE
GERMANY 0.00 20-30 15/02U	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.58%	DE
FRANCE 0.50 15-26 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.57%	FR
GERMANY 1.00 15-25 15/08A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.54%	DE
ITALY 4.75 13-28 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.53%	IT
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.49%	ES
ITALY 0.6 21-31 01/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.48%	IT
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.44%	FR
ITALY 1.50 15-25 01/06S	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.37%	IT
FRANCE 1.00 15-25 25/11A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.37%	FR
FRANCE 0.50 15-25 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.36%	FR
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.33%	FR
SPAIN 1.60 15-25 30/04A	Bonds of States. Provinces and municipalities	1.31%	ES

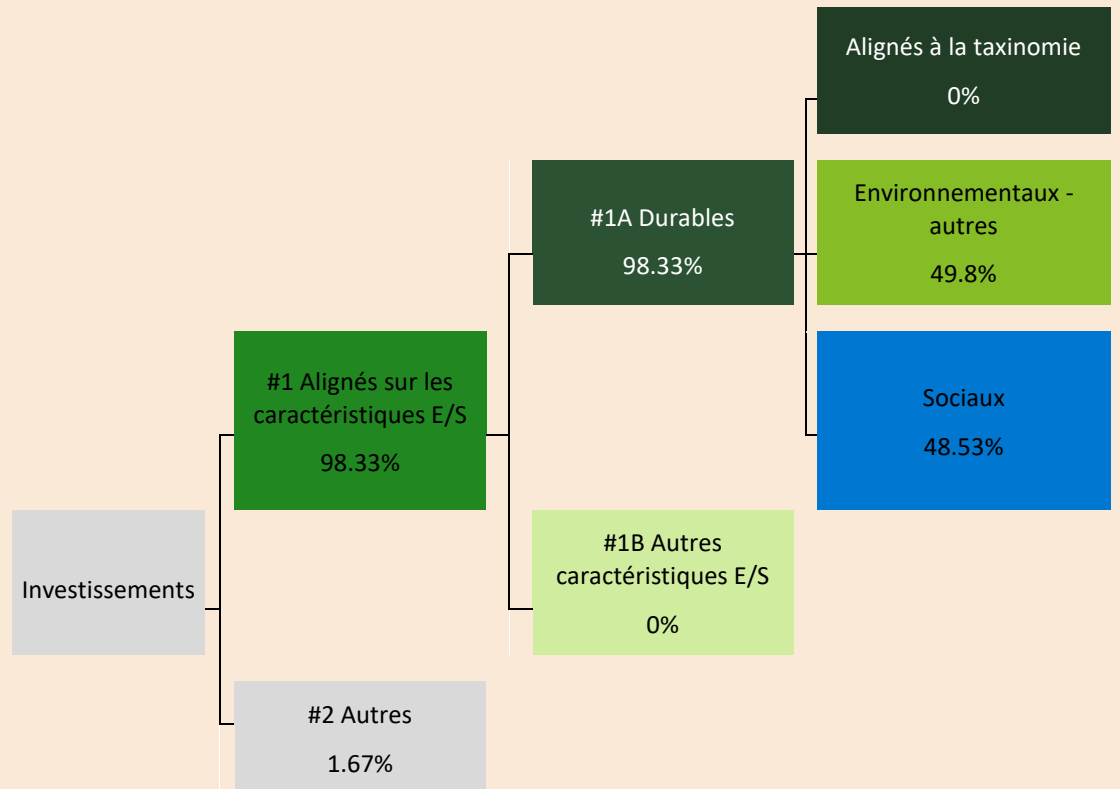
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	97.11%
Non Classifiable Institutions	0.35%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

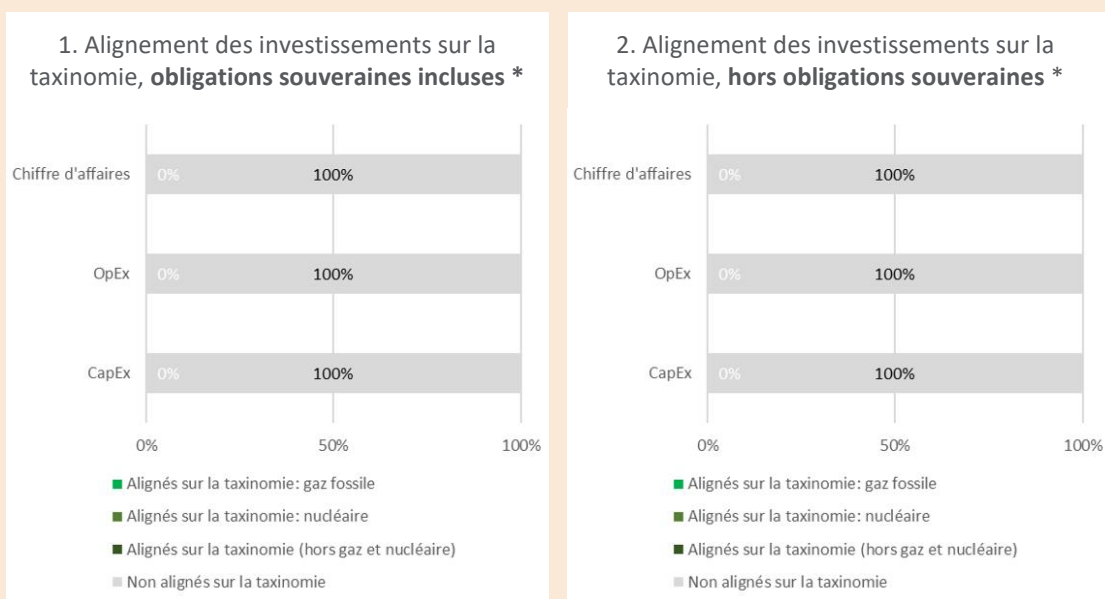
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tient pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 49,8 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,53 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 1,67 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : Liquidités à vue, dépôts de liquidités, prises en pension nécessaires à la gestion de la liquidité du Compartiment à la suite de souscriptions ou rachats ;

investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;

- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a optimisé l'allocation par pays, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir un score ESG supérieur à son indice de référence. Au 30/12/2022, le score ESG du Compartiment était de 58,54, contre 58,43 pour son indice de référence



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%

NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 100% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
ESG Score - Country - Higher than bench	58.53	58.44

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FRANCE 1.25 18-34 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	6.46%	FR
ITALY 5.00 07-39 01/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.84%	IT
GERMANY 4.00 05-37 04/01A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.84%	DE
FRANCE GOVT BOND OAT 1.25 22-38 25/05A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.67%	FR
GERMANY 4.25 07-39 04/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.54%	DE
SPAIN 4.90 07-40 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.25%	ES
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.01%	ES
ITALY 4.00 05-37 01/02S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.95%	IT
ITALY 5.00 03-34 01/08S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.55%	IT
BELGIUM 5.00 04-35 28/03A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.54%	BE
ITALY 5.00 09-40 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.29%	IT
BUONI POLIENNAL 3.8500 18-49 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.28%	IT
GERMANY 2.50 14-46 15/08A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.23%	DE
SPAIN 3.45 16-66 30/07A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.17%	ES
FRANCE 1.75 17-39 25/06A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.15%	FR

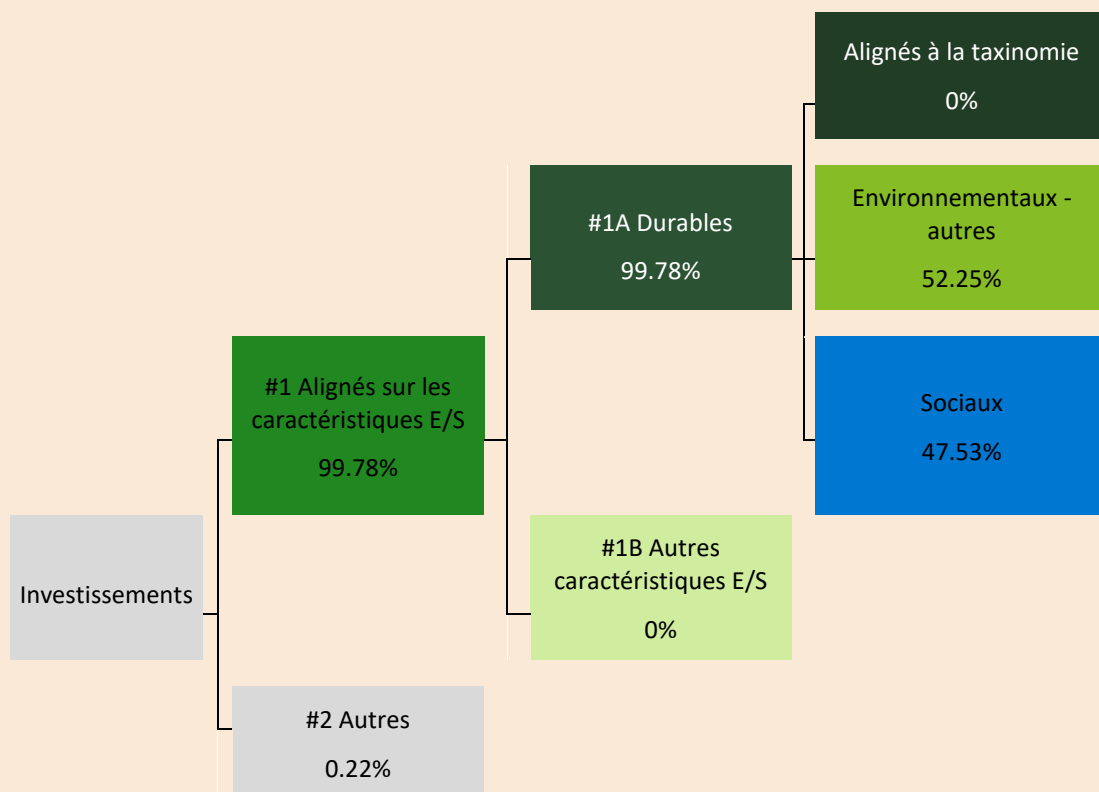
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	97.72%
Non Classifiable Institutions	0.78%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

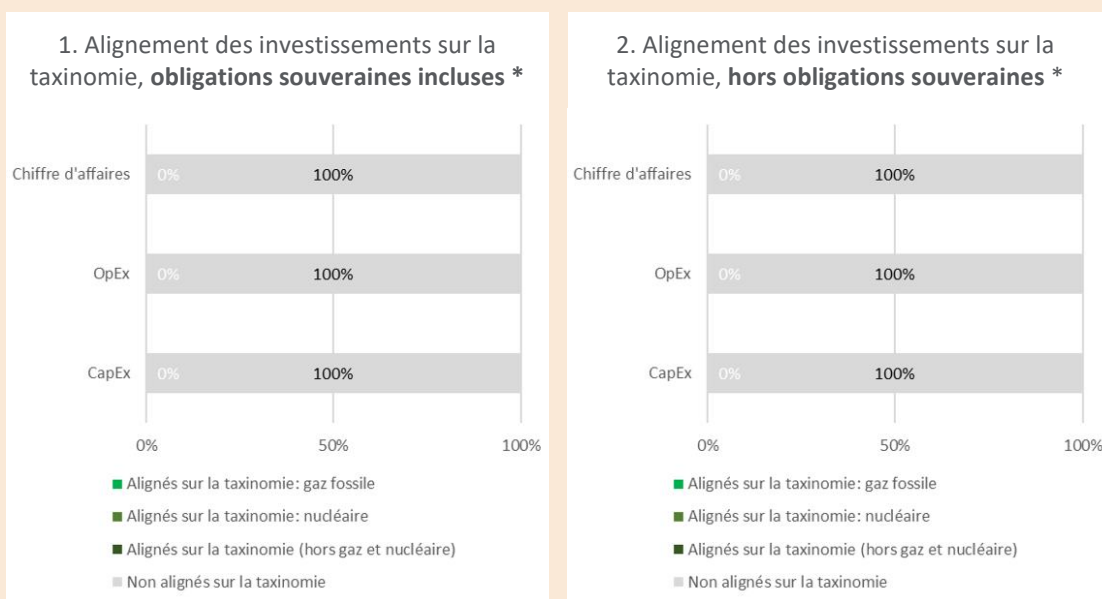
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 52,25 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 47,53 %

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,22 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : Liquidités à vue, dépôts de liquidités, prises en pension nécessaires à la gestion de la liquidité du Compartiment à la suite de souscriptions ou rachats ;

investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;

- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a optimisé l'allocation par pays, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir un score ESG supérieur à son indice de référence. Au 30/12/2022, le score ESG du Compartiment était de 58,53, contre 58,44 pour son indice de référence



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?



OUI

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ___%



NON

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 99% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 33 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
ESG Score - Country - Higher than bench	58.58	58.24

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 33 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des

priorités de Candriam.

- o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ITALY 1.75 19-24 01/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	5.25%	IT
ITALY 2.50 14-24 01/12S	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.90%	IT
GERMANY 0.00 19-24 25/01U	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.81%	DE
GERMANY 0.00 19-24 18/10U	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.75%	DE
FRANCE 0.0 18-24 25/03U	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.32%	FR
GERMANY 1.75 14-24 15/02A	Bonds of States. Provinces and municipalities	4.19%	DE
FRANCE 0.00 21-24 25/02U	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.85%	FR
FRANCE 0.00 19-25 25/03U	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.73%	FR
ITALY 1.8500 20-25 01/07S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.34%	IT
PORTUGAL 5.65 13-24 15/02A	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.07%	PT
ITALY 3.75 14-24 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	3.01%	IT
NETHERLANDS 0.00 17-24 15/01U	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.90%	NL
BELGIUM 0.50 17-24 22/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.58%	BE
ITALY 5.00 09-25 01/03S	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.57%	IT
GERMANY 0.00 20-25 10/10U	Bonds of States. Provinces and municipalities	2.51%	DE

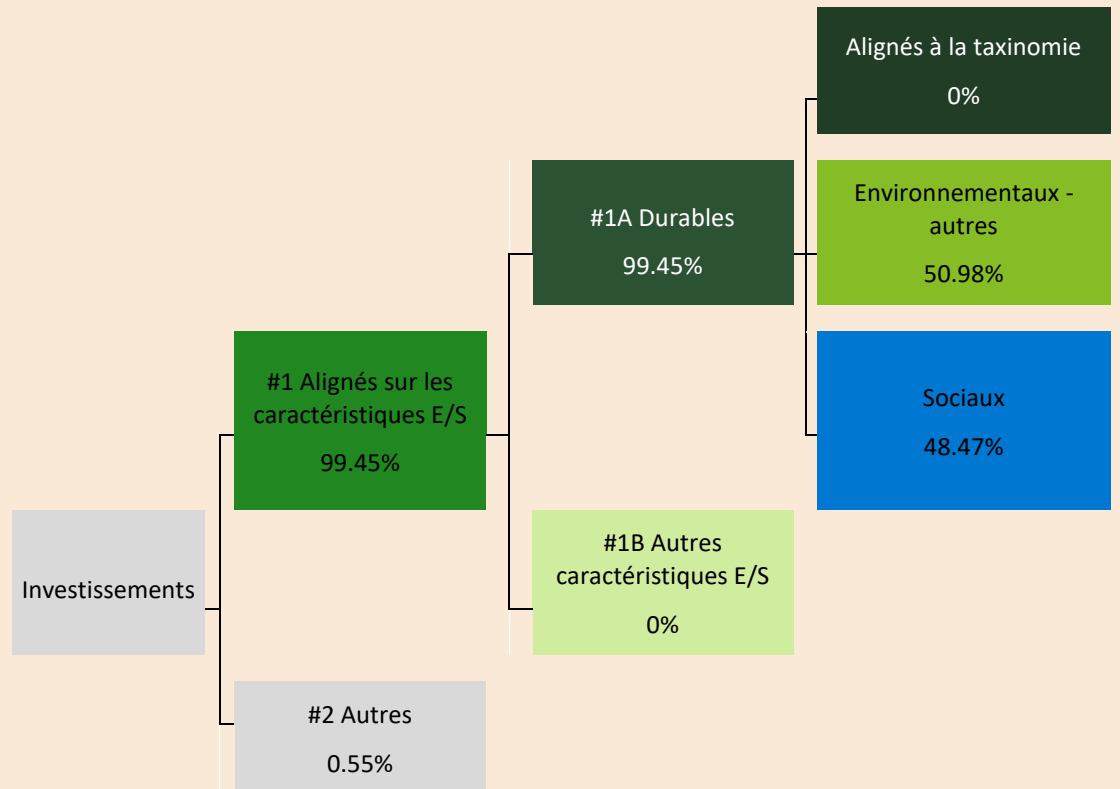
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Bonds of States, Provinces and municipalities	98.89%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

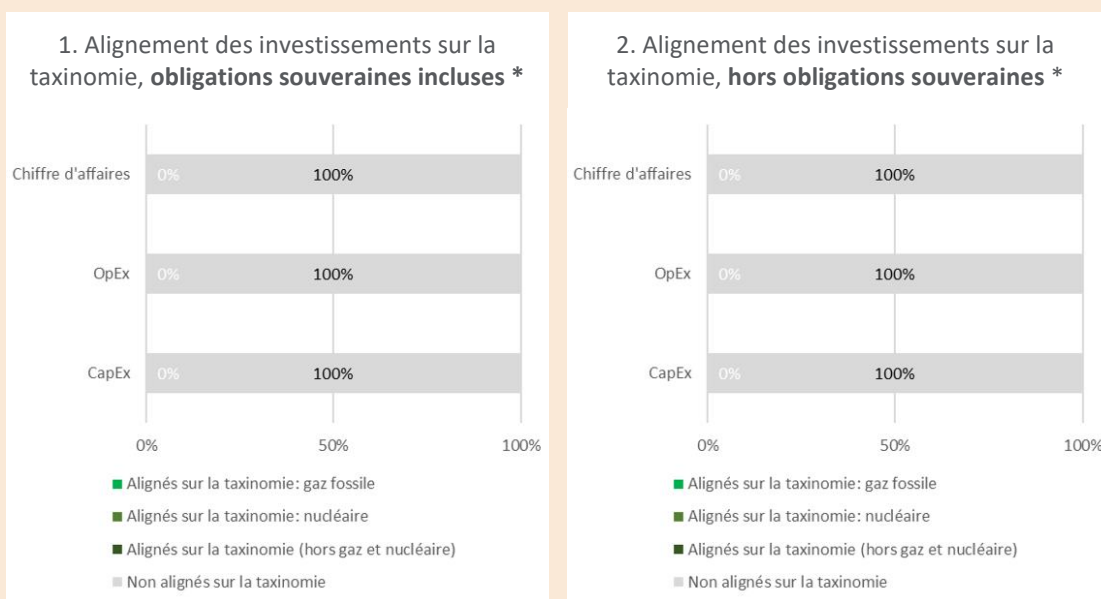
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le Compartiment détenait une part de 50,98 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,47 %



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,55 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;

investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;

- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a optimisé l'allocation par pays, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam. Le Compartiment vise à obtenir un score ESG supérieur à son indice de référence. Au 30/12/2022, le score ESG du Compartiment était de 58,58, contre 58,24 pour son indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 74% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	52.96	77.43
ESG Score - Corporate - Higher than bench	54.64	53.65

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfd/>) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des

défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.

o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

o Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO.

La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du

Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
NESTLE SA REG SHS	Foods and non alcoholic drinks	3.53%	CH
NOVO NORDISK	Pharmaceuticals	2.48%	DK
ROCHE HOLDING LTD	Pharmaceuticals	2.41%	CH
ASML HOLDING NV	Electronics and semiconductors	2.35%	NL
ASTRAZENECA PLC	Pharmaceuticals	2.31%	GB
NOVARTIS AG REG SHS	Pharmaceuticals	2.17%	CH
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Textiles and garments	2.16%	FR
TOTALENERGIESE	Petroleum	1.74%	FR
SHELL PLC	Petroleum	1.41%	GB
HSBC HOLDINGS PLC	Banks and other financial institutions	1.39%	GB
SIEMENS AG REG	Electrical engineering	1.27%	DE
SANOFI	Pharmaceuticals	1.25%	FR
BP PLC	Petroleum	1.22%	GB
RIO TINTO PLC	Non ferrous metals	1.17%	GB
SAP AG	Internet and internet services	1.17%	DE

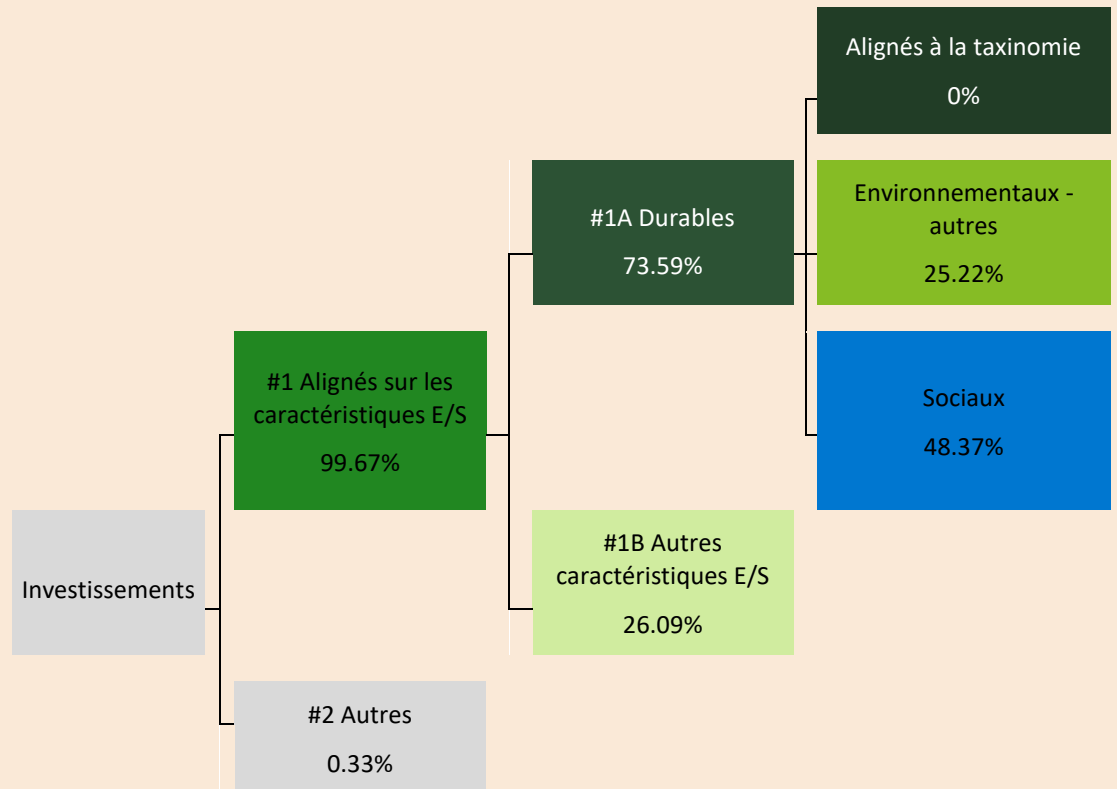
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● **In which economic sectors were the investments made?**

Secteur	Proportion
Pharmaceuticals	15.42%
Banks and other financial institutions	14.22%
Petroleum	6.65%
Foods and non alcoholic drinks	6.47%
Insurance	5.59%
Utilities	4.76%
Chemicals	3.78%
Electronics and semiconductors	3.67%
Machine and apparatus construction	3.53%
Textiles and garments	3.46%
Electrical engineering	3.40%
Communication	3.03%
Tobacco and alcoholic drinks	3.03%
Internet and internet services	3.02%
Road vehicles	2.71%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

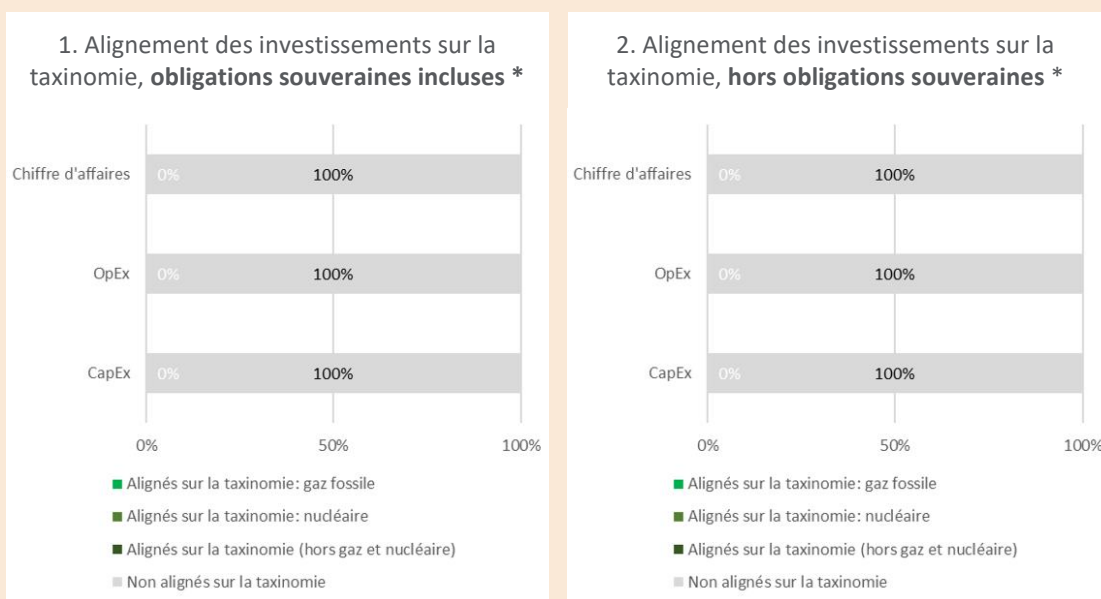
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 25,22 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,37 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,33 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales en 2022, Cleome Index Europe a vendu ses positions dans : Orpea et Ericsson.

Orpea a été vendue en raison de restrictions fondées sur des normes. Orpea est impliquée dans un scandale de fraude relatif au détournement de fonds publics. Candriam a décidé de dégrader la note ESG d'Orpea après avoir lu le livre « Les fossoyeurs » et pris note de l'éviction du directeur général Yves le Masne le dimanche 30 janvier.

Telefonaktiebolaget LM Ericsson (" Ericsson ") a reconnu des faits de corruption et de financement potentiel du terrorisme au sein de sa filiale en Irak dans un communiqué de presse publié dans la soirée du mardi 15 février.

À la lumière de ces faits et de la gravité de la déclaration du CEO associant les opérations d'Ericsson au financement d'organisations terroristes, nous identifions une violation grave des normes et principes internationaux relatifs à la protection des droits de l'homme. L'émetteur est placé dans la catégorie rouge au sein du pilier des droits de l'homme de notre évaluation normative.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait au 52,96 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 77,43 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 54,64, contre 53,65 pour l'indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	28.22	40.76
ESG Score - Corporate - Higher than bench	51.50	50.49

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des

défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.

o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

o Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO.

La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du

Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Office supplies and computing	6.18%	US
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	5.05%	US
AMAZON.COM INC	Retail trade and department stores	2.27%	US
ALPHABET INC -A-	Internet and internet services	1.54%	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Healthcare	1.50%	US
ALPHABET INC -C-	Internet and internet services	1.48%	US
EXXON MOBIL CORP	Petroleum	1.41%	US
JOHNSON & JOHNSON	Pharmaceuticals	1.35%	US
JPMORGAN CHASE CO	Banks and other financial institutions	1.16%	US
NVIDIA CORP	Electronics and semiconductors	1.10%	US
PROCTER & GAMBLE CO	Miscellaneous consumer goods	1.09%	US
VISA INC -A-	Miscellaneous services	1.03%	US
TESLA MOTORS INC	Road vehicles	0.99%	US
HOME DEPOT INC	Retail trade and department stores	0.98%	US
ELI LILLY & CO	Pharmaceuticals	0.90%	US

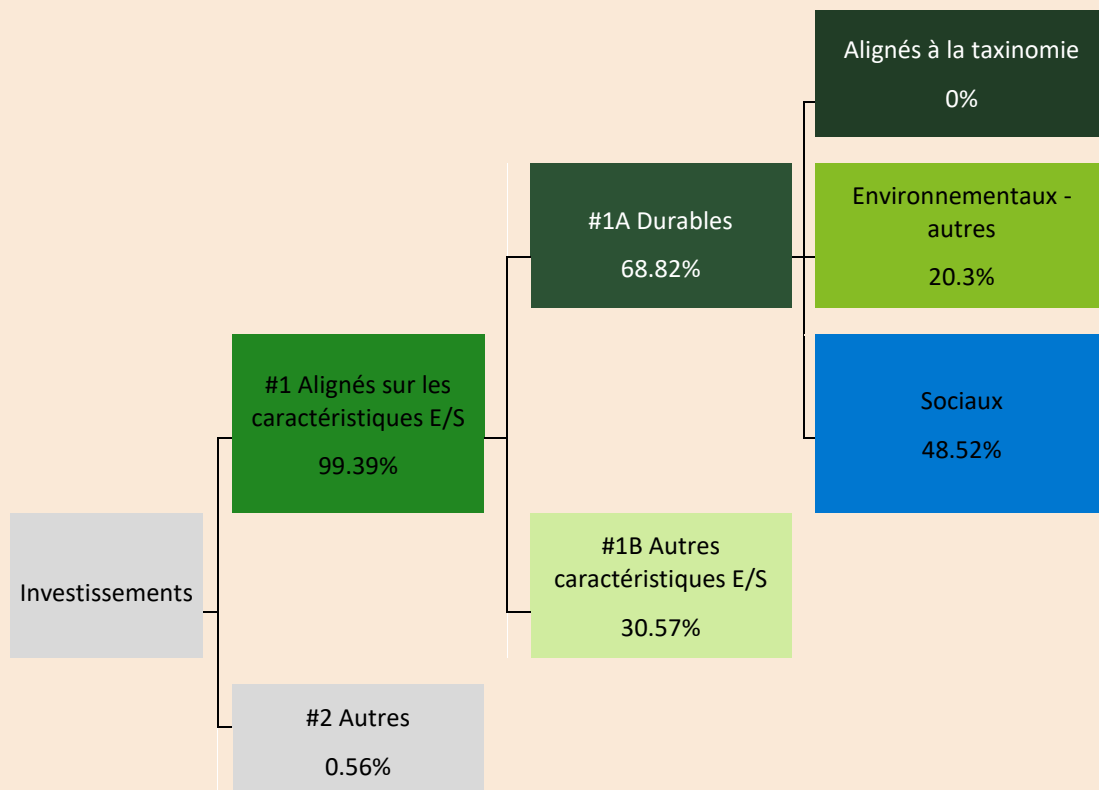
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Internet and internet services	15.18%
Banks and other financial institutions	11.42%
Pharmaceuticals	10.32%
Office supplies and computing	8.29%
Retail trade and department stores	6.68%
Electronics and semiconductors	5.07%
Petroleum	4.52%
Machine and apparatus construction	4.21%
Foods and non alcoholic drinks	3.47%
Utilities	3.42%
Real estate	2.75%
Insurance	2.74%
Healthcare	2.50%
Communication	2.21%
Miscellaneous consumer goods	2.15%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

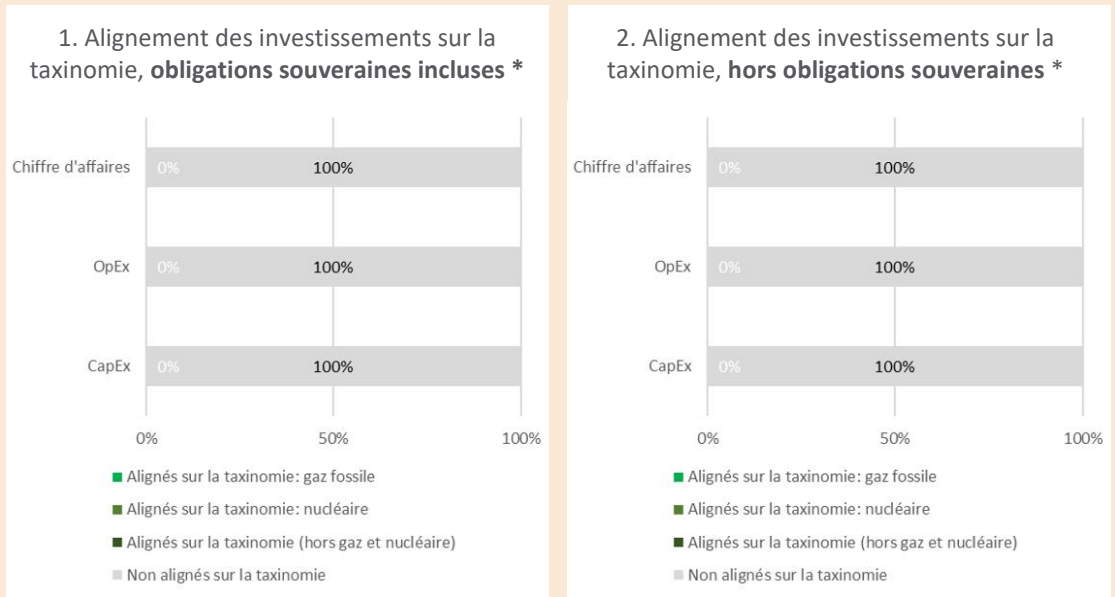
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 20,3 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,52 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,56 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales en 2022, Cleome Index US a vendu sa position dans :

Bershire Hathaway Inc. - Catégorie B en raison d'activités dans le secteur des armements controversés. Des informations fragmentaires ont circulé concernant l'implication de Berkshire Hathaway Inc dans des composants clés des munitions anti-chars M829 de 120mm par l'intermédiaire de sa filiale détenue indirectement à 100 % Ironwood Plastics Inc et de sa filiale détenue directement à 100 % TTI Inc. Les sociétés sont des fournisseurs de composants pour les munitions anti-chars M829 de 120mm, la version la plus récente de ces munitions à uranium appauvri. Berkshire possède Ironwood Plastics par l'intermédiaire de CTB Inc, la filiale détenue en propriété directe à 100 % de CTB International Corp., sa filiale détenue directement à 100 %. Bien que des sources du gouvernement américain confirment l'implication des entreprises dans les munitions M829A4, il est difficile de dire si les composants fournis pour ce programme d'armes sont des composants clés spécifiquement conçus et si des approvisionnements sont en cours. Berkshire n'a pas fourni de précisions.

D'autre part, nous avons renforcé le profil ESG positif du fonds en achetant notamment des émetteurs comme Microsoft ou Cisco. Microsoft est l'une des entreprises les plus engagées selon le Rapport d'engagement de Candriam 2022. Cette année, Microsoft s'est notamment engagée dans l'initiative d'engagement en matière de diversité et d'inclusion : Dans le contexte du mouvement Black Lives Matter, Candriam mène le dialogue avec les entreprises du portefeuille sur la question de la diversité ethnique. Nous intégrons la D&I en tant que facteur clé dans notre mode d'analyse ESG.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait au 28,22 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 40,76 t éq CO2 d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 51,50, contre 50,49 pour l'indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- obtenant une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice de référence
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than bench	32.27	51.74
ESG Score - Corporate - Higher than bench	52.08	51.03

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfd/>) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des

défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.

o Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

o Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO.

La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate » parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du

Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Office supplies and computing	4.23%	US
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	3.47%	US
AMAZON.COM INC	Retail trade and department stores	1.53%	US
ALPHABET INC -C-	Internet and internet services	1.04%	US
ALPHABET INC -A-	Internet and internet services	1.03%	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Healthcare	1.01%	US
EXXON MOBIL CORP	Petroleum	0.98%	US
JOHNSON & JOHNSON	Pharmaceuticals	0.91%	US
NVIDIA CORP	Electronics and semiconductors	0.75%	US
JPMORGAN CHASE CO	Banks and other financial institutions	0.74%	US
PROCTER & GAMBLE CO	Miscellaneous consumer goods	0.72%	US
VISA INC -A-	Miscellaneous services	0.71%	US
TESLA MOTORS INC	Road vehicles	0.69%	US
HOME DEPOT INC	Retail trade and department stores	0.65%	US
ELI LILLY & CO	Pharmaceuticals	0.63%	US

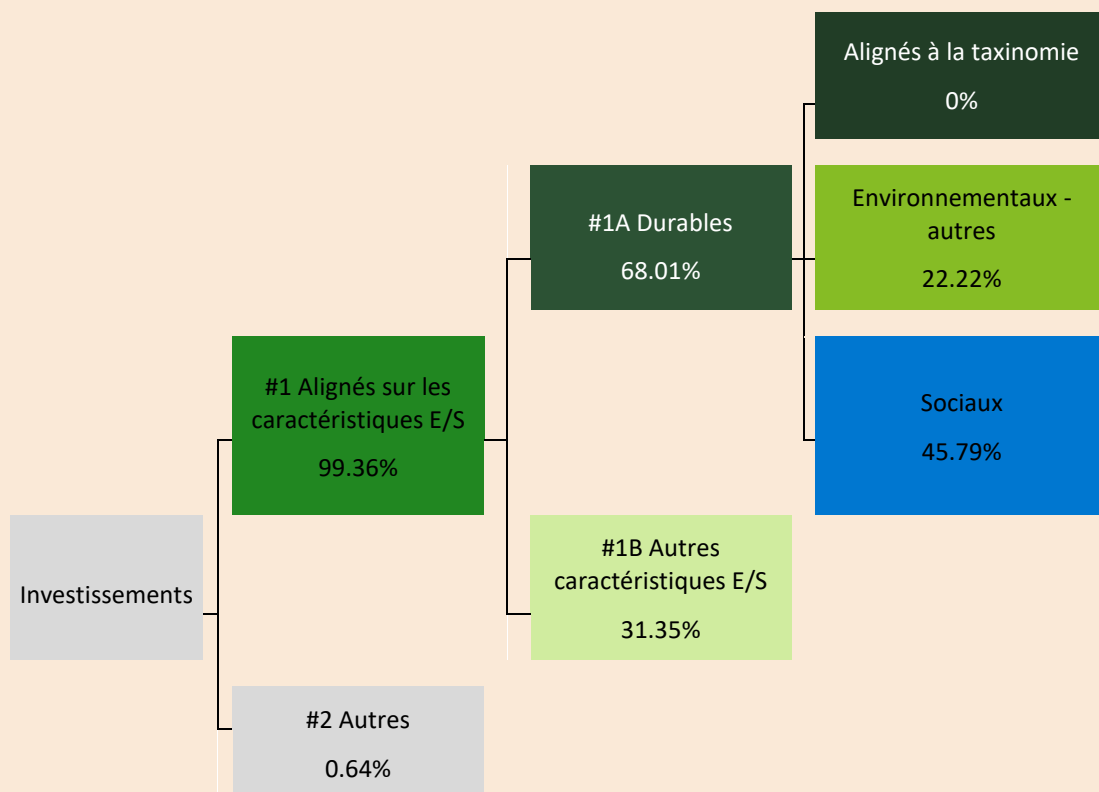
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● *In which economic sectors were the investments made?*

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	14.58%
Internet and internet services	11.28%
Pharmaceuticals	10.32%
Office supplies and computing	5.72%
Electronics and semiconductors	5.50%
Petroleum	5.22%
Retail trade and department stores	5.21%
Machine and apparatus construction	4.11%
Foods and non alcoholic drinks	3.72%
Insurance	3.36%
Utilities	3.25%
Communication	2.51%
Real estate	2.34%
Electrical engineering	2.30%
Road vehicles	1.93%

Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

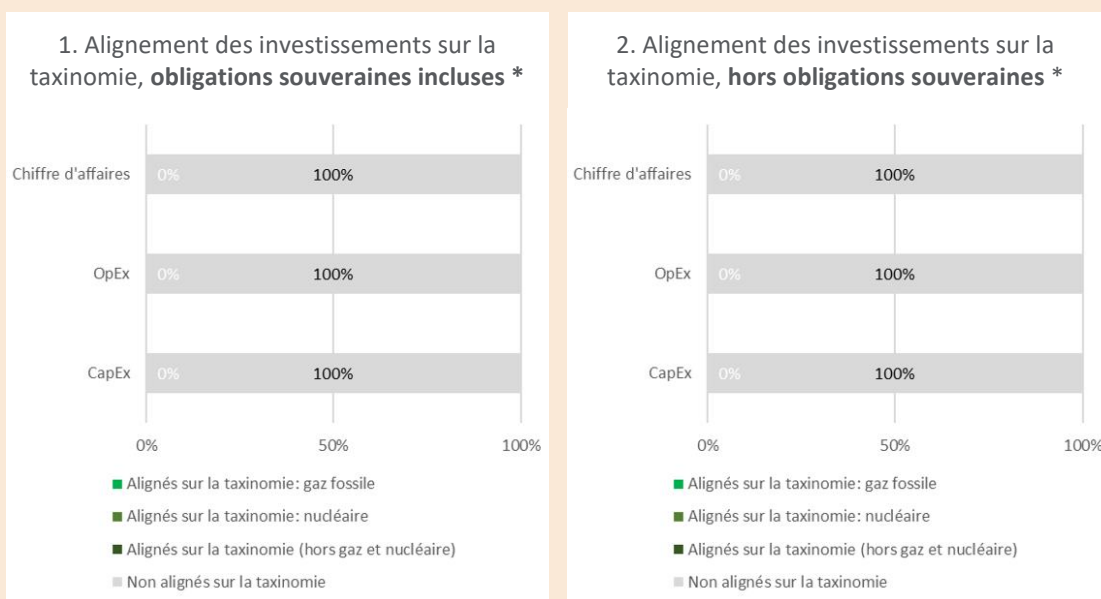
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?

- Oui
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 22,22 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 45,79 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 0,64 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ;
- investissements dans des émetteurs ayant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et n'étant plus entièrement alignés sur l'investissement de Candriam prenant en compte les critères E/S. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales en 2022, Cleome Index World a vendu sa position dans :

Bershire Hathaway Inc. - Catégorie B en raison d'activités dans le secteur des armements controversés. Des informations fragmentaires ont circulé concernant l'implication de Berkshire Hathaway Inc dans des composants clés des munitions anti-chars M829 de 120mm par l'intermédiaire de sa filiale détenue indirectement à 100 % Ironwood Plastics Inc et de sa filiale détenue directement à 100 % TTI Inc. Les sociétés sont des fournisseurs de composants pour les munitions anti-chars M829 de 120mm, la version la plus récente de ces munitions à uranium appauvri. Berkshire possède Ironwood Plastics par l'intermédiaire de CTB Inc, la filiale détenue en propriété directe à 100 % de CTB International Corp., sa filiale détenue directement à 100 %. Bien que des sources du gouvernement américain confirment l'implication des entreprises dans les munitions M829A4, il est difficile de dire si les composants fournis pour ce programme d'armes sont des composants clés spécifiquement conçus et si des approvisionnements sont en cours. Berkshire n'a pas fourni de précisions.

D'autre part, nous avons renforcé le profil ESG positif du fonds en achetant notamment des émetteurs comme Microsoft ou Cisco. Microsoft est l'une des entreprises les plus engagées selon le Rapport d'engagement de Candriam 2022. Cette année, Microsoft s'est notamment engagée dans l'initiative d'engagement en matière de diversité et d'inclusion : Dans le contexte du mouvement Black Lives Matter, Candriam mène le dialogue avec les entreprises du portefeuille sur la question de la diversité ethnique. Nous intégrons la D&I en tant que facteur clé dans notre mode d'analyse ESG.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait au 32,27 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 51,74 t éq CO2 d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.

Le Compartiment vise à obtenir un score ESG, calculé par le biais de la méthodologie ESG développée par Candriam, supérieur à celui son indice de référence. Au 31/12/2022, le score ESG global du Compartiment était de 52,08, contre 51,03 pour l'indice de référence.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.